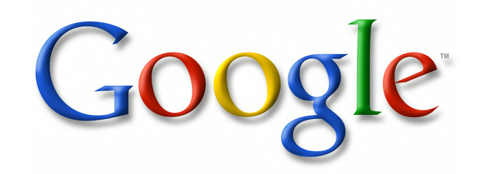

Google


NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06924465 9

FRANCE ET RHIN

Brux.—Typ. de A. Lacroix, Verboeckhoven et Ce, r. Royale, 3, imp. du Parc.

ŒUVRES POSTHUMES DE P. J. PROUDHON

FRANCE

ET

RHIN

PAR

P. J. PROUDHON

NOUVELLE ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE INTERNATIONALE
15, BOULEVARD MONTMARTRE, 15
Au coin de la rue Vivienne
A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie, ÉDITEURS
A BRUXELLES, A LEIPZIG ET A LIVOURNE

1868

PRÉFACE

Le manuscrit laissé par Proudhon sous le titre de *France et Rhin* devait, d'après quelques indications jetées en marge du texte, former un travail de quatorze ou quinze chapitres, divisé en trois ou quatre parties. La première partie seule, comprenant trois chapitres sous le titre commun *la Ligne du Rhin*, était rédigée et mise au net.

Le reste du manuscrit ne se compose que d'une série de feuilles volantes, sur lesquelles Proudhon, avec des sous-titres dictincts, rassemblait à sa manière des matériaux de son ouvrage et développait certaines idées en vue de son sujet.

Ce sont ces feuilles que nous avons réunies sous

le titre de *Notes et Fragments*. Elles devront être, dans leur stricte conformité avec le texte original, d'un intérêt tout particulier pour ceux qui aiment à étudier le premier jet d'un grand écrivain.

La conformation de la copie remise à l'éditeur avec le texte original a été faite par plusieurs amis de Proudhon, et notamment par MM. Ab. Rolland et Crétin.

Sous le titre *Appendice*, nous avons joint à *France et Rhin* quelques morceaux tirés de notes diverses, et qui, n'étant point sans rapport avec le présent ouvrage, nous ont paru mieux placés ici que dans une publication séparée.

GUSTAVE CHAUDEY.

Paris, octobre 1867.

I

DU PRINCIPE DES FRONTIÈRES NATURELLES

Parmi les préjugés les plus dangereux et malheureusement les plus en vogue, il faut compter celui d'une délimitation des États tracée à *priori* par la géographie et par les nationalités.

Il semble à une foule de gens, à qui les idées de premier aperçu plaisent entre toutes, que si dès le commencement on avait suivi, pour la circonscription des États, les indications de la nature, il n'y aurait plus aucun

prétexte de guerre ; que, chaque peuple étant souverain dans ses limites, comme le charbonnier est maître dans sa baraque, l'humanité se développerait en paix, riche et heureuse. Pour ces gens-là, le principe dit *des frontières naturelles*, combiné avec celui dit *des nationalités*, forme la base de la topographie politique, le premier article du droit des gens, contre lequel aucun traité, aucune prescription ne saurait être invoqués.

Par exemple, autant il paraît monstrueux que l'Autriche ait des sujets italiens, slaves ou magiares, autant on est disposé à croire, surtout en France, que la limite de l'État français ne doit s'arrêter qu'au Rhin, et que s'il en est autrement, c'est par un effet du machiavélisme germanique et de la fortune des armes, deux causes contre lesquelles la France conserve éternellement le droit d'appel. Que demain donc, sur un prétexte aussi bien trouvé que celui qui amena la dernière campagne, l'empereur Napoléon III s'avise de jeter le gant à l'Europe, et de revendiquer cette

fameuse frontière, il est sûr de rencontrer la même faveur, les mêmes applaudissements que lui ont valus la guerre d'Orient et la guerre d'Italie. Les républicains ne souffleront mot, de crainte de passer pour mauvais patriotes; ils avoueront même que la possession du Rhin entre dans leurs principes, que telle serait leur politique, s'ils arrivaient au pouvoir : seulement ils soutiendront que pour une telle entreprise la révolution est indispensable et que l'empereur n'a pas du tout leur confiance.

Les légitimistes, pleins des souvenirs de Charlemagne, de Philippe Auguste et de Louis XIV, penseront exactement comme les républicains : toutefois, comme ils partent d'un point de vue opposé, ils ajouteront que, pour conquérir le Rhin, il faut commencer par rétablir le prince légitime, condition de toute grandeur, instrument de toute solide conquête.

La bourgeoisie, orléaniste, ou indifférente, c'est tout un, conviendra aussi que cela lui pa-

raît beau, rationnel, juste ; mais elle alléguera l'inopportunité, le risque de l'entreprise, l'incertitude du profit, l'énormité de la dépense ; que la dette est déjà bien lourde, le budget bien gros ; que les derniers gouvernements se sont passés du Rhin, et que le gouvernement impérial peut s'en passer aussi. Bref, ils concluront que l'empereur ferait sagement de laisser ce magnifique, ce magnanime projet, à son héritier.

Ce n'est pas, comme bien l'on pense, avec une opposition de cette force qu'on empêche rien ; parlons plus juste, c'est avec une pareille opposition qu'un gouvernement, despotique ou constitutionnel, le système n'y est de rien, fait tout ce qu'il veut. Le jour où l'empereur des Français entrera en Belgique, dites-le sans crainte, tous les partis seront ses complices ; et ils seront ses complices, parce que tous obéissent au même préjugé.

Au reste, il faut en convenir : le préjugé a des faits pour lui ; il peut même, dans une certaine mesure, invoquer la pratique, l'usage.

Il saute aux yeux que la France est admirablement séparée de l'Espagne par les Pyrénées, de l'Angleterre par la Manche. Pourquoi ne le serait-elle pas de même des peuples germaniques par le Rhin? Il est positif aussi que les États, dans leurs interminables remaniements, se sont rapprochés, autant qu'ils l'ont pu, de ce que l'on pouvait considérer comme une frontière naturelle. C'est presque toujours une rivière, une chaîne de montagnes, un bras de mer, qui sépare les territoires. Enfin, l'idée d'une frontière donnée par la nature a le mérite, assurément très considérable, de faire sortir la politique internationale de l'arbitraire où elle aime à se tenir, et de lui imposer une loi supérieure, empruntée, on le suppose du moins, à la raison même des choses. Comme on le voit, si le préjugé a sa naïveté, parfois même son insolence, il a aussi son excuse.

Sans doute, c'est à une science positive, fondée sur les lois de la nature et de l'histoire, à fournir les bases du droit des gens, et puis-

que les nations ne peuvent pas ne se pas constituer en souverainetés séparées, à marquer, autant que faire se peut, la limite des États. Mais, sans compter que rien ne prouve qu'une séparation aussi énergique fût un bien, nous allons voir que dans l'application ce prétendu principe des *frontières naturelles* est sujet à deux inconvénients graves : le premier est qu'il est incompatible avec le respect des nationalités, que cependant il est appelé à servir ; le second, que, dans les conditions politiques faites aux États, il créerait des inégalités choquantes, et deviendrait bientôt un moyen de domination, bien plus qu'une garantie de paix. Contradiction et injustice, voilà, en deux mots, à quoi se réduit, dans la pratique, le soi-disant principe des frontières naturelles. C'est ce que je vais démontrer en peu de mots.

II

QUE LE PRINCIPE DES FRONTIÈRES NATURELLES EST EN CONTRADICTION AVEC SON OBJET, QUI EST LA NATIONALITÉ, ET AVEC SA FIN, QUI EST LA PAIX.

Tout État a son origine dans une agglomération de personnes que rapprochent spontanément l'identité du sang, la communauté de langue et de mœurs, la solidarité des intérêts. La famille, en un mot, radical de la nation, telle est la base, ou matière première de l'État. On peut donc dire qu'en principe, mais

seulement en principe, l'État est adéquat à la nation, et que, comme il naît avec elle, il se développe, pendant un temps, avec elle seule.

Or les nations apparaissent en premier lieu sur les hauteurs, dont elles occupent les deux versants, et d'où elles se répandent ensuite dans les vallées, en suivant, sur les deux rives, le cours des rivières. Toutes les traditions le racontent; la géologie et l'ethnographie y joignent leur témoignage. C'est ainsi que le Liban est syrien, l'Alpe celtique (*Gallia cisalpina*, et *Gallia transalpina*), le Jura séquanais, etc., sur leurs pentes orientales et occidentales. L'Apennin, bien plus que la Méditerranée et l'Adriatique, a fait l'homogénéité des peuples italiques. Par la même raison, le Nil est égyptien, je veux dire que la race de Misraïm est indigène du Nil, rive gauche et rive droite, l'Euphrate est chaldéen, le Jourdain hébreu, le Rhin allemand, la Vistule slave. Il n'y a pas jusqu'à la Manche, qui ne soit bretonne sur ses deux côtes, l'Adriatique

italienne, le Cattegat et le Sund scandinaves, comme autrefois la mer Ionienne et la mer Égée étaient grecques. Chose à laquelle on était loin de s'attendre, lorsque après la dissémination des peuples, les États ont commencé à se former, les nationalités se sont trouvées partout coupées en deux dans le sens de leur longueur territoriale, par ce qui devait précisément les grouper, les frontières naturelles. Devant ce fait, universel, fatal, que devient le prétendu principe? Pour assurer l'État, la nationalité sera-t-elle sacrifiée! Ce serait subordonner l'homme à la matière, la société à des accidents de terrain, la liberté au fatalisme. Ce serait, en même temps, consacrer la loi des amalgames, que représente surtout l'Autriche, et que nous combattons aujourd'hui. Au contraire, pour assurer la nationalité, mettrons-nous de côté la nature et ses frontières! Nous tombons dans le vague; il n'y a plus de délimitation possible. De quel côté sera, selon vous, la raison des choses!

Ainsi, au point de vue de la formation des

États, le principe des frontières naturelles est en contradiction avec celui des nationalités, Les peuples obéissant à une double impulsion, l'État s'est constitué à l'aide d'une transaction entre la race et le sol. La diplomatie, dans les traités, cherche les frontières en relief, la guerre y trouve son compte : au fond, la conscience du genre humain proteste contre ce principe antifraternel.

Mais ce n'est pas tout. Un autre inconvénient, non moins grave, du principe des frontières naturelles serait de créer, entre les États qu'il s'agit de mettre d'accord, une inégalité de force telle que leur indépendance ne serait pas de longue durée; il s'en trouverait infailliblement un qui, grâce à cette prépondérance géographique, dominerait bientôt tous les autres. Napoléon Ier a dit que celui qui serait maître de Constantinople le deviendrait du monde. Aussi l'opinion généralement répandue aujourd'hui, dans le cas d'une dissolution de l'empire ottoman, est-elle, après avoir procédé au partage, de neutraliser ce

point stratégique. Dans une moindre proportion, peut-être la France, ramenée à ses frontières naturelles, jouirait d'une position analogue.

Les frontières naturelles de la France sont, comme chacun sait, la Méditerranée, les Pyrénées, l'Océan, la Manche, le Rhin et les Alpes. Cette magnifique enceinte, de plus de 50,000 lieues carrées, constitue, au sein de l'Europe, la position la plus formidable. A ne consulter que la carte, et sans connaître rien de l'histoire, il est évident que, les États obéissant à leur loi d'antagonisme, et tendant à s'absorber les uns les autres, tôt ou tard la France sera dominante; que dis-je? l'Europe ne formera qu'un seul État, dont la capitale sera Paris. La civilisation, la liberté y gagneraient-elles? J'en doute : mais cette question sort du sujet. Bornons-nous à constater ce fait, tout matériel, que l'État français, si on lui accorde les limites que semble lui avoir assignées la nature, est predestiné à absorber tous les autres. La position de ce vaste pays,

à la fois maritime et continental, qui, en le dégageant lui-même, lui met, pour ainsi dire, le pied sur ses rivaux; son climat tempéré, son territoire salubre et fécond, sa flore et sa faune, conditions d'existence d'une race d'hommes des mieux doués, sont une garantie de triomphe, Donc, ou une grande monarchie, avec la France pour foyer; ou une vaste féodalité, sous la suzeraineté de l'empereur des Français : voilà ce que prédit à l'Europe la géographie, si c'est la géographie qui fait la règle.

L'Allemagne, plus centrale, est sous les autres rapports moins favorisée. Son territoire, d'une mer à l'autre, est trop étendu, moins bien ramassé pour la lutte; ses ports, dans la mer du Nord, dans la Baltique et l'Adriatique, trop loin de l'Océan, sont aussi mal placés pour le commerce que pour la guerre. De là une population nécessairement moins homogène, des intérêts moins centralisés, moins solidaires, un esprit de divergence, une tendance moindre à l'unité poli-

tique, une volonté de domination moins prononcée. On n'a pas besoin de consulter l'histoire pour prédire que l'Allemagne sera fédéraliste, plus faible par conséquent que la France, pour vaincre et repousser l'étranger.

La Russie, excentrique et froide, d'une civilisation tardive, est dans une condition plus défavorable encore que l'Allemagne. Toujours en retard, elle ne peut logiquement aspirer à la suprématie. Son unité est toute artificielle, n'a rien d'organique. Supposez-la, dans toutes ses parties, parvenue au niveau de la civilisation franco-germanique, elle tendrait dès lors à se désagréger; il ne faudrait pas, pour la vaincre, l'effort de 1812.

Quant à l'Angleterre, si le détroit qui la couvre semble jusqu'à certain point lui garantir l'indépendance, la même raison fait qu'elle ne peut aspirer à la domination du continent. Aussi l'intérêt de l'Angleterre est-il de maintenir l'équilibre entre les États, de combattre toute tendance à la suprématie, et,

pour y parvenir, de s'assurer, le plus longtemps qu'elle pourra, la supériorité des capitaux, de la marine, de l'industrie, des colonies. Cette supériorité doit avoir un terme : mais ce terme coïncidant avec la cessation de l'antagonisme entre les États, la Grande-Bretagne n'a rien à perdre à se voir égalée; elle n'a pas même d'autre but, d'autre gloire.

Le rôle de l'Italie et de l'Espagne n'est pas indiqué moins clairement, je raisonne toujours dans la double hypothèse de l'application à la France du principe des frontières naturelles et de la permanence de l'antagonisme : ce sont les deux satellites de la planète, pour mieux dire, les deux ailes de l'armée française.

Ainsi, l'Europe étant donnée avec sa configuration géographique, la tendance à l'absorption étant la loi des États, la domination française s'ensuit fatalement. Et la marche de la conquête est tracée : d'un côté, s'assurer de l'Italie et de l'Espagne; de l'autre, balancer par la mer et par le commerce l'Angleterre;

puis, faire irruption sur l'Europe par le Rhin. Or, comme l'instinct des peuples est donné par la raison des choses, qu'arrive-t-il? Justement que la passion innée du peuple français est d'obtenir la suprématie de l'Europe, et pour cela de posséder le Rhin ; en revanche, que la passion du peuple germanique, de l'Angleterre et de la Russie, est de s'opposer à cette possession.

Toute la politique française, je parle de la politique instinctive, traditionnelle, est là : elle est innée dans le peuple ; tous les gouvernements, du plus au moins, à peine d'impopularité, ont dû la servir ; elle est le principe de cette antipathie qu'on nous a tant reprochée pour les Autrichiens et les Anglais, nos rivaux, je devrais dire nos surveillants naturels. Voilà pourquoi la dernière expédition d'Italie, après quelques murmures, a obtenu parmi les masses tant de faveur, bien qu'en réalité il existe entre l'Italien et le Français une bien plus grande incompatibilité d'humeur qu'entre celui-ci et l'Autrichien

ou l'Anglais. Voilà pourquoi, pendant des siècles, nos rois n'ont cessé de batailler avec les Anglais, de leur disputer la mer, en même temps qu'ils faisaient des pointes en Italie et dans les Pays-Bas. Napoléon Ier ne fit pendant tout son règne que copier la politique des rois : il place un de ses frères en Italie, un autre à Naples, un troisième en Hollande; cela fait, il devient médiateur de la Confédération helvétique, protecteur de la Confédération du Rhin; il crée un royaume de Westphalie; il démembre l'Autriche, la Prusse, et, pour en finir d'un seul coup, porte ses armes en Russie. Quelle force eût pu tenir contre lui? Il fut vaincu, parce que l'idée d'une monarchie universelle, au dix-neuvième siècle, était devenue rétrograde; parce que la civilisation ne l'admettait plus, comme le prouva l'insurrection des nationalités en Espagne, dans l'Italie du sud, en Russie, et dans toute l'Allemagne. L'empire abattu, la ligne du Rhin est reprise à la France : mais aucune explication ne vient éclairer les masses; l'instinct du pays renaît

plus opiniâtre; il faut que la France soit prépondérante : la tradition monarchique, les souvenirs impériaux, l'opposition des partis, le ressentiment des masses, l'insolence de la coalition, tout y pousse.

Les malheureux Bourbons se remettent, comme des forçats, à la tâche, rompent avec l'Angleterre, interviennent en Espagne, protégent la Grèce, font de l'Afrique septentrionale une colonie française. Il n'y a pas jusqu'à Louis-Philippe, le déserteur de la suprématie française, qui ne se soit vu forcé, malgré son amour de la paix, d'appuyer la séparation de la Belgique, qu'il n'osa accepter pour un de ses fils, d'occuper Ancône, et d'entretenir, dans une paix profonde, mais à toute éventualité, une armée de 400,000 hommes.

Peut-on admettre, en bonne philosophie, que cet opiniâtre effort n'ait eu d'autre cause que l'ambition des princes, l'humeur guerroyante de la nation, ou, ce qui serait plus niais encore, les prétextes de la politique courante? Ce serait faire les effets plus grands

que les causes, expliquer un phénomène naturel parfaitement intelligible, par des folies, par des miracles.

Chaque peuple, dit un philosophe d'outre-Rhin, Herder, n'a d'inclination, d'idée, que ce que lui communique le sol qu'il habite. Ce qui a donné au peuple français son génie unitaire, par suite sa tendance à la suprématie de l'Europe, c'est le massif territorial dont il occupe le centre, entre la Méditerranée et l'Océan, le Rhin, les Pyrénées et les Alpes. Et ce qui a empêché ce même peuple de réaliser, avant et après Rome, l'hypothèse d'un empire universel, c'est qu'il n'a jamais pu ni avant, ni depuis Jésus-Christ, établir d'une manière solide sa domination sur le Rhin, et il ne l'a pas pu parce qu'au moment où Rome combattait contre la Grèce, contre Carthage et contre l'Asie, pour la domination du monde, la Gaule, encore barbare, n'avait pas constitué sa propre unité; parce que ensuite, à la chute de l'empire romain, l'opinion universelle, dans la Gaule comme partout, était contraire

à la constitution de cette grandiose utopie; parce que plus tard le système féodal, créé sous l'initiative de la Fance, comme de l'Italie et de l'Allemagne, l'excluait; parce que enfin, à la chute de la féodalité, soit sous les ducs de Bourgogne, soit après le traité de Westphalie, il était trop tard.

Pendant plus de deux mille ans, la raison stratégique de l'Europe a protesté contre cette application du principe des frontières naturelles : la possession de la ligne du Rhin par les Français. Un coup d'œil jeté en arrière va nous montrer quel rôle a joué cette puissante barrière dans les révolutions de l'Europe, quelle fatalité elle faisait peser sur elle. Je ne voudrais que cette monographie du Rhin pour démontrer la réalité d'une philosophie de l'histoire; et, par le temps qui court, ce serait pour mes compatriotes, si je pouvais être entendu d'eux, le plus grand service que je pusse leur rendre.

III

HISTORIQUE DE LA FRONTIÈRE RHÉNANE

Autant qu'il est permis d'en juger par les traditions et les analogies, les peuples qui dans l'origine habitaient les rives du Rhin, depuis Constance jusqu'à Leyde, paraissent avoir été ce qu'ils sont aujourd'hui, de souche germanique. Les Vosges et l'Ardenne paraissent avoir été de ce côté la limite celte. La race et la langue auraient donc été primitivement d'accord, ici comme partout, pour contredire la géographie, indiquant le Rhin

comme frontière naturelle de l'empire des Gaules.

A une époque fort reculée, vers l'an 600 avant l'ère chrétienne, les Celtes ou Gaulois, déjà à l'étroit dans leur pays, franchirent les Pyrénées, les Alpes et le Rhin, et fondèrent des colonies nombreuses en Espagne, en Italie et en Germanie. Deux chefs gaulois, Bellovèse et Sigovèse, partent avec 300,000 hommes. Le premier s'établit entre les Alpes pennines et le Pô ; le second pénètre dans la forêt Hercynienne, et devient le fondateur des *Boïens*, dont le nom paraît s'être conservé dans ceux de Bavière et de Bohême. C'est le prélude des attaques de la Gaule; alors, dit César, les Gaulois l'emportaient en valeur sur tous les Germains : ils leur faisaient une guerre opiniâtre, et remplissaient leur pays de leurs colonies. L'émigration de Bellovèse et de Sigovèse coïncide avec le règne de Néchao, en Égypte, de Nabopolassar en Assyrie, avec la fondation du temple de Diane à Ephèse, et la captivité des Juifs en Babylone. C'est le

temps de Solon, de Thalès, de Sapho, et pour les Romains, le bon vieux temps, le temps du roi Ancus.

En 390, une autre expédition des Gaulois a lieu sous Brennus; elle faillit étouffer Rome au berceau. Ce mouvement d'expansion s'arrête vers l'an 277, lors de l'entrée des Gaulois en Grèce et de leur établissement en Galatie. Qu'a-t-il manqué à cette race, qui, dès le cinquième siècle avant Jésus-Christ, avait le nombre, la valeur, l'amour des entreprises, pour établir sa domination sur l'Europe? Je l'ai dit tout à l'heure, une seule chose: c'est d'avoir constitué son unité dans la limite du Rhin et des deux mers. Au lieu de cela, la Gaule, divisée en une multitude d'États, se cherche, s'épuise en guerres intestines, en expéditions lointaines et stériles. Bientôt la réaction se fait sentir tout à la fois du côté du Rhin et du côté des Alpes; Rome et la Germanie conspirent la conquête des Gaules. L'époque où les peuplades teutoniques, venues du côté de la mer du Nord et de la Baltique,

passèrent le Rhin à leur tour et refoulèrent les Celtes, peut être fixée entre les années 200 et 130 avant Jésus-Christ. A l'arrivée de César, une partie de la population belge est de race *étrangère :* entendait-on par ce mot d'*étranger* ceux qui étaient venus en dernier lieu avec les Teutons et les Cimbres, ou les indigènes du Rhin qui, après avoir suivi le fleuve jusqu'à son embouchure, s'étaient étendus le long de la mer jusqu'à la hauteur du détroit de la Manche? C'est ce que l'on ne saurait dire. Toujours est-il que la Belgique, alors comme aujourd'hui, était occupée par deux races, l'une celtique, battant en retraite, l'autre germanique, avançant toujours, comme si, par une prévoyance divinatoire, les peuples d'outre-Rhin avaient voulu poser une barrière à l'envahissement de la Gaule, en occupant fortement toute cette terre stratégique du Rhin, de la Meuse, et de l'Escaut.

Après la conquête de César, l'importance de la ligne du Rhin se dessine nettement. Tout d'abord la limite de la Gaule, c'est à dire

de l'empire, est reportée au bras le plus septentrional du fleuve, à Utrecht, *Trajectum*, et Leyde. La Germanie est refoulée à son tour; défense est faite à ses hordes de franchir le Rhin à l'avenir, de former aucun établissement sur la rive gauche. L'élément germanique, pensait César, était déjà beaucoup trop fort chez les Belges, pour la fidélité de la province et la sûreté de la frontière. Il était temps d'arrêter l'inondation. En donnant à la Gaule sa limite naturelle, César lui transmettait l'héritage de Rome, l'empire d'Occident. Aussi tout l'effort des guerres vient-il après lui, pendant près de 1,000 ans, se concentrer sur ce point.

Par ordre d'Auguste, des voies militaires sont ouvertes à travers les forêts et les marais de la Belgique jusqu'à l'Océan. Mais la conquête avait exterminé les habitants; il fallait repeupler le pays : Auguste ne put faire mieux que d'y envoyer des prisonniers de guerre faits sur les Germains; Tibère en établit, vers Tongres, 40,000. La politique est

impuissante devant les attractions et les répulsions de la nature; la Gaule ne demande pas mieux que de posséder le Rhin; elle se refuse à l'habiter. L'homme germanique, au contraire, y pousse sans effort. Le Rhin ne sera jamais ni romain, ni gaulois.

Cependant la Germanie tout entière a compris le péril; c'est sur le Rhin, depuis Constance jusqu'à Leyde, que se portent ses lignes; c'est là qu'elle livre ses batailles contre Varus, Germanicus, Corbulon, Aurélien, Constance, Julien, Aétius. La Gaule s'étendant au Rhin, la Germanie est entamée; et ce n'est pas tout : la possession stratégique d'un cours d'eau exige qu'il soit occupé sur ses deux rives, en sorte que Rome et la Gaule sur le Rhin, c'est la Germanie soumise. Ainsi, pour assurer la ligne du Danube, Trajan avait dû en conquérir la rive gauche, cédée plus tard aux Daces; ainsi, pour garder l'Armorique, il avait fallu passer la Manche et conquérir cette île Britannique, qui sans rien apporter aux Romains, leur donna autant de soucis

que le Rhin et le Danube. Rien ne montre mieux la fausseté du prétendu principe des frontières naturelles que ces incessantes expéditions des empereurs qui, alors comme aujourd'hui, ne comprenaient pas que la limite des États est dans le consentement des populations, nullement dans la circonvallation de la terre et des eaux. En même temps que la Germanie, mutilée par le fait de l'occupation du Rhin, se soulève, Rome se retranche : on bâtit le long du fleuve d'innombrables forteresses ; on fonde des colonies. Les généraux romains savaient du reste à merveille que, pour conserver un territoire étranger, il ne suffit pas d'y mettre garnison ; il faut en changer les habitants ; mais le moyen? Est-ce que le Rhin a pu jamais apprendre à parler latin ou celte?

Je ne cite que les faits principaux : le détail serait immense.

En 44 de notre ère, une révolte des Frisons est comprimée par Corbulon, qui gouverne toute la Germanie. Voilà Rome établie sur la

rive droite. Mais en 69, à la mort de Néron, qui donne le signal de la révolte? Civilis, descendant des anciens rois bataves, c'est à dire de cette portion du pays qui s'étend, partie dans le delta du Rhin, partie sur la gauche jusqu'à la Meuse. Les Bataves étaient de sang germanique, une colonie des Cattes. Tandis que l'armée romaine poussait l'ennemi devant elle, il reparaissait sur ses derrières. Civilis avait pour associé dans son entreprise Sabienus, préfet des Gaules, mais la Gaule ne suivit pas l'insurrection : la Gaule voulait conserver le Rhin, que Civilis voulait affranchir : le mouvement avorta.

En 90, les Sicambres paraissent sur le Rhin pour la première fois : dix ans après, ils forment une alliance avec ceux de Thuringe, Un peu plus tard, en 111, commence la fédération des peuples suéviques, sous le nom de *Suevia* (souabe) et *Alemannia*. Toute l'Allemagne d'une extrémité du Rhin à l'autre, frémit contre Rome. Mais le Rhin est trop fortement occupé par la ligne de forteresses ; pendant

le premier et le second siècle, l'effort des barbares est infructueux du côté de la Gaule ; ils sont plus heureux sur le Danube. Ce n'est que vers 190 que l'attaque commence en règle sur le bas Rhin par la confédération des Francs, sur le haut Rhin, par celle des Suèves.

La liguedes Francs se compose des Sicambres, des Attuariens, des Bructères, des Chamaves, des Saliens, de Frisons, des Cauques et des Ambivares. Le roi des Sicambres commande toute la ligne. Le mot *Franc*, qui sert de nom à la ligue, signifie homme libre, indépendant : les Francs sont les partisans de l'indépendance germanique, ce qui revient à dire de la liberté rhénane. Pour parvenir à leur but, leur tactique habituelle est celle-ci : descendus de leurs montagnes par le Mein, ils suivent le Rhin jusque vers ses embouchures; là ils trouvent des auxiliaires secrets, d'anciens parents; puis ils s'engagent dans la Belgique, d'où ils se répandent, selon la fortune des armes, sur les divers points de la

Gaule. En cas d'échec, ils demandent des terres qu'on ne songe pas à leur refuser : en attendant que la souveraineté du Rhin leur soit reconnue, ils en deviennent propriétaires. Du reste, un traité fait avec un parti n'oblige pas les autres : en sorte que la ligue, sans cesse renouvelée, jamais abattue, jamais engagée, jouit à la fois des chances de la guerre et des bienfaits de la paix.

A partir de 261, la guerre est continuelle : un de leurs corps est battu par Aurélien près de Mayence. En 260, un autre corps de Francs traverse la Gaule, les Pyrénées et passe en Afrique. En 276, après des succès mêlés de revers, ils obtiennent de Probus l'autorisation de rester dans la Batavie, entre les bras du Rhin. Presque aussitôt, en 281, ils se liguent avec les Saxons, et sont refoulés jusque sur l'Elbe. En 287, ils font cause commune avec Carausius, usurpateur, qui combat pour l'indépendance britannique, c'est à dire pour la liberté des deux rives de la Manche, comme les Francs combattent pour le Rhin ; enfin

par un traité conclu avec Maximien Hercule, en 291, ils obtiennent des terres aux environs de Trèves et de Cambrai, et sont incorporés à l'empire. La politique a des mots heureux pour déguiser ses mécomptes : l'incorporation, ici, c'est l'introduction de l'ennemi dans le pays.

Cependant l'indépendance n'est pas conquise; le Rhin n'est pas libre. Les Francs sont entrés sur les terres de l'empire, mais il sont sujets de l'empire, dont ils ont promis d'observer les lois. Il s'agit maintenant de convertir leur propriété en souveraineté. De 306 à 360, la guerre est continuelle, et le progrès des Allemands et des Francs, dans le haut et le bas Rhin, parfaitement soutenu. On fixe à l'an 317 l'origine des ducs de Franconie, sortis des chefs sicambres : titre accordé par la munificence impériale. En 332, ils entrent dans les armées de l'empire; en 355, un des leurs, Sylvain, est même proclamé empereur, et aussitôt assassiné : à cette occasion les Francs s'emparent de Colo-

gne et de plusieurs autres villes du Rhin qu'ils saccagent, et dont ils transportent les habitants, c'est à dire les Romains bien entendu. Autant en arrive à Mayence en 367. César ne voulait pas qu'il y eût de Germains en Belgique; les Francs ne souffrirent sur le Rhin ni Romains ni Gaulois. Enfin sous Julien, qui les vainquit plus d'une fois, dit l'histoire, la situation se dessine; les Francs incorporés par Maximien, possèdent, à titre de domaine propre, reconnu par l'empereur, la Batavie et la Toxandrie (Brabant septentrional).

Du côté de la Belgique, la ligne du Rhin est donc perdue. Les destins de Rome ont tourné, comme dit Tacite. Valentinien, après bien des triomphes, ne voit d'autre moyen de conserver la partie moyenne et supérieure du fleuve, que d'opposer Germains à Germains, barbares à barbares, sous la réserve de la suzeraineté de Rome. En 375, il appelle les Bourguignons, et leur accorde un établissement dans la Gaule, au bord du Rhin. Les Francs possessionnés suivent la même politique; en

377, ont voit un de leurs chefs, Mellobande, refouler 40,000 Allemands qui avaient pénétré près de Colmar, sur les terres de l'empire. En 378-381, les mêmes Allemands, qui avaient de nouveau passé le Rhin près de Bâle, sont battus par l'empereur Gratien, dont les armées sont commandées par Dudon et Arbogaste, aussi chefs des Francs, amis des Romains. *Amis des Romains*, cela signifie, comme on le verra bientôt, héritiers et successeurs. Dès lors, se disent les Francs, que veulent les Allemands? nous ne les connaissons pas.

Maintenant tout se brouille : l'empire tombe en dissolution, les barbares qui s'en disputent les dépouilles sont en guerre les uns contre les autres; les Francs, les plus puissants de tous par leur ligue, s'apprêtent à recueillir cette gigantesque épave. Sous les noms de Gratien, Valentinien jeune, Eugène, etc., on peut dire que déjà ils gouvernent l'empire, faisant et défaisant les empereurs. En 395, Arcadius, empereur d'Occident, sollicite et obtient la main d'Eudoxie, une de leurs filles.

En 409, l'année même de la prise de Rome, un traité d'alliance unit les Francs et les Belges : c'est le prélude de la fondation de la monarchie franque, dont le début fut, comme l'on voit, une conspiration du pays rhénan contre Rome et la Gaule.

De 428 à 435, il y eut, sous le général Aétius, un retour offensif des Gallo Romains contre l'invasion franque; la ligne du Rhin fut ressaisie, les Franco-Belges et les Noriques furent battus plusieurs fois; puis tout se termina par un traité d'*amitié*, ce qui veut dire par un abandon définitif de la Belgique. En 445, Clodion, après toutes ses défaites, a sa capitale à *Dispargum*, Diest, dans le Brabant méridional, ou peut-être Duysbourg près Tervueren, sur la lisière de la forêt de Soignes. En 465, nous trouvons Childeric à Courtrai; c'est le Rhin qui se retourne contre la Gaule, après avoir servi aux Romains à soumettre la Germanie. L'amitié des Romains et des Francs, lisez l'union de la Gaule et du Rhin, deux puissances séparées, ne fut pas sans gloire.

En 451, Aétius et Mérovée sont vainqueurs d'Attila; en 463, les Francs qui, après avoir chassé Childeric, avaient pris pour chef ou régent, pendant l'*interim*, le général romain Égidius (dont nous avons fait Gilles), battent les Visigoths, s'emparent de Cologne, de la Frise, de l'Ile des Bataves; en 471, ils écrasent les Saxons, leurs anciens rivaux, qui s'étaient avancés jusque sur la Loire. On dirait qu'un empire du Rhin se forme, mais en sens inverse de la politique romaine, et des plans de Jules César. Que va-t-il en advenir?

L'heure est solennelle : la dernière ombre de l'empire s'est évanouie en Occident. A la place de ce grand corps vermoulu se forme, en Italie, une monarchie des Hérules, puis des Ostrogoths, puis de Longobards; en Espagne, une monarchie des Visigoths et des Suèves; dans la Gaule, une monarchie des Francs. C'est celle-ci que le monde salue comme la principale héritière de Rome. Toutes les autorités gauloises, ecclésiastiques, civiles, militaires, sont animées du même sen-

timent. L'empire est tombé : eh bien, que le roi des Francs règne sur la Gaule et refasse l'empire, l'empire avec sa limite naturelle!

Aussitôt fait que dit. En 486, Clovis, un barbare de 22 ans, sans lettres, est pris pour fondateur : il attaque Syagrius, la protestation romaine, et le défait. Mais les institutions latines sont conservées; il n'y aura qu'un mot de changé : on ne dit plus, *Salut à César!* on crie *Vive le Roi!* De 491 à 509, Clovis se débarrasse de tous ces petits rois et chefs de la confédération franque, et réunit leurs États. Visiblement il tend à l'unité, à la centralisation impériale. Grave infraction au principe de l'indépendance et du fédéralisme germaniques. Comme il est finement stylé le jeune chef! Hors lui et ses compagnons, il n'y a plus de Francs; cela signifie que l'ancienne ligue est dissoute au bénéfice de la dynastie Marwinge des Saliens, et que la vieille Gaule, prenant le titre de royaume de France, affirme de nouveau son domaine sur le Rhin et sa suzeraineté sur les multitudes germaniques. Clo-

vis, en effet, que sa position nouvelle inspire de mieux en mieux, commence une série d'opérations contre ses conationaux ; il n'est plus Franc, mais Français : la ligue des vrais Francs (Souabes, Bavarois, Franconiens), que mécontente sa politique, est écrasée par lui à Tolbiac (496) ; alors, nouveau Constantin, époux d'une autre Hélène, il embrasse le christianisme par lequel il a vaincu ; il devient le bouclier de la foi et des mœurs romaines contre les hérétiques et les barbares, attaque, sous prétexte d'arianisme, le roi des Bourguignons, Gondebaud (500), gagne la bataille de Vouillé, en Poitou, sur les Visigoths (507), fait son entrée à Toulouse, assiége le roi des Visigoths, aussi arien, dans Carcassonne, et reçoit de l'empereur d'Orient, son collègue, son frère, le titre et les insignes de consul.

En un sens on peut dire que la monarchie française commence à la fédération franque, en 190 ; au point de vue gaulois, français, elle commence en 486, à la défaite de Siagrius.

C'est alors que les Francs, se distinguant de l'empire auquel ils succèdent, et de la Germanie qu'ils abandonnent, opèrent leur fusion avec la Gaule. Il est absurde de compter comme roi de France, un Childeric, un Mérovée, un Clodion, un Pharamond, un Marcomir, un Mellobande. Cette monarchie a pour principe et pour gage la restitution, au moyen d'une volte-face, de la ligne du Rhin, qu'avait reprise à la Gaule impériale la confédération des Francs. Ainsi l'invasion aurait fini par tourner contre elle-même; et la politique, d'accord avec la géographie, aurait eu raison des répugnances internationales.

Mais cette restitution, obtenue, pour ainsi dire, par un changement d'étiquette, la raison des peuples la consacrera-t-elle? Les rois de France sauront-ils, en devenant maîtres de la Gaule, conserver ce que leurs aïeux eurent tant de peine à conquérir sur la Gaule même, et qui leur garantissait à tout jamais, l'empire de l'Europe?

Non, et c'est ici que l'histoire redouble

d'intérêt. Les rois de France seront dépouillés de ce précieux gage, comme le furent les Césars. Une volonté supérieure semble se placer entre eux et le Rhin. Clovis aura beau, sa vie durant, chercher par tous les moyens à souder le Rhin à la France; d'un côté protéger les institutions de Rome, adopter son culte, porter sa livrée, initier ses Francs à la civilisation latine, suivre contre l'Allemagne la stratégie des Césars; de l'autre, fixer sa résidence sur le point décisif, près du Rhin, à Tongres, comme Charlemagne fixera plus tard la sienne à Aix-la-Chapelle; il ne peut faire que le pays rhénan ne tende violemment à se séparer, et qu'il ne se sépare. A la mort de Clovis, en 514, les Francs, conformément au principe de leur origine, au génie de leur race, l'idée fédéraliste, partagent la monarchie en quatre lots, parmi lesquels il en est deux significatifs : l'Austrasie, *Oostrya*, royaume de l'est, entre le Rhin et l'Escaut; et la Westrasie, *Westrya*, royaume de l'ouest, appelée aussi Neustrie, entre l'Escaut et

l'Océan. En un trait de plume l'œuvre si savamment élaborée depuis 60 ans par Aétius, Mérovée, Egidius, Clovis, est ruinée de fond en comble.

Clotaire Ier, en 558, réunit de nouveau tous les États de Clovis; mais la séparation se refait et toujours de la même manière, en 561; il ne vient à l'esprit de personne de composer un royaume du Nord, allant par exemple, de l'embouchure de la Seine à Strasbourg; un royaume du milieu, comprenant le pays entre la Seine et la Garonne; et un royaume du midi, allant de la Garonne aux Pyrénées. Rien de semblable : le Rhin forme une population à part, et pour éviter le mélange, le partage se fait parallèlement au fleuve, d'orient en occident. En 613, toute la monarchie franque se trouve réunie sous Clotaire II; en 628, elle est repartagée comme la première et la seconde fois. En 687, la bataille de Testry, gagnée sur le maire de Neustrie, Ebroïn, par le maire ou duc d'Austrasie, Pepin de Herstal, détermine une nouvelle reconstitution, qui,

sous des princes puissants, Charles Martel, Pepin le Bref, Charlemagne, se soutient jusqu'à la mort de ce dernier, en 814. Deux partages eurent lieu, cependant, comme pour interrompre la prescription, l'un à la mort de Charles Martel, en 741, entre Pepin le Bref et Carloman, l'autre à la mort de Pepin le Bref, en 768, entre Charles et un autre Carloman. Mais Charlemagne mort, les Francs n'y tiennent plus : en 817, Louis le Débonnaire essaie d'échapper à la fatalité qui le presse, en s'associant ses enfants. Le tiraillement est visible; d'un côté, on voudrait garder l'unité, de l'autre, on demande la séparation. De là ce règne malheureux du Débonnaire, Enfin, la rupture s'accomplit, irrévocable cette fois, à la mort du triste fils de Charlemagne.

Par le traité de Verdun, en 843, l'empire des Francs est divisé en trois royaumes : 1° royaume de Germanie ou d'Allemagne, comprenant tous les pays situés à la droite du Rhin ; 2° royaume de Lother, *Lotherik* ou

Lotharii regnum, d'où par corruption *Lotharingia*, Lorraine, comprenant tous les pays situés à la gauche du Rhin, et à l'ouest de la chaîne alpique jusqu'à la Meuse, la Saône et et le Rhône; 3° royaume de France, formé des pays à l'ouest du précédent. Délimitation aussi naturelle qu'il soit possible de l'imaginer; mais qui, pour conserver la nationalité du Rhin, sabre celles de la Saône et du Rhône. C'est alors que le nom de Neustrie tombe en désuétude, et fait place à celui de France. En vertu du même partage, la qualité impériale est affectée au royaume du milieu, à cette longue bande qui de l'embouchure du Rhin va à l'embouchure du Rhône, longeant la gauche des deux fleuves. Pourquoi? C'est que le rétablissement de l'empire n'est pas l'œuvre de la Gaule, mais des Francs; d'ou résulte que la qualité de roi de France, dans le sens moderne du mot, est exclusive de la dignité impériale comme la possession du Rhin. En la personne de Lother, c'est le Rhin qui est couronné empereur.

Les faits qui suivent ne sont que l'application de cette idée.

En 869, le royaume de Lotharingie, déjà soumis à un partage, devient vacant par la mort de Lothaire II. Les oncles du défunt, Louis de Germanie et Charles le Chauve, roi de France, se partagent la succession, chacun prenant ce qui l'arrondit, Louis, le Nord, c'est à dire le pays rhénan; Charles le Sud, c'est à dire la Provence et la Bourgogne; le tout sans égard aux droits de Louis, leur neveu, frère de Lothaire, qui régnait en Italie avec le titre d'empereur. Mais en 872, l'empereur Louis, ayant obtenu de son oncle de Germanie la restitution de la part de la Lotharingie qu'il s'était appropriée, put alors se faire couronner à Rome au double titre d'empereur et de roi, et confirmer ainsi, par la propriété du Rhin et par le sacre, son titre jusque-là précaire. Celui-ci mort, en 876, Charles le Chauve, qui n'avait pas voulu se dessaisir des provinces accrochées au royaume de Lother, se hâta de prendre le titre d'empereur; et

comme l'empire implique ou suppose la possession du Rhin, il se met en devoir de saisir aussi ce qui reste du royaume de Lother. Mais ses prétentions sont repoussées : il est défait par Louis de Germanie, à Andernach, sur le Rhin, et meurt peu après au pied des Alpes.

La prétendance de la France repoussée, la Lotharingie sans maître, qui sera empereur? personne; il y a interrègne. En 880, les seigneurs lotharingiens offrent la couronne au roi de France, Carloman, qui ne peut ou n'ose l'accepter. On la porte à Charles de Souabe, qui devient, *ipso facto*, par la vertu du fétiche, empereur en 881.

En 887, Charles de Souabe est déposé : la dignité impériale est conférée à un duc de Carinthie, Arnoul, qui, du même coup, est proclamé tout à la fois roi de Lotharingie et roi d'Allemagne, et se fait couronner à Rome en 896. Tantôt c'est le Rhin qui donne l'empire, tantôt c'est l'empire qui donne le Rhin, et toujours à l'exclusion du roi de France. En voici un nouvel exemple :

Devenu empereur, roi de Lotharingie, par conséquent, Arnoul abdique cette dernière couronne en faveur de son fils naturel Zwentibold, chassé bientôt par ses sujets, et remplacé par son fils encore mineur. Sur ces entrefaites, l'empereur Arnoul vient à mourir; et voilà que ce mineur, Louis, dit l'Enfant, devient aussitôt, par la grâce du Rhin, empereur. C'était pousser loin, dans un monde chrétien, le fétichisme; une réaction était inévitable. A la mort de Louis l'Enfant, arrivée en 911, Conrad de Franconie fut élu empereur et roi de Lotharingie, l'empire et le Rhin étant toujours réputés inséparables. Cette élection, que combattit en vain Charles le Simple, roi de France, descendant de Charlemagne, fit prévaloir ce principe que la succession impériale n'était pas, comme les successions royales, ducales, baronniales, soumise à la loi du sang, qu'elle était élective, et appartenait à la Germanie, dont Charlemagne, de même que Clovis, n'avait été que le représentant. Ainsi l'empire sortit de la maison et

du patrimoine de Charlemagne; ce fut une révolution. Le principe posé par Conrad de Franconie reçoit, en 919, sa seconde application par l'élection de Henri l'Oiseleur, chef de la maison impériale de Saxe. A dater de ce jour, la Lotharingie, pays entre le Rhin et l'Escaut, n'est plus qu'un fief héréditaire du royaume d'Allemagne, le duché de Lother; tandis que la Flandre, pays à gauche de l'Escaut, ancienne Neustrie, relève du roi de France. Mais telle est encore la puissance de ce qu'on pourrait appeler la superstition rhénane, qu'en 940, Gislebert, devenu duc héréditaire de Lotharingie par la munificence de Henri l'Oiseleur, se souleva à la mort de celui-ci, contre Othon Ier, son fils et son successeur, et osa lui disputer l'empire. Il fut vaincu, et périt dans le Rhin. Treize ans plus tard, le duché de Lother fut donné à saint Brunon, archevêque de Cologne, qui en fit deux parts: l'une appelée haute Lotharingie, comprenant l'Alsace et la Lorraine moderne; l'autre, la basse Lotharingie, formée de l'archevêché de

Cologne et toute la Belgique à l'est de l'Escaut. Ainsi coupé, le Rhin ne remua plus ; les deux tronçons restèrent allemands, mais ne purent plus se joindre. La partie inférieure, l'antique patrimoine carlovingien, passa successivement dans la famille des ducs de Bouillon,— on voit ici pourquoi ce fut un Bouillon qui commanda la première croisade ; — de la maison de Bouillon dans celle de Louvain, qui la conserva jusqu'en 1430, époque où la totalité des Pays-Bas entra dans le duché de Bourgogne. Spéculation malheureuse ! En érigeant, en faveur de Philippe le Hardi, le duché de Bourgogne et lui donnant pour femme Marguerite de Hainaut, le roi Jean avait cru rallier un jour le Rhin à la France; il ne fit que créer un nouveau royaume de Lotharingie, qui pendant près de trois quarts de siècle désola la France et tint un moment l'empire en échec. C'est par la maison de Bourgogne que les Pays-Bas sont tombés aux mains de l'Espagne, et finalement de l'Autriche, son héritière.

Ainsi, ni la Gaule celtique, ni la Gaule ro-

maine, ni la Gaule franque ou féodale, ne put réaliser la pensée de sa frontière naturelle, saisir et conserver la ligne du Rhin. Charlemagne enterré, à peine si les rois de France, ses successeurs, parviennent à maintenir leur suzeraineté sur la Flandre : comme si le Rhin qui les répudie, ne se croyait sûr de lui-même qu'à la condition d'englober l'Escaut et de s'étendre jusqu'à Boulogne. Que demandait, en 1214, Philippe Auguste, combattant à Bouvines contre l'empereur, le duc de Brunswick, le roi d'Angleterre et le comte de Flandre, ligués contre lui? Était-ce qu'on lui rendît l'héritage de Charlemagne, du chef de sa femme, Isabelle de Hainaut, descendante du grand empereur? Eh! non; il réclamait uniquement son droit de suzeraineté, lui garantissant éventuellement le retour de la Flandre, l'ancienne Neustrie, à sa couronne, la réunion de la France à la France même. Ses successeurs, dans leurs démêlés avec les comtes de Flandre, ne vont pas au delà. Au treizième siècle, la bourgeoisie, qui déploie sur toute

l'étendue des Pays-Bas ses bannières communales; au seizième siècle, la réforme qui s'y insinue, ne leur donnent pas la moindre envie d'y penser. Alors la révolution semblait s'être chargée de garder le Rhin contre la France.

Mais lorsque Louis XIV, ayant conquis la Franche-Comté et l'Alsace, fut devenu maître de toute la haute Lotharingie, quand il y eut ajouté la Flandre française, quand, enfin, il osa accepter, pour son petit-fils, le testament de Charles II, l'antique coalition du Rhin se réveilla. L'Autriche, l'Empire, l'Angleterre et la Hollande, déclarent la guerre à la France. Les hostilités commencent en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas, sur terre et sur mer. Il y va cette fois de la suprématie de l'Europe. Après douze ans de lutte, le roi de France est contraint de poser les armes et d'accepter une paix humiliante. Le traité d'Utrecht, 1713, stipule que les *Pays-Bas catholiques*, enlevés à la couronne d'Espagne, *serviront de barrière et de sûreté aux Provinces-Unies contre la France*. C'est toujours le Rhin qui s'affirme

comme ennemi du nom français. Boileau a eu raison de peindre le courroux du fleuve au passage des armées françaises; il a mieux compris la loi dès antipathies nationales que Béranger, disant dans une de ses plus belles odes :

> Le Rhin aux bords ravis à ta puissance
> Porte à regret le tribut de ses eaux ;
> Il crie au fond de ses roseaux :
> Honneur aux enfants de la France !

Hélas! non, le Rhin ne regrette pas la France. La Révolution a pu lui imposer ses principes parce que le droit est plus fort que la fatalité : elle ne lui a pas rendu le cœur français. Bade, la Bavière, la Belgique, la Hollande, la Prusse sont aujourd'hui des États plus libéraux que la France elle-même; mais ce résultat, qui nous accuse, prouve justement que les coalitions de 1805, 1809, 1813 et 1815 n'eurent pas pour objet d'étouffer la Révolution comme les Bonaparte n'ont cessé de le dire; elles ont eu pour but l'indépendance du Rhin, gage de la liberté des nations. Et cer-

tes, il n'y avait pas rien que des Prussiens et des Anglais à Waterloo, il y avait aussi pour un bon tiers des Hollandais et des Belges.

Maintenant cinq nations libres gardent le Rhin contre l'autocratie napoléonienne : la Prusse, la Bavière, Bade, la Hollande et la Belgique ; derrière elles la Confédération germanique ; sur les ailes, l'Autriche et l'Angleterre. L'expédition de Lombardie, préparée de longue main, conçue d'abord comme un préliminaire indispensable à la conquête du pays rhénan, cette expédition ayant avorté, Napoléon III, malgré le gain de cinq batailles, se déclarant, par la paix de Villa-Franca, vaincu, une entreprise sur le Rhin serait aussi scabreuse qu'une descente en Angleterre. Elle ne réussirait que par la défection des grandes puissances, l'égoïsme de l'Angleterre, la conspiration des trois empereurs. Il faut s'attendre à tout de la part des gens qui ont la haute main dans les affaires du monde, et ne pas trop compter non plus sur l'énergie des populations. Le paupérisme, l'agiotage,

l'amour des grades et des places, sont de mauvais gardiens du patriotisme. Que de bourgeois qui pour un supplément d'affaires, que d'officiers qui pour une promotion, que de fonctionnaires qui pour une augmentation de traitement, se consoleraient vite de la perte de leur nationalité !... Quoi qu'il en soit des desseins des souverains et de l'indifférence des masses, tirons la conclusion philosophique et pratique de cette étude,

On a cru trouver pour la délimitation des États une sorte de principe dans la configuration du territoire; bientôt, l'intérêt le plus puissant d'une nation étant d'assurer, par une bonne ligne de défense, son indépendance, ce prétendu principe a presque passé en règle de droit. Des philosophes, de l'école d'Héraclite, prenant la chose à un autre point de vue, sont allés jusqu'à déplorer ces barrières, source, selon eux, d'antipathies et de haines, et qui témoignent visiblement du passage de Satan sur le globe.

L'ethnographie et l'histoire démentent plei-

nement cette opinion. Ce qu'on prend pour frontière naturelle, chaîne de montagne, fleuves, golfes, détroits, tout cela, de par la nature, que tantôt on invoque et tantôt on calomnie, est précisément centre et milieu. Les siècles, amenant la divergence des habitudes et la dénaturation des physionomies, deux invasions de barbares, l'anarchie féodale remplacée par l'anarchie économique, telles sont les causes qui ont créé entre les deux rives de la Manche une rivalité profonde, alors que l'histoire nous les montre homogènes de population, de langue, de mœurs, unies depuis César jusqu'à Augustule, dans leur résistance à l'absorption latine. Mais ce qui a cessé d'être une vérité pour la Manche est demeuré vrai pour le Rhin et pour une multitude d'autres prétendues barrières inventées par la politique. Le Rhin est allemand, comme la Seine est parisienne ; il faut bon gré mal gré que nous en passions par là.

Quelle sera donc, me demanderez-vous, la limite des États?

Ma réponse est simple : cette limite résultera du groupement spontané des populations, indépendamment de toute configuration géographique, et même de toute nationalité. En deux mots, les limites des États sont une création de la politique, non une prévision de la nature ; elles sont par conséquent ce qu'elles peuvent, ici la Manche, là le Rhin ou les Pyrénées, hier le Tessin, aujourd'hui le Mincio, ailleurs rien. La ligne de démarcation d'un État est partout et nulle part. Dans tous les cas, je répète que la délimitation entre deux États implique de part et d'autre le consentement des populations limitrophes, à moins qu'un intérêt supérieur à celui des deux États eux-mêmes n'en décide autrement.

Or, il est telle limite à laquelle ni la politique internationale ni le vœu des populations ne permet jamais à un État d'atteindre. Relativement à la France, le Rhin est dans ce cas. Le Rhin a, de tout temps, servi de limite, mais entre États germaniques, jamais entre la Germanie même et la France. J'en ai dit la

raison, manifestée par plus de deux mille ans de combats. C'est qu'avec une pareille ligne stratégique la France deviendrait bientôt dominante en Europe et prépondérante sur le globe.

De tout cela fera-t-on un texte d'accusation contre la nation française, toujours réclamant cette ligne du Rhin, et par le fait toujours aspirant à une sorte de dictature du monde entier?....

NOTES ET FRAGMENTS

I

SPECIMEN DE NOTRE MANIÈRE DE PHILOSOPHER

Le Rhin est le fleuve chrétien par excellence : le commandement des croisades lui appartient.

La France est unitaire : c'est pour cela qu'elle est exclue de l'Empire. Car l'Empire est l'unité fédérale de la chrétienté, dont le titulaire, roi du Rhin, de Saxe ou de Souabe, duc d'Autriche ou de Franconie, n'absorbe pas ses feudataires et électeurs, tandis que le roi de France doit absorber ses grands vassaux.

Voilà ce qui fonde le titre des États de Hollande et de Belgique à l'indépendance : c'est une barrière élevée entre l'Allemagne et la France, comme disait le traité d'Utrecht.

Les alarmes mal fondées. — Un acte de violence peut être de nouveau commis : il ne tiendra pas.

Que les trois empereurs se coalisent : à l'instant la conjuration des peuples les démolit.

Le Rhin est protestant, fait la réforme ; la France reste catholique romaine en religion, mais va à la révolution par Rabelais, etc., — mouvements tout différents.

Le Rhin est chrétien et protestant ; la France, païenne, sceptique, doctrinaire et centralisatrice. — Que le Rhin prenne les mœurs de la France, il deviendra français. — La révolution belge de 1830 et l'établissement du système constitutionnel ont plus fait pour l'incorporation de la Belgique que toute chose au monde.

La Belgique devait reprendre son principe

municipal, mais le branle avait été donné en 1814 : le stathouder de Hollande était devenu roi; la Belgique ne pouvait faire moins que de s'ériger en royaume.

—

Que penser aujourd'hui d'une invasion du Rhin, après tout cela?

On comprend les guerres des ducs de Bourgogne, de François Ier, de Louis XIV et Louis XV, les guerres des Romains et des Francs : l'état des lumières, le mouvement de l'histoire, ne permettaient pas de penser mieux, de voir plus loin, d'agir autrement.

Aujourd'hui, ce serait d'un orgueil insupportable, et d'un vrai brigandage.

Occuper un pays qu'on ne peut garder, qui ne veut pas de vous, etc.

—

A ceux qui diront qu'en abandonnant les

prétentions de la France sur le Rhin, je sacrifie les intérêts de mon pays, je réponds que c'est précisément en cela que je le sers, en le délivrant d'un affreux cauchemar qui lui a coûté des millions et des milliards ; des efforts stériles.

II

PRINCIPE DES FRONTIÈRES NATURELLES

1. Contradiction inhérente à ce principe : en résultat, il y a des points stratégiques, il n'y a pas de frontières naturelles.

2. Mais les points stratégiques ne suffisent pas seuls pour assurer l'empire à une race; il faut des armées qui se renouvellent sans cesse; et, pour avoir des armées, il faut une population nombreuse, forte, riche, par conséquent laborieuse : car ce n'est qu'à ce titre que se conservent les armées.

La race latine et la race anglo-saxonne.

3. Il faut de plus une puissance d'absorption, capable de surmonter tous les obstacles

de culte, de mœurs, d'opinions, d'institutions, d'idées; en un mot une civilisation supérieure.

4. France et Rhin : position de la France, latitude, géographie, climat. A ne considérer que l'ensemble du continent d'Europe, et des mers environnantes, paraît comme la cheville ouvrière du mouvement général.

Génie. Les qualités déterminées par le climat; et les idées déterminées par le génie d'abord.

5. Origine : races, position prise par les deux races.

6. Première attaque : vient des Gaules; semble purement causée par le trop plein de population. A ce moment, l'homme celtique tout aussi entreprenant que l'homme germanique par sa nature. Retour teutonique.

7. Rome, Gaule et Rhin : longue lutte, depuis César jusqu'à Clovis.

Rome, supérieure par les armes, la civilisation et le travail, accomplit, à l'aide du point stratégique, son empire sur l'Europe.

Rome se déprave par le luxe, l'esclavage, l'oisiveté, le militarisme; après avoir vaincu par sa frugalité, son énergie industrielle. Jamais il n'y eut de plus durs laboureurs que ceux du Latium, de l'Étrurie, de la Gaule cisalpine.

Pas de plus infatigables soldats : ces grands

corps germaniques, qui mesuraient en moyenne un pied de plus en hauteur que le soldat romain, ne peuvent soutenir son labeur, porter son sac et ses armes.

8. Clovis-Charlemagne.—Les Barbares unis au sacerdoce cosmopolite finissent par tirer la dernière conséquence du principe chrétien, en constituant l'Église, c'est à dire l'épiscopat, le catholicisme. Fluctuation curieuse.

Longue résistance des races romanes à la papauté, Le Rhin *impérial, papal* et *fédéral*. La distinction des pouvoirs. Toutes les hérésies viennent du Midi,

9. Moyen âge : balance perpétuelle de la papauté et de l'empire, par l'Italie. Énergie laborieuse de l'Italie. Elle fonde l'ère du travail, de l'économie publique, de la richesse. Origine de la *Hanse;* beaux commencements des villes flamandes. Partout, au nord et au midi, la devise commune est : *Labor improbus omnia vincit.*

Le Rhin *impérial*, *papal* et *fédéral* résiste à toutes les attaques de la France.

Les Flamands feudataires, mais germains d'origine, etc., industrieux, repoussent la France.

10. Philippe le Bel et la papauté : on se dégoûte du catholicisme; le premier signal est donné par la France : il ne sera compris que deux siècles plus tard par l'Allemagne.

11. *Le Rhin bourguignon :* SCISSION FRANÇAISE : calamité pour notre pays; l'histoire recommencée absurdement, plutôt que de consentir une réunion. — Le Bourguignon aspire à dominer en France et en Allemagne : les deux partis menacés se réunissent et l'étouffent. Corruption générale du catholicisme.

12. *Le Rhin protestant :* prépondérance momentanée de la réforme. Mais c'est un illogisme, aujourd'hui pure hypocrisie. Commencement d'émancipation des âmes.

13. La France *unitaire :* unité de législation, de tribunaux, etc. — Le Rhin battu d'abord par Louis-XIV, qui prend Strasbourg, l'Alsace, la Franche-Comté, une partie des Flandres,

L'homme du Midi repousse la réforme comme une ineptie, et il a raison. Point d'autorité, point d'Église, point de dogme, point de foi : il faut des têtes lourdes, massives, obstinées, pour s'infatuer d'un Luther. Allez vous franchement à la non-religion ? Dites-le, nous sommes avec vous.

Le Rhin se venge par le *travail* et la *liberté arminienne.* Hollande.

14. La *France philosophique et révolutionnaire.* — Le Rhin conquis, grâce à la supériorité de l'idée. L'Europe conquise peu s'en faut.

Mais il est *trop tard.* Le Rhin ne sert plus de rien.

15. La Manche est le vrai point stratégique. Et la Manche n'y suffirait pas : il faudrait tenir l'Atlantique, le Grand-Océan stratégique, la ligne de communication des deux mondes.

Ainsi les mœurs, les idées se modifiant, le travail se développant, les intérêts se balançant, le point stratégique change. Pour faire la conquête, je ne dis plus du monde, ni de l'Europe, mais d'un pays de quelque importance, la Belgique et les provinces rhénanes, et pour conserver une telle conquête, il ne suffirait plus de la possession du Rhin, de Mayence, Wesel, Coblentz, ses *clefs* ou *brides*, disait Napoléon : il faudrait absolu-

ment s'emparer de la Manche, être maître des deux rives, tenir avec, Londres, Portsmouth et Liverpool, Anvers, Hambourg, Dantzig et Cronstadt; puis Gibraltar, Malte, Suez; Constantinople et Sébastopol; il faudrait enfin tenir Panama, les Antilles, le Cap, Singapore, Taïti, toutes les stations, tous les passages.

16. Aujourd'hui les races romanes se débattent contre les restes de tyrannie morale et matérielle qui les enlacent.

Quelle prediction faire?

Elles valent les autres; elles valent peut-être plus, car jusqu'à présent elles n'ont été vaincues que par la force, et pas égalées par les qualités de l'esprit et de la conscience.

L'accumulation des richesses obtenues par le travail et l'épargne, chez certaines fractions de la race anglo-germanique, ne prouve rien.

Là où l'homme latin est libre, délivré de ses mauvaises lois, il fait aussi bien;

Là où le Germain est opprimé, il succombe tout de même et souvent mieux.

Il est pourtant vrai de dire que le Germain

s'accommode plus volontiers que le Romain, d'un état de choses quasi juridique, quasi exact, d'une économie anarchique, abrutissante et honteuse. Le paupérisme ne s'est vu nulle part chez les modernes au degré où on l'a observé à Londres et dans les Flandres.

Le prolétariat commence à se reformer en Amérique et parmi les individus anglo-saxons eux-mêmes.

C'est cette plaie que ne peut supporter l'œil du Français, qui l'arrête, et qui ne lui permettra d'atteindre tout son développement que lorsqu'elle sera guérie.

Une pensée supérieure travaille la France depuis quarante ans. Elle lui assurerait de nouveau la suprématie du globe, si la conséquence de cette idée n'était précisément, en entourant tout individu de garantie, de providence et d'amour, de détruire toute suprématie.

On n'a pas fait le compte des crimes de la race anglo-saxonne. La richesse de l'Angleterre et de l'Amérique n'a pas d'autre source que le pillage, la conquête et la facilité de multiplier et de s'enrichir sur un sol riche et que personne ne vous dispute. Mais attendez que les cadres soient remplis, et vous verrez.

A cette heure, l'Angleterre, l'Allemagne sont travaillées des mêmes misères que l'Italie et la France.

Tout ce qui se fait depuis dix ans se fait à contre sens.

—

On se trompe fort, si l'on croit que le Français aime les conquêtes et la domination : il ne supporte pas d'être dépassé ; il n'a pas le génie de l'envahissement et du commandement.

Rien ne s'acquiert plus vite que la richesse et elle se perd encore plus vite. Mais la grâce, le goût, l'esprit, la justice ne s'acquièrent guère et ne se perdent jamais.

—

On parle de la *nature des croyances religieuses*, tantôt comme d'une chose fatale, tantôt comme d'une chose qu'il depend de la sagesse humaine de changer et d'améliorer. — Cela est bien d'un unitaire, d'un Anglo-Saxon, d'un Pritchard, vendant du thé et des bibles.

La réforme n'est rien par elle-même qu'un

commencement de négation et de révolte : il est du dernier absurde d'en faire une religion. C'est comme *révolte* et *négation* qu'elle agit sur l'esprit, et qu'elle est bonne ; hors de là, pure hypocrisie et néant.

Mais ce milieu déjà corrompu ne peut durer : il faut qu'il disparaisse.

Dans cette voie, vraiment libératrice, le génie français a marché le mieux : malheureusement, par un concours de causes inutiles à rapporter ici, le gouvernement français est depuis soixante ans en travers des aspirations françaises.

Le *Français* a besoin : 1° d'une constitution non seulement politique, mais d'une législation économique qui satisfasse sa conscience ; 2e d'être en rapport constant avec son centre national.

Est-ce un signe de *faiblesse?* C'est tout simplement le signe d'un génie éminemment civilisateur, et un élément de force.

—

Quand l'univers l'écraserait, dit Pascal, l'homme vaudrait mieux que ce qui l'écrase : car il pense, et l'avantage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien.

La vie est plus heureuse en France, en Italie, en Espagne, qu'en Allemagne, en Angleterre, et même en Amérique. — L'Américain fait pitié avec ses millions dont il ne sait que faire.

. . . .

Décadence française

Elle est visible, et depuis longtemps. (Cf. Raudot, et *Progrès des Anglo-Saxons.*)

Si cela continue, la France arrivera à néant.

Peu à peu le travailleur belge, allemand, anglais, l'envahira, écrasera par la concurrence l'indigène. Alors la France sera enlevée par l'auxiliaire étranger, comme l'empire romain par les auxiliaires barbares ; la race sera refoulée peu à peu par de plus forts qu'elle. Déjà le mouvement est commencé.

Il faut que la nation se garde bien; pour cela qu'elle repousse les fermiers étrangers, et qu'elle contienne ses propriétaires.

Mais quelle est la cause de cette décadence? La contre-révolution.

La France est détruite par ses exploiteurs, etc., etc.

Une nation doit être dirigée selon ses aptitudes. La nôtre ne l'est pas. N'a jamais eu que quelques instants de liberté.

. . . .

III

LES FRONTIÈRES NATURELLES

La constitution féodale abrogée, au moins en ce qui touche les rapports des États, ceux-ci se trouvent placés les uns vis-à-vis des autres dans une condition, non plus semblable, mais analogue à celle des États antiques : la déclaration d'indépendance les replace sous la loi d'antagonisme, à peine modifiée par la reconnaissance d'un droit et d'une morale naturels. De nouveau, ils tendent à leur absorption réciproque, comme si l'utopie, con-

damnée sans retour, d'une monarchie universelle devait se réaliser une seconde fois.

Sans doute la tendance unitaire n'aura plus, au dix-septième siècle, l'intensité qu'elle avait eue 2,000 ans auparavant : cela tient d'abord aux découvertes des navigateurs.

Depuis la fin du moyen âge, le mouvement d'expansion de la race caucasienne s'est dirigé vers des contrées éloignées de l'Europe : Japhet le progressiste a commencé résolûment la colonisation du globe. La Hollande a ses îles; l'Angleterre sera bientôt maîtresse de l'Australie et de l'Inde; le Portugal et l'Espagne tiennent le Mexique, le Pérou, le Brésil, les Atlantiques; la France a sa part de l'Amérique du nord, en attendant qu'elle fonde sa domination sur l'Atlas. Jusqu'à ce que les nouvelles terres, que tant de riches débouchés soient devenus insuffisants, on peut regarder une guerre de suprématie entre les États européens comme tout au moins prématurée. Avant qu'elle éclate, le temps aura porté conseil.

Puis, ce n'est pas une pure négation que cet élément démocratique qui, s'emparant du spirituel et du temporel, a grandi sur les ruines de la féodalité et du sacerdoce de 1309 à 1648. Une sorte de niveau ou de balance tend à s'établir entre les États, en vertu du nouveau droit, expression de l'unité et de la solidarité humanitaire. Égaux devant la nature et devant la destinée, appelés à la même civilisation, les peuples affirment de plus en plus leur individualité et leur souveraineté : ce n'est pas un petit obstacle, on l'a vu en 1813, on le voit en 1859, que cette puissance d'opinion.

Cependant si la reconstitution d'un grand empire est devenue tout à fait improbable, pour ne pas dire définitivement impossible, le danger d'une lutte subsiste, et plus que jamais le problème de l'équilibre des États et de la pacification générale est à l'ordre du jour.

Ici, nous abandonnons pour quelque temps le fil de la chronologie. L'hypothèse que nous

allons examiner, ainsi que la suivante, appartient comme les autres à la raison universelle; elle a son importance très grande dans la politique, et son action non moins apparente dans l'histoire. Mais elle ne s'est pas produite à un moment spécial, elle ne détermine pas une période ni un siècle; elle se trouve, au contraire mêlée à tous les systèmes, elle est de toutes les époques, de tous les essais, comme la nature, qu'on trouve toujours dans les conseils de la Providence.

L'idée d'une délimitation naturelle des États, aussi vieille que la société, a obtenu de nos jours une recrudescence de faveur. Il faut, se dit-on, que chaque État reste dans les limites que la nature lui assigne, et faire de ce principe un article du droit des gens.

La solution serait d'un matérialisme assez brutal : la paix garantie par la camisole de force. Mais, je le répète, l'idée a des faits pour elle, elle a donc aussi sa raison. A première vue, il saute au yeux que les Pyrénées séparent admirablement la France de l'Espagne,

et la Manche de l'Angleterre. Il est positif aussi que les États, dans leurs remaniements perpétuels, se sont rapprochés autant qu'ils l'ont pu de ce qu'on pouvait considérer comme une limite naturelle. Enfin l'idée d'une frontière assignée par la nature a le mérite très grand, aux yeux de la philosophie, de transporter la question de la sphère subjective, où elle s'est jusqu'à présent renfermée, dans la sphère objective, hors de laquelle la vérité reste toujours conventionnelle; ce n'est plus seulement à la raison de l'homme, très respectable assurément, que nous allons demander la solution du problème de la paix: c'est aussi à la raison des choses, sans laquelle il faut bien avouer que la première n'est que fantaisie et déception. L'entendement avec ses concepts d'unité, diversité, liberté, etc., est l'instrument de la science et du droit; mais cela ne suffit pas; l'esprit demande quelque chose de plus; il lui faut. avec des combinaisons, des réalités.

Certes, il serait à souhaiter que chaque

État pût être délimité et circonscrit avec la même netteté que l'Angleterre, les deux péninsules hispanique et italique, et la France. Mais sans compter que de semblables circonscriptions sont rares, elles rencontrent dans l'application deux difficultés graves : la première est qu'elles ne s'accordent pas avec le principe des nationalités, que cependant elles supposent ; la seconde, qu'en l'absence d'une constitution économique, elles sont un moyen de domination bien plus qu'une garantie de paix.

IV

CRITIQUE DE L'IDÉE D'UNE DÉLIMITATION NATURELLE

I

. . . .

Trois fois, sous la première race, l'Austrasie se sépare : en 687, la bataille de Testry gagnée sur Ebroïn, maire de Neustrie, par le duc d'Austrasie, Pépin de Herstal, semble reconstituer dans son intégrité la monarchie franque, plus forte, plus glorieuse que jamais, sous une dynastie nouvelle. L'idée qui en 486,

avait présidé à la fondation de la monarchie franco-gauloise, est reprise en sous-œuvre par Pépin de Herstal, Charles Martel, Pépin le Bref et Charlemagne. C'est toujours le Rhin, que les princes, le clergé, toute la Gaule ont en vue : c'est par le Rhin que Charlemagne vient à bout des Saxons, et mérite d'être proclamé empereur d'Occident; mais Charlemagne avec tout son prestige n'y fera pas plus que Clovis; son successeur Louis le Débonnaire est forcé de partager son vaste empire; après sa mort, en 843, le traité de Verdun, qui fonde la Lotharingie, sépare pour toujours le pays rhénan du reste de la France.

A partir de ce jour, l'attraction germanique devient la plus forte; la féodalité en se constituant rend d'ailleurs toute prétention inutile. Ce n'est qu'après des siècles, en 1214, que la France, proclamant son antique et géographique unité, viendra dire, à Bouvines, aux nouveaux Francs confédérés, l'empereur d'Allemagne, le duc de Brunswick, le roi d'Angle-

terre et le comte de Flandre, qu'elle ne perd pas de vue la ligne du Rhin.

Ainsi, ni la Gaule celtique, ni la Gaule romaine, ni la Gaule franque, ou ce qui revient au même, ni les Francs devenus romains et gaulois, ne peuvent réaliser la pensée de rendre à notre pays la ligne du Rhin. Louis XIV y échoua : venant après la Réforme, après le traité de Westphalie, il rencontrait un nouvel et insurmontable obstacle. Si à la majorité de ce prince, les provinces du Rhin avaient fait partie de ses États héréditaires, la condition de l'Europe eût été changée. Avec le caractère du prince, avec des hommes de guerre tels que Turenne, Condé, Vauban, Luxembourg, Villars, avec la supériorité de civilisation, la conquête pouvait s'accomplir? Qu'eût-elle duré? c'est une autre affaire. Après la Réforme et la promulgation des nouveaux principes, le pays de la rive gauche n'appartenant pas à la France, il n'y avait rien à faire : le Rhin nous repoussait. — Napoléon, enfin, y échoua lui-même : de 1795 à 1814,

la Belgique, avec une partie de la Hollande, est réunie à la France : pendant près de vingt ans la révolution, par la vertu de son principe, maintient sa conquête. Mais la France tombe de république en despotisme : le Rhin, de ce moment, n'a plus d'autre signification pour le despote conquérant que la soumission de l'Europe, et l'Europe, pour reprendre le Rhin, se coalise; l'antique confédération des Francs se reforme contre la France, et, pour ne parler que des Hollandais et des Belges, fidèles gardiens du fleuve, Napoléon put juger à Waterloo combien peu les compatriotes de Charlemagne sympathisaient avec son héritier.

Grâce au ciel, ces temps sont loin de nous. Encore un peu et les questions de frontières paraîtront aussi surannées que les disputes de religion. En ce qui touche la France, qu'il soit permis à un de ses enfants de le dire : la pensée de domination qu'on lui a tant de fois reprochée est injuste. Elle existe, cette pensée, chez tous les peuples. Dévorer ou être dévoré, telle est la loi d'anarchie écono-

mique, loi atroce, antisociale, mais qui résulte de la fatalité des choses, qui nous a été enseignée par la Bible sous le nom de messianisme, dont la tradition nous a été léguée en outre par les empereurs ou prétendants à l'empire, qui, dès le premier siècle de notre ère, choisirent pour résidence la Gaule, où quelques-uns même avaient reçu le jour. Elle nous est commune, cette même pensée, avec le saint-empire germanique, fondé, consacré par les papes, acclamé par les peuples, apparemment en prévision d'une monarchie suprême; avec l'Espagne, dont les deux monarques les plus célèbres, Charles-Quint et Philippe II aspirèrent ouvertement, aussi bien que Louis XIV et Napoléon, à la domination universelle; avec le Tsar, enfin, dont le panslavisme fut naguère frappé par nous si rudement en Crimée.

Des pédants attribuent à un vice de race les prétentions du peuple français à la suprématie du globe, son humeur guerrière, sa manie d'assimilation. Ils voudraient, comme

le baron de Stein, voir notre patrie humiliée, démembrée, rayée de la liste des nations. Ils n'aperçoivent pas, ces profonds ethnographes, ce qui crève les yeux, que la France est plus à plaindre en tout ceci qu'à blâmer, que ses vues ambitieuses sont le résultat de causes fatales, séculaires, dont elle ne s'est pas encore rendue maîtresse, mais qu'aucun peuple n'a combattue autant qu'elle? N'est-ce pas pour obéir à la France que Napoléon III, entrant en Italie, protesta contre toute pensée de conquête?

Que chacun se rassure? La frontière du Rhin, depuis un siècle, a singulièrement perdu de son importance. Il n'y a guère que les attardés du chauvinisme qui s'en entretiennent encore. La civilisation des races germaniques a égalé celle des races romaines : or, sans la supériorité de civilisation, la possession d'une ligne militaire comme celle du Rhin devient, pour la conquête, insignifiante. Le Rhin, qui jadis pouvait servir d'une manière efficace les projets de la France contre

l'Allemagne, peut servir aujourd'hui tout aussi bien les projets de l'Allemagne contre la France. Ce qui nous fut impossible en 1813, le serait maintenant dix fois plus. Du reste, nous n'avons que faire, pour notre gloire à venir, de la possession du Rhin. Quelle que soit la pensée personnelle, rétrograde qui préside à nos destinées, elle ne prévaudra pas. L'expérience des siècles et les grandes idées de la Révolution nous ont appris que notre mission sur le globe a changé de moyens comme de nature. Ce n'est plus un grand empire français ou allemand qu'il s'agit de fonder; c'est la liberté et la philosophie que nous avons à faire refluer vers l'Orient. Pour cette œuvre, ce n'est pas trop de l'antique alliance d'Aétius et de Mérovée, du Gaulois et du Franc. Si quelque pensée menaçante pour la liberté du monde pouvait surgir, ce ne serait plus de ce côté ci, ni de ce côté là du Rhin, ce serait sur le Niémen.

II

Par le traité de Zurich, Napoléon a renoncé formellement à revendiquer la ligne du Rhin :

1° Il a amoindri l'Autriche, et, conséquemment, il s'est ôté un argument de conquête ;

2° Il a posé le principe du respect des nationalités ; or le Rhin n'est pas français, les deux tiers de la Belgique ne sont pas français ; l'autre tiers, pays wallon ou Ardennes, est enserré de telle sorte, loin du Rhin et de la mer, qu'il ne servirait de rien à la grandeur politique de la France ;

3° Si Napoléon III réclamait la Belgique, il donnerait, à l'Autriche, une raison de réclamer la Lombardie, en sorte que les Italiens sont intéressés à défendre les Belges.

Napoléon III, on peut le dire, s'est condamné à ne plus faire de guerre d'ambition.

Par l'union avec la France, la population belge gagnerait une élévation du niveau intellectuel, une amélioration morale, un plus

grand débouché. Elle perdrait, quant à présent, une portion des libertés politiques dont elle use si peu ; elle se débarrasserait de son doctrinarisme ; elle apprendrait à voir les choses de l'avenir d'un point de vue plus large, plus révolutionnaire, plus franc ; elle entrerait avec plus de franchise dans le mouvement soit de révolution, soit de réaction, et deviendrait l'avant-garde de l'armée révolutionnaire.

La France perdrait ; elle aurait à supporter un abaissement de salaire, une augmentation du paupérisme, un surcroît d'insolence de la part de l'Église, une aggravation du despotisme ; elle gagnerait une belle armée d'ouvriers socialistes plus énergiques, plus résolus, plus éclairés que les ouvriers français.

III

Regardez sur la carte, la position des Pays-Bas, Belgique et Hollande, sorte d'encognure géographique entre la Gaule et l'Allemagne.

La régularisation du mouvement européen, l'empire de la civilisation a été donné aux deux races deçà et delà le grand fleuve : la Gaule entraînant à sa suite les deux péninsules; la Germanie emportant les peuples scandinaves, la Suisse, et une partie des Danubiens.

Gaule et Germanie sont les deux plateaux de la balance européenne.

Les Pays-Bas sont comme l'aiguille du fléau, inclinant tantôt à droite, tantôt à gauche, marquant les oscillations du droit européen, et, ne pouvant dominer les deux grandes races, ils ne doivent être ni à l'une ni à l'autre.

Un moment, et même à plusieurs reprises, il y a eu tentative de domination de l'Europe, par les Pays-Bas.

Clovis, Pepin de Landen, Pepin de Herstal, Karl Martel, Pepin le Bref et Charlemagne, ont tour à tour assis leur domination à Liége, Tongres, Aix-la-Chapelle; mais le dernier seul a réuni la domination des deux races, et

régné, d'Aix-la-Chapelle, sur la Gaule et la Germanie.

Cet empire s'est dissous à sa mort; les Pays-Bas n'ont plus été qu'un fief de l'empire, disputé par le roi de France, redevenu purement gaulois.

L'acte du congrès de Vienne a assigné aux Pays-Bas leur vraie destination.

IV

Le pays rhénan a joué un grand rôle dans le monde :

1° C'est le Rhin qui arrête la conquête latine et qui tient en échec la puissance des états;

2° C'est le Rhin qui détermine la chute de l'empire d'Occident;

3° C'est le Rhin qui fonde la monarchie des Francs dans la Gaule, et qui, après avoir créé cette monarchie, la rejette loin de lui, s'en sépare par la Lotharingie, etc., et combat sans cesse les empiétements par la Flandre;

4° C'est sur le Rhin que s'établit l'empire de Charlemagne, qui place de nouveau la Gaule sous la domination germanique ;

5° C'est sur le Rhin qu'est assise la féodalité ;

6° C'est par le Rhin que la papauté, représentée par les évêques d'Utrecht, Liége, Cologne, Mayence, Trèves, etc., maintient sa puissance contre le schisme *gallican;* par le Rhin en un mot, que le catholicisme gouverne le monde ;

7° C'est le Rhin qui fait les croisades ;

8° C'est le Rhin qui fait l'art gothique ;

9° C'est le Rhin qui invente l'imprimerie (Strasbourg, Mayence ou autres).

10° C'est le Rhin qui produit, qui anime, et fait triompher la réforme ;

11° C'est le Rhin qui tient la balance entre François 1er et Charles-Quint, et qui déjoue successivement la France et l'Espagne dans leurs projets de monarchie universelle ;

12° C'est le Rhin qui donne le traité de Westphalie ;

13° Le Rhin se refuse à Louis XIV, et se soustrait, par la coalition de l'Europe, à l'empire de Napoléon; il détermine le sens des traités de 1815;

Le Rhin, en effet, n'est d'aucun État; il traverse, touche, du sud au nord, la Suisse, l'Autriche, Wurtemberg, Bade, France, Bavière, Hesse, Nassau, Prusse, Hollande;

Du reste, il est essentiellement germanique; la race celte n'y aboutit par aucun côté;

14° C'est par leur adossement au *Rhin que les Pays-Bas* ont conservé leur indépendance.

Jusqu'à Hugues Capet, la France n'a pas d'histoire.

Elle ne figure pas comme nation, comme Gaule, sur la scène politique.

Pendant toute la première et la seconde race, ce sont disputes de *Francs* contre *Francs*. L'ancien Gaulois n'apparaît point. Toute notre histoire, de César à Clovis, est histoire romaine; puis de Clovis à Hugues Capet, c'est histoire d'Allemagne. Sous Clovis, les évêques ne figurent un instant que pour livrer le pays

à l'étranger. Jusqu'à *Hugues Capet*, ce sont de très humbles serviteurs des rois.

Enfin, la Gaule renaît avec l'avénement du comte ou duc de Paris, Hugues, à la couronne; alors disparaissent les noms germaniques de Chlowdeg, Dagobert, Childeric, Childebert, Clotaire, Eudes, Raoul, etc. — Cependant on conserve le *Clovis* et le *Karl gallinés* en *Louis* et *Charles*. Mais on voit des Philippe, des Jean, mêlés aux Henry, etc.

Ce qu'il faut faire, c'est une *histoire de notre race sous les rois des Francs*, d'abord, et jusqu'au moment où l'histoire de ces rois devient identique à la nôtre, ce qui n'arrive pas sitôt que l'on croit.

Pourquoi ces partages perpétuels d'États, entre les fils des rois francs? C'est *pays conquis*.

Séparation de la France et de l'Empire par le traité de Verdun, 843.

Voilà au plus notre première date; nous n'avons pas, comme on dit, quatorze siècles d'existence; nous avons mille ans. — Selon

Aug. Thierry, ce mouvement ne daterait que de cent ans plus tard, Hugues Capet.

Lutte prolongée de la Gaule du sud contre la Gaule du nord. Langue d'*oc* et langue d'*oil*. Opposition des Gaulois aux Francs, marquée par la guerre d'*Albi*, au treizième siècle, et plus tard, par la guerre des protestants; elle finit à la prise de la *Rochelle* et à la révocation de l'Édit de Nantes.

Mouvement des *communes :* est-il germanique?

Pour bien dire, l'histoire de France, de Clovis jusqu'à la fin du douzième siècle, est l'histoire de la *servitude* gauloise, sous la conquête germanique; du douzième siècle au dix-huitième, c'est l'histoire de son *affranchissement*.

La date officielle de l'existence *politique* de la bourgeoisie en France est l'an 1302, 10 avril, première convocation des états généraux par *Philippe le Bel*.

Maintenant qu'est-ce que la nation *française* ou *gauloise*. On ne la connaît que depuis soixante et dix ans.

Artevelde, parfaitement indifférent à la loi salique, conseille à Édouard III de prendre le titre de roi de France, en vertu du droit féodal, qui, par les femmes, lui assurait la possession de ce royaume.

Opposition entre le droit féodal et le droit naturel des gens, qui ne permet pas ce cumul.

Mais l'esprit du temps suffisait ici pour les projets d'Artevelde. En effet, les Flamands, amoureux de la légalité, n'hésitèrent plus à se prononcer pour Édouard. Là est le génie de ce bourgeois, qui pose le principe de la neutralité armée, met aux prises les rois de France et d'Angleterre, et, par l'important appoint des bourgeoisies de Flandre, se constitue entre eux médiateur. Pendant dix ans, c'est Artevelde qui a mené les affaires.

Ainsi les Pays-Bas, Flandre, Hollande, Hainaut et Liége, ont résisté à l'incorporation française, par l'appui qu'ils ont constamment trouvé soit en Allemagne, soit en Angleterre. Les Pays-Bas sont les gardes avancés du Rhin, qui ne veut pas être français.

C'est Artevelde, et sa politique, qui nous a jeté dans les jambes cette guerre de *cent ans*, qui a fini par rendre l'incorporation impossible. Louis XIV n'a pu prendre et conserver qu'une faible lisière.

La question pour nous, quand il s'agit de la conquête des Pays-Bas, n'est donc pas sur le Rhin; elle est sur la Manche, l'Elbe et le Danube. Il faut dicter la paix de Londres, frapper une contribution de guerre sur Berlin et Kœnigsberg et bloquer Vienne, si nous voulons avoir Bruxelles, Anvers, Liége, Maestricht et Mayence.

V

DÉPLACEMENT DE LA LIGNE STRATÉGIQUE DU MONDE MODERNE

Dans le monde primitif, égyptien, le point stratégique est l'isthme de Suez, jusqu'à Salomon, dont les flottes vont à *Tharms* et à *Ophis*.

Plus tard, en Grèce, Corinthe et Athènes, de même que Marseille, sont des ports : mais Carthage est point stratégique; puis *Byzance*.

Après la chute de l'empire et l'invasion des Barbares, le foyer de la civilisation est reporté plus au nord : c'est la ligne du Rhin, avec les

ports d'Anvers, Amsterdam, Leyde, Hambourg, Lubeck, etc.

Les découvertes nouvelles vont déplacer cette ligne : elle est désormais sur la Manche.

VI

NATIONALITÉ

Le sentiment national est en raison inverse de l'extension de l'État. A mesure que celui-ci s'incorpore de nouveaux territoires, il y a dénaturation progressive. Là sera une des causes de la dissolution de l'État.

La nationalité rétrécit les sentiments et le génie. L'agglomération les élargit.

La nation française actuelle se compose d'au moins vingt nations distinctes, et dont le caractère, observé dans le peuple et chez les paysans, est encore fortement tranché.

Il y a des Flamands, des Allemands, des Allobroges, des Liguriens, des Corses, des Basques, des Celtes et des Normands ou Scandinaves. Tout cela forme déjà neuf à dix millions d'habitants, environ le quart. Les autres provinces, plus centrales, ne sont pas moins tranchées entre elles; d'abord la grande division en *langue d'oc* et *langue d'oil*.

La première, subdivisée en Languedociens et Provençaux; puis il suffit de nommer les Lorrains, Bourguignons, Picards, Franc-Comtois, Dauphinois, Auvergnats, Limousins, Tourangeaux, le Forez, les Landes, la Bresse. A première vue ces races ne se ressemblent pas.

Les Montagnards du Jura, des Cévennes, des Pyrénées, des Vosges, des Alpes, du Forez n'ont rien de commun; les riverains du Rhône, de la Seine, de la Loire, de la Garonne pas davantage.

Le Français est un être de convention, il n'existe pas. Celui qu'on se plaît à représènter dans les romans, les drames, les caricatures,

tantôt troupier, tantôt cuisinier, coiffeur ou commis voyageur, est une charge.

Une nation si grande ne tient qu'à l'aide de la force. L'armée permanente sert surtout à cela. Otez cet appui à l'administration et à la police centrale, la France tombe en fédéralisme. Les attractions locales l'emportent.

VII

FRANCS

Si les Francs ont laissé quelque part vestige de leur race, c'est en Flandre, dans la Campine, la Hollande, la Frise, sur la rive gauche du Rhin, dans le Luxembourg, vis-à-vis Cologne.

Il n'y en a point dans la France actuelle.

Ce sont les Francs, non les Français, qui ont fait les croisades.

Ce sont des Francs qui ont refoulé la domination impériale, assistés des Russes et de leurs conationaux, les Anglo-Saxons.

Les Francs étaient en nombre à Waterloo; c'étaient les Hollandais, une portion de Belges, des Brunswickois, des Hanovriens.

Ce sont des Francs enfin, qui, depuis la bataille de Fontenay, n'ont cessé de combattre contre la France, à Bouvines, à Courtrai, à Rosebecq, etc,

C'est le génie franc qui a résisté à Louis XIV.

Depuis Clovis, le génie romain n'a cessé de réagir contre le génie franc; la France actuelle n'a plus rien de germanique, et devrait quitter son nom et reprendre l'ancien, celui de Gaule.

VIII

CATHOLICISME — PROTESTANTISME

Absurdité de les mettre en opposition. Le protestantisme est une *secte*, une inconséquence dans son principe : aujourd'hui une pure hypocrisie.

Ce qui reste vrai, c'est que l'homme s'améliore, et améliore son existence, à mesure qu'il s'affranchit de sa religion.

La France donne le signal au commencement du *quinzième siècle*, par l'incarcération de la papauté. A dater de ce jour, l'Italie décline, la France grandit. Deux siècles plus

tard, l'Allemagne fait un pas de plus, par la réforme : alors le foyer de la civilisation passe dans le Nord, aux Pays-Bas.

La France ressaisit le sceptre depuis Henri IV jusqu'à Napoléon, de 1600 à 1800, et le garde deux siècles ; d'abord par la puissance de l'unité, de la littérature, puis par celle de la libre pensée ; enfin par celle de la Révolution.

Elle le reperd sous l'empire, par l'influence de l'industrie, où elle est vaincue.

Elle le ressaisirait par l'*idée économique*, si la conséquence de cette idée n'était pas précisément de rendre à chaque nation, comme à chaque homme, ce qui lui est dû, et de constituer, selon le droit, le travail et le marché, abandonnés jusqu'ici au judaïsme et à l'agiotage.

IX

LE RHIN PROTESTANT

Si la France avait pu se faire protestante, elle aurait conquis le Rhin dès le temps de François Ier ; alors elle devenait pour longtemps prépondérante en Europe.

Mais la France avait son gallicanisme, constitué sous Philippe le Bel ; elle avait terminé sa querelle avec le pape ; la *réforme* ne signifiait politiquement rien pour elle, elle était même un obstacle à son unité politique. Puis les vues se portaient d'un autre côté, en Italie, contre l'Espagne ; François Ier aspirait

à la couronne impériale; cela ne se pouvait pas.

C'est par le *protestantisme* qu'au seizième et au dix-septième siècle le Rhin se dérobe à la France.

Au dix-neuvième siècle, la France prime sur le monde par sa Révolution : elle conquiert, après de longues luttes sur le Rhin, en 93, 94, 95, 96, 97 et 1800, une partie de l'Europe. — Mais conquête inutile, instable. — Il n'est plus temps; le point stratégique s'est déplacé : ce n'est plus le Rhin, c'est la *Manche*. Le Rhin se sauve donc, s'émancipe par la mer; il triomphe de la guerre par le *travail*.

Une autre cause agit sur la question de frontières : le monde est mobile, les intérêts se déplacent : le fort d'une civilisation ne reste pas au même point, le centre de gravité change.

Aujourd'hui, la possession du Rhin ne suffit pas du tout pour dominer en Europe, il faudrait être maître de la Manche.

Il faut commander à Londres de Paris; sans cela, rien de fait.

Il faudrait aussi commander à Pétersbourg et à Moscou : dans un siècle, je dirais, si l'état de guerre durait toujours, il faut commander à Constantinople.

Tant que la France ne dominera pas à Londres, à Pétersbourg, à Dantzig et Presbourg, l'occupation de la Belgique sera précaire. Rien.

D'autres forces agissent sur le monde : si la France ne suit pas, elle est perdue.

L'Allemagne a sa réforme et sa philosophie.

Les Anglo-Saxons, leur industrialisme.

La France, sa Révolution, son principe d'égalité, ses qualités d'esprit et de goût.

X

RHIN. — CHRONOLOGIE

Ligue de Francs, 237 (Chérusques, Cattes, Saliens, Ripuaires). — Ligue des Allemands, mentionnée pour la première fois sous Caracalla, occupant la Bavière actuelle. — Suèves ou *Souabes*, entre l'Elbe et la Vistule, avancés sur le midi ; les Bourguignons en faisaient partie.

406. — La Gaule pillée et saccagée par les Suèves, Alains, Vandales; confédération des villes gauloises, appelée confédération des *Bagaudes* ou armoricaine. Constantin, usur-

pateur de l'empire dans la *Grande Bretagne*, passe en Gaule. *Jovius*, Gaulois, usurpateur aussi.

Clovis après Tolbiac : les villes de la confédération lui ouvrent leurs portes; les légions romaines passent à son service; un État nouveau commence.

Empire, Gaule, France, fusion.

Suivant Ott, le partage du royaume de Clovis ne concerne que le commandement militaire et les terres royales enlevées au fisc romain; l'unité de l'État subsiste. (?)

Conquête de la Thuringe par Thierry, de la Bavière par le même, de la Saxe par Charlemagne.

Pepin, roi, 752. — La raison de l'avénement de la deuxième race, que personne n'a trouvée, est le *retour* à l'*unité* franque de Clovis, deçà et delà le Rhin. Toute la tendance des seigneurs de *Landen, Herstal*, est là. En revanche, l'avénement de la troisième race aura pour cause la négation de cette unité, ou la fédération féodale, dont le représentant est

le chef; la séparation définitive de l'empire et du royaume, de la France et du Rhin.

Voilà ce que déguise aux yeux la calomnie de *rois fainéants*, le prétexte de *décadence* allégué par les historiens pour rendre compte d'une double usurpation, qui n'en est pas une, puisqu'il s'agit d'une grande révolution politique.

Ainsi s'explique la consultation de Pepin adressée au pape, et la réponse de Zacharie. Si Pepin pouvait sans crime prendre le titre de roi? Réponse: que celui qui remplissait les charges de la royauté devait en avoir aussi le droit.

Réponse ambiguë, et qui n'est qu'un cercle vicieux indigne, impliquant calomnie.

La raison est que les ducs de la maison de Landen et Herstal représentaient l'*unité franque*, qu'abandonnaient les Neustriens, parce qu'ils n'étaient pas assez forts pour la maintenir au profit de leur État neustrien. La force militaire était toujours sur le Rhin, les Francs voulaient toujours dominer la Gaule, qui sans cesse tendait à leur échapper.

L'idée de la famille d'Herstal est si bien l'unité, que le frère de Pepin, Carloman, renonce au monde; et que Charlemagne, avec l'assentiment universel, à la mort de son frère Carloman, rétablit l'unité, sans tenir compte des enfants de son frère.

Le Rhin papal.

Le nouvel empire ne pouvait ressembler à l'ancien.

Les papes entrent dans la politique des évêques de Gaule, en s'alliant avec les Francs; le Rhin devient le foyer de la civilisation chrétienne, et remplace le Tibre.

Alors tout recommence sur une base plus large, dans un sol plus profond, avec un germe plus puissant. Le monde moderne sera au monde romain, ce que le Rhin est au Tibre.

Lothaire représente la tendance *unitaire franque.* Il veut continuer l'œuvre de son grand-père et de ses aïeux. Mais il ne s'aperçoit pas que tout le monde est désormais contre le principe d'un *État unique*, que le titre d'empereur est tout nominal et honori-

fique, et que le pacte signé entre le pape et Charlemagne en est la négation fondamentale.

Cette idée, qui triomphe à la bataille de Fontenay et au congrès de Verdun, va se développant de plus en plus, et finit par faire perdre la couronne de France à la postérité de Charlemagne, ainsi que l'empire même, dont le pape fait un hochet pour sa propre sûreté.

987. — Hugues Capet. A ce moment le Rhin a vaincu la Gaule : l'unité gauloise, géographique, est brisée; le fédéralisme triomphe sur toute la ligne, à l'infini.

Mais la nature des choses soutient l'énergie des princes. L'idée de l'unité franque avait soutenu la maison de Herstal, et produit une série d'hommes vigoureux, chose rare dans une dynastie :

Pepin de Landen ; Pepin d'Herstal ; Charles Martel ; Pepin le Bref; Charlemagne.

La reconstitution de l'unité française par la troisième race produit une série plus remarquable encore et plus longue :

Hugues Capet, le fondateur; Robert; Louis VI le Gros (l'abbé Suger); Louis VII; Philippe Auguste; Louis IX; Philippe le Bel; Philippe de Valois; Charles V; Louis XI; Charles VIII (Anne de Beaujeu); Louis XII; François Ier; Henri IV; Richelieu ou Louis XIII; Louis XIV.

La Manche est bretonne, même normande sur ses deux rives. Il y a la grande et la petite Bretagne; l'anglais est composé de Français et d'allemand.

L'Adriatique, italienne sur ses deux rives.

La mer Rouge, arabe sur ses deux rives.

Mouvement communal, français autant que flamand.

La municipalité de Paris et des villes de l'ancienne confédération des bagaudes; Paris, Amiens, Troyes, Évreux, Tours, Rouen, Rennes, Nantes, sont les principales de ces villes qui étaient au nombre de 22. Ce sont là les vraies origines du mouvement communal, qui recommença quand, au protectorat militaire des rois francs, eut succédé le *système féodal*.

Alors l'Italie donne le signal; dès 957, Cambrai s'insurge contre son évêque; en 1070, révolution du Mans; liberté quasi républicaine des villes de Flandre au onzième siècle; continuation du mouvement, aidé par les rois de France.

Sous Louis VI, le Gros, alliance de l'empereur avec le Normand d'Angleterre. — L'invasion est repoussée.

Le *Rhin impérial.* —Les auteurs, par exemple Ott, ne comprennent pas pourquoi la dignité impériale a quitté la France, pour devenir une prérogative de l'Allemagne. J'ai dit d'abord la raison tirée de la tradition *carlovingienne*, laquelle n'est pas française, mais *supérieure* à la France même, ainsi qu'à l'Allemagne, et qui a pour palladium le Rhin.

Il y en a une autre, c'est que le royaume français est unitaire à la façon de l'empire païen des Césars, tandis que le monde chrétien est fédéraliste et *féodal*.

Avec Boniface VIII commence la discussion entre les *gallicans* et les *ultramontains*. — La

question des *libertés de l'Église gallicane* ainsi que celle du pouvoir des papes et des rois, et de leurs rapports, déjà agitée au treizième siècle.

« La théorie véritable des rapports entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel est encore à faire, » dit Ott.—C'est une *contradiction pure*. Si c'était une antinomie naturelle, il y aurait lieu à une balance : mais non, il n'y a rien.

La Flandre perdue par Philippe le Bel, malgré la victoire de Mons-en-Puelle : nous n'en regagnerons jamais qu'une partie.

1302.—*États généraux*, qui exprime bien, avec le mot *tiers état*, la nature du gouvernement que cherche la France.

Anglais : Ecluse, Crécy, Poitiers, Azincourt; Fontenoy, 1745. Dunkerke, 1793. Valcheren, 1807. Algésiras, Aboukir, Trafalgar, Arapiles, Vittoria, Waterloo.

Est-ce que l'Italie ne cherche pas une législation *uniforme?*

Est-ce que l'Allemagne ne la cherche pas aussi?

Est-ce que l'Autriche n'y va pas ?

Unité de législation, comme de poids et mesures ;

Unité douanière provisoirement;

Égalité civile et politique; décentralisation administrative et policière;

Fédération des provinces (1789);

Liberté absolue de conscience;

Constitution du droit économique;

Voilà ce que cherche la France, obstinément, et qu'elle trouvera.

Si le duc de Bourgogne avait pu se maintenir, et que la royauté française eût succombé, alors l'unité se reformait sous les Bourguignons, maîtres des Flandres; mais bientôt guerre acharnée avec l'Allemagne.

La Suisse fondamentalement *gauloise*, ou celtique, comme les Allobroges et les *Piémontais*, — SUISSE ALLEMANDE. — SUISSE FRANÇAISE.

Le Rhin protestant : Diètes de Worms, Spire, confession d'Augsbourg, paysans du Rhin à Mulhouse et Munster, Sickingen, Reuchlin, Hutten.

Le Rhin infidèle à lui-même, au synode de Dordrecht, 1618, condamne Arminius, fait

périr Barneweldt, persécute Grotius. — La race germanique reste dans l'inconséquence; comme aujourd'hui, tombe dans l'hypocrisie.

L'arminianisme est quasi le déisme pur ; un athéisme déguisé, dit Bossuet.

Bossuet, au total, vaut mieux que Luther. Union d'Utrecht (1579), Hollande, Zélande, Utrecht, Gueldres, Frislande, Oberyssel, et Groningue (*sept provinces*), contre le catholicisme. — On se détache à la fois, et pour toujours, de la *France*, du *catholicisme* et de l'*Espagne*.

Par la religion, Guillaume le Taciturne, séparait ses compatriotes de la *France* et de l'Espagne. — Élection momentanée du duc d'Alençon, *erreur flamande*.

1576. — Pacte d'union et de la sainte Ligue en FRANCE. On dirait que le pacte d'Utrecht y répond.

1492. — Découverte de l'Amérique.

1697. — Le cap de Bonne-Espérance doublé.

Ces deux événements, déplaçant le mouvement commercial du globe, changeront le

point stratégique du monde; et le Rhin perdra de plus en plus son importance.

1717. — Abandon de la politique de Louis XIV par le Régent; et alliance avec la Hollande et l'Angleterre. — Mauvaise pour la France. — Antithèse.

1719.—Déclaration de guerre à l'Espagne. — Pourquoi?

1718. — L'Autriche s'était associée à cè traité dit *quadruple alliance*.

1720. — Pacification.

1716-1720. — Système de Law, pratiques judaïques, mauvaises. Un principe de décadence pénètre en France, avec l'imitation des mœurs anglaises, bancocratie, usure, capitalisme, agiotage.

1725. — Alliance de la France, de l'Angleterre et de la Prusse; sous le ministère du duc de Bourbon.

Le cardinal de Fleury, qui garde précieusement la paix avec l'Angleterre, néglige la *marine* et prépare le triomphe des Anglo-Saxons.

1729. — Traité de Séville, qui garantit à

l'Espagne les duchés de Toscane, Parme et Plaisance; moyennant quoi elle retire sa protection à la compagnie d'Ostende, établie par l'empereur pour faire concurrence aux Hollandais et aux Anglais.

1733-35. — Guerre de la succession de Pologne.

1741-48. — Guerre de la succession d'Autriche.

L'Angleterre s'allie à l'Autriche.

1749. — Siége de *Pondichéry* par les Anglais; l'intérêt de la guerre pour la France est tout *maritime*.

1756. — *Guerre de Sept ans*. — Paix de Paris. — La France perd le Canada, le Sénégal et la Louisiane.

Dès Louis XIV, la France combat la domination maritime de l'Angleterre.

Le point stratégique s'est déplacé.

XI

RHIN

Conclusion philosophique

La Belgique saurait-elle résister à une conquête? Ses habitants seraient-ils fidèles à leurs annales, dignes fils des Brugeois, des Gantois, des Liégeois, descendants du royaume de Lothier?

Les mœurs sont bien effacées. L'uniformité des affaires, la religion des intérêts, a rendu la bourgeoisie lâche partout, peu résistante et, au contraire, très endurante.

Bon nombre de gens, ne consultant que leur fabrique, leur exploitation, leur usine, accepteraient sans remords l'annexion, comme d'autres, avec moins de honte, le retour, à la Hollande!

L'Italie ne sera pas toujours ce qu'elle a été, mais n'a pas opéré encore sa conversion.....

Les gens, dont l'esprit s'alimente de pastiches, croient possible de refaire, après cinquante ans, ce qui a été fait, et rencontrent des difficultés inattendues.

Revanche de Waterloo... *Quid?*

Cela peut signifier une tuerie; mais une tuerie *sans résultat;* c'est un duel qui arrange tout, mais ne change rien. Supposons une campagne sur le Rhin, une victoire comme celle de Magenta ou Solférino; qu'en résulterait-il? Rien. Une paix comme celle de Paris ou de *Villafranca*, à quoi servirait-elle?

La France n'obtiendra jamais, d'une manière durable, la ligne du Rhin.

Voilà ce que c'est que de vouloir *refaire l'histoire*.

1° *On ne fait pas rebrousser chemin à l'histoire;*

2° *On ne prend pas une frontière, malgré la résistance obstinée des indigènes;*

3° *La résistance du Rhin à la possession française est le titre le plus authentique de la nationalité hollando-belge;*

4° *Une guerre sans résultat, sans autre but que de se mesurer avec l'ennemi, est la plus odieuse de toutes les guerres;*

5° *Il n'y a pas de limites naturelles aux États;*

6° *Ce qu'on appelle de ce nom indique des milieux nationaux.*

Quand on parviendrait à ôter à la Prusse les provinces rhénanes, comme on a ôté la Lombardie à l'Autriche, à quoi servirait? Lesdites provinces elles-mêmes ne le demandent pas.

Rhin. Ses faits et gestes :

1° Germain d'origine, ses habitants tournent la pointe celtique ou wallonne, et viennent le long de la mer jusqu'à Dunkerque et Boulogne;

2° Invasions réciproques des Gaulois et des Germains : Sigovèse, Brennus; les Teutons, Arioviste *sous César;*

3° Frontière rhénane des Romains;

4° Civilis et Sabinus;

5° Les confédérations germaniques;

6° Tactique et progrès des Francs;

7° Alliance des Romains et des Francs;

8° La Gaule francisée, nouvel essai d'une frontière du Rhin;

9° Les partages : première et deuxième race;

10° Le Rhin empereur, antifrançais; la Lotharingie;

11° Le Rhin chrétien;

12° Le Rhin fétiche;

13° Le Rhin, fief de l'empire, par opposition à la Flandre, fief du royaume;

14° Le nouveau duché de Bourgogne;

15° Le Rhin à la mort du Téméraire;

16° Le Rhin protestant;

17° Le Rhin à l'élection de Charles-Quint;

18° Le Rhin répudie l'Espagne comme la France, les races romanes;

19° Toute politique sans tradition est fausse (prouvé par François Ier, Philippe II, etc.);

20° Le Rhin protégé par l'Espagne.

Addenda.

Pays wallon. Plein de souvenirs francs; noms de lieux, germanismes dans le patois; aspirations. — Mais les Francs ont été absorbés, comme en Gaule, loin d'avoir détruit la race.

Bien des savants ont hésité sur l'origine des flamands et des wallons, ne s'expliquant pas ce parallélisme. Le principe de la marche des nations rend raison de tout.

Aux imbéciles qui oseraient dire que je sacrifie les intérêts français, je répondrais :

1° Vous n'avez pas le droit de prendre une nation qui ne veut pas de vous;

2° Voici ce que vous avez gagné à cette recherche, à partir seulement de la fin du duché de Bourgogne, en 1477 :

Expédition inutile de Charles VIII, en Italie; une armée de 100,000 hommes, tous les bagages, l'artillerie, perdus;

Expédition de Louis XII, en Italie, inutile;
Expédition de François Ier, en Italie, inutile;
Rivalité de François Ier et de Charles-Quint, stérile;
Guerre de Louis XIV, de 1689 à 1697, inutile;
Guerre de Louis XIV, de 1700 à 1713, inutile;
Guerre de la succession de Pologne, inutile;
Guerre de la succession d'Autriche, inutile;
Guerre de Sept ans, inutile;
Guerre de l'empire de 1804 à 1815, inutile.

Il a péri, dans toutes ces guerres, 20 millions d'hommes valides; il a été dépensé 200 milliards; il a été enduré des misères inouïes; voilà ce qu'a valu votre patriotisme. Aujourd'hui, cela recommence.

Belgique. — Hollande. — Séparation

Raison pour laquelle la Belgique s'est séparée et doit rester séparée de la Hollande :

1° En partie celtique et française;

2° Moins responsable de la garde du Rhin;

3° Catholique, n'a pas suivi l'esprit de la *Réforme;* mais devait prendre l'esprit français révolutionnaire. Rivalité naturelle de l'*Escaut* et du *Rhin :* Bruges, Gand, etc., effacés par Amsterdam;

4° Divergence d'intérêts à partir de Guillaume le Taciturne;

Le traité de la Barrière;

L'interdiction de l'*Éscaut;* — Rivalité de *Bruges*, *Anvers* et *Amsterdam*, etc., etc.;

5° Les Belges sont les aînés, les Hollandais, les cadets.

Royaume d'*Austrasie* et de *Neustrie;* distinction continuée par la distinction du comté de *Flandre* et du duché de Lothier; le premier qui, malgré sa langue, releva toujours des rois de France; le deuxième qui, malgré la politique, fut toujours par la langue gaulois.

Unité sous les ducs de Bourgogne, la maison d'Autriche et d'Espagne, ce qui n'empêche pas chaque province de réclamer ses priviléges.

La Gaule pousse une pointe sur le Rhin ; — la Germanie, s'étendant à l'ouest par la mer, contourne la première jusqu'à Calais.

Au point de vue de 1815, de l'esprit des traités, de la défense commune du Rhin, des prétentions françaises, comme aussi des intérêts commerciaux et de quelques économies budgétaires, la séparation peut paraître regrettable, c'est un compte à faire.

Au point de vue de l'avenir qui tend à séparer les grands États, et à diviser la Belgique même, à établir une liberté plus radicale encore, sur les bases autres que celles de 1815, il est bien que le Belge soit arrivé à l'indépendance.

Les hommes d'État qui, en 1830, ont regretté la scission, ont vu juste en pensant que la Belgique, devenue libre, perdrait ses attractions françaises.

Il y en a fort peu, ou même point du tout : les marchands de houille ou de fer, et l'armée?

Quant à la défense, il faut se dire ceci :

La Belgique ne peut être menacée sans que l'Europe soit sur pied.

La question de fortification est spéciale, hors de notre rayon visuel ; c'est au ministère de la guerre à en juger.

Mais il faudrait que toute la population mâle fût organisée militairement et pût se réunir spontanément, sans autre convocation, au nombre de 800,000 habitants. Une organisation militaire qui ne réalise pas ces conditions est contraire aux intérêts de la Belgique et de l'Europe.

XII

BELGIQUE

I

On a vu par l'histoire de la ligne du Rhin qu'il est des choses auxquelles la nature humaine répugne et qu'aucune politique ne saurait réaliser. Est-il rien de plus surprenant que cette obstination rhénane à ne pas vouloir devenir française, gauloise?... C'est cela même qui fonde les titres des royaumes de Belgique et de Hollande, naguère confondus, à l'indépendance. C'est en vain qu'on

invoquerait, à la manière de Rousseau, le droit de nature, la souveraineté inaliénable, et autres grands principes oratoires. Si le développement historique de la civilisation exige que telle nationalité soit absorbée dans une autre, elle le sera, et il sera juste qu'elle le soit, jusqu'à ce que son heure vienne de reparaître.

Le titre de la Belgique et des Pays-Bas, c'est qu'ils gardent la principale marche de l'Europe; c'est que le sol belge est le plus stratégique de l'Europe, et que si on parvient à le neutraliser, la guerre devient presque impossible. En second lieu, c'est que les Pays-Bas, Hollande, Belgique, Luxembourg, forment un croisement de races.

Combien de sang inutilement répandu, par suite de cette ignorance!... La neutralité belge est donnée par la géographie, par l'histoire, par la sécurité de l'Europe, par toutes les nécessités de la civilisation. Qui la viole, est coupable devant le genre humain. Otez à la guerre cette terre de combats, de l'Escaut,

de la Meuse, de la Somme et du Rhin, où se fera la guerre? Il n'y a plus que la Lombardie. Si ce principe avait pu être compris dès le temps de Louis XIV, ou de Charles le Téméraire, que d'arrangements auraient pu être pris et prémédités! La France ne se serait pas épuisée à une poursuite vaine; un siècle de bien-être, de richesse, de progrès en aurait été le fruit.

Ainsi la disposition des États n'est pas l'effet du hasard; on en peut voir un deuxième exemple dons l'Italie.

XIII

BELGIQUE

II

Climat. De quelques degrés, un ou deux, plus humide et plus froid que celui de Paris, plus nuageux, plus pluvieux, plus variable, dans la même proportion, ce qui suffit pour apporter une notable différence dans les habitudes, l'état hygiénique et le tempérament. Le vent de la mer à Ostende, Bruges, Anvers, est très froid, très dangereux pour les étrangers, et désagréables aux indigènes.

La Belgique, la Hollande surtout, se rapproche de l'Angleterre.

En Belgique l'usage régulier, même pour les femmes, d'un peu de liqueur, eau-de-vie de grain et genièvre, est salubre; en Hollande, c'est une nécessité. Il est remarquable que dans ce dernier pays, la bière est de peu d'usage pour le peuple; boisson trop faible; on boit le genièvre à grands verres, et le genièvre tue, peut-être plus encore par l'effet des oxides de cuivre que par la vertu de la liqueur même.

Tous les produits du sol en Belgique, par l'effet du refroidissement, sont de qualité inférieure à ceux de France, bien que l'agriculture dans les Flandres soit fort supérieure : blé, légumes, fourrages, par suite, beurre, lait et viandes.

Cette influence du climat est la cause première, selon moi, qui, faisant de la population des Pays-Bas hollando-belge, une population *sui generis*, empêche la fusion du pays avec la France, et produit une résistance qui,

servie par l'opposition, tantôt germanique, tantôt anglaise, tantôt autrichienne, a toujours fait échouer les tentatives d'incorporation.

Le pays wallon ne [redacted]it même être excepté. Les F[redacted]au traiter les Wallons de fr[redacted] ceux-ci se donner des allu[redacted]ises, les patois wallons ont beau se [redacted]her beaucoup aussi des [redacted] du ge[redacted]ançais et suisse ; l'influence d[redacted]e la race germanique a déteint sur l[redacted]n ; et si parfois elle a montré des dispositions à un rapprochement français, elle en a montré de pareilles pour l'Autriche, l'Espagne. Il y a encore des sympathies autrichiennes assez nombreuses en Belgique. Elle a souvent fait cause commune avec les Flamands contre les Français, et notamment contre les ducs de Bourgogne. Au fond cette population veut être à elle-même ; s'il existe çà et là des partisans de la réunion, ce sont gens qui sont mus par des intérêts particuliers de commerce, des traîtres industriels ; ou

des gens qui, comme en France, se laissent séduire à des utopies ethnographiques et politiques.

Entre certaines villes de Flandre et pays wallons, les traits du visage semblent démentir la différence indiquée par la langue : le tempérament du Liégeois ne me semble pas du tout gaulois ; c'est une race qui a désappris la langue de ses pères. Généralement, Flamands et Wallons se ressemblent par le flegme, la stature plus forte que celle des Français, etc.

Entre Flamands et Hollandais, il y a la même différence qu'entre Bourguignons et Franc-Comtois et Bressands ; entre Flamands et Wallons, elle est moindre qu'entre Bretons et Provençaux.

Villes frontières, comme toujours, caractère indécis.

Ce qui trompe l'observateur est une manie d'imitation de la France, très prononcée en Belgique, malgré l'antipathie professée généralement, et avec une certaine ostentation, pour notre pays. La prépondérance croissante

de la langue française est la cause première de cette imitation ; puis le luxe et la toilette des femmes, la mode. Un jour viendra peut-être où le vieux flamand n'étant plus parlé, on n'apercevra plus aucune différence entre Flamands, Wallons et Français.

Les petites nations ne savent point être elles-mêmes, ne paraissent pas même y tenir sérieusement, quelque intérêt qu'elles aient à conserver leur indigénat, et quelque prétention qu'elles affichent à cet égard.

Une preuve de ce que j'avance est celle-ci :

La Belgique jouit de toutes les libertés imaginables, des libertés réputées les plus dangereuses, et que tous les gouvernements français se sont empressés à l'envi de détruire : liberté de la presse, journal à un sou, douze francs par an ; liberté d'association, liberté de réunion.

Il existe douze ou quinze cents associations de chant en Belgique.

Il y a des sociétés de toute espèce, et pour les plus futiles prétextes.

Bruxelles contient cinq ou six cents estaminets, qui chaque soir deviennent autant de petits clubs.

Tout cela n'est qu'à la superficie. Il n'y a pas une presse *belge*. Leurs journaux remplis de littérature d'importation, de correspondances parisiennes.

En religion, le parti anticlérical, datant à peine de quinze ou vingt ans, en est au voltairianisme pur, transitant au doctrinarisme de MM. Cousin, Thiers et du concordat.

En politique, régime constitutionnel, parlementage et petite intrigue.

Les Belges n'ont rien compris au mouvement social de février 1848 et aux événements qui en ont été la conséquence directe et indirecte. La bourgeoisie est conservatrice, sensuelle, avide et corrompue comme la nôtre; la plèbe sommeille, mais contient çà et là des ferment d'une haute portée.

Les Belges, à l'heure qu'il est, ont pris le rétablissement de l'empire pour un retour aux gloires de 1804; ils n'ont pas vu que

c'était un expédient de circonstance ni plus ni moins que l'élection de Louis-Napoléon en 1848, pour combattre les idées nouvelles. Bien plus, partageant, en majorité, toutes les passions réactionnaires de 1848 et 1852; ayant applaudi au coup d'État; tremblant chaque jour à la moindre manifestation de la plèbe gantoise, livrés enfin à toutes les insipidités du régime constitutionnel et parlementaire, aussi rapidement dégénéré chez eux que chez nous; ils ne s'aperçoivent pas qu'ils sont dans la condition prochaine du despotisme, ni plus ni moins que la France de 1847.

Les hommes éclairés, les hommes qui dès 1831 ont formé en Belgique un noyau républicain, quelques socialistes, sentent fort bien la situation et en conviennent,

Le reste se pavane dans l'admiration du caractère belge, inaccessible, pensent-ils, au despotisme comme à l'utopie.

Le caractère belge, formé par le climat et de longues habitudes, n'est pas le nôtre. Il

tendra toujours à se distinguer de nous; et si la réunion s'opérait aujourd'hui par la force, comme en 1795, les Belges saisiraient la première occasion de proclamer leur indépendance.

On l'a vu en 1814 et 1815, lors de la dernière coalition, à Waterloo, tandis que Napoléon lançait ses proclamations aux peuples des Pays-Bas, les Belges combattaient sous le prince d'Orange, avec les Hollandais et les Anglais. Ils en parlent avec orgueil.

Essai de théâtre flamand, à Bruxelles, au Parc; pas réussi. Tout ce qui aspire à l'élégance, au bon ton, aux mœurs comme il faut, abandonne la langue au peuple, et, chose singulière, le gouvernement, qui semblerait devoir résister à ce courant, le favorise. J'ai entendu dire que les fils du roi savaient à peine le flamand.

Les Belges, en général, Flamands et Wallons, après avoir vu avec une grande méfiance l'intervention française en Italie, ont applaudi au mouvement italien, voire à l'unitarisme,

sans s'apercevoir que cette révolution pouvait devenir le commencement d'une refonte de l'Europe, dans laquelle disparaîtrait la Belgique.

Même inconséquence qu'en France.

Ils veulent l'unité de l'Italie, mais non pas la reconstitution du royaume des Pays-Bas; ils appuient la reconstitution des nationalités polonaise et hongroise, sans autre raison que la considération d'eux-mêmes; nation petite, mais indépendante, et jusqu'à certain point libre, bien qu'incapable d'user largement de la liberté.

Leur politique est le plus souvent la politique anglaise.

Il y a parmi eux une école de libre échange, qui ne m'a paru comprendre nettement ni le principe du libre échange ni sa portée. Au reste, les libres échangistes belges ne sont ni plus ni moins absurdes que les libres échangistes des autres pays; ils s'adressent à une catégorie, ils sont réfutés par une autre catégorie; ils ne se gênent point, à l'occasion,

pour tordre le principe, quand ledit principe est par trop hostile aux intérêts établis.

M. Frère-Orban a fait un coup de politique plein d'audace ; il a réussi à force de sophismes dans l'*abolition des octrois*.

Au lieu de remplacer la recette des octrois par une contribution locative, ou toute autre analogue propre à la ville, il a porté le budget des villes, au nombre de 78, au compte de l'État. Le fait accompli, il sera fort difficile d'en revenir ; en sorte que le gouvernement belge a acheté d'un coup 78 villes belges.

Une conséquence, plus ou moins éloignée de cette abolition, sera de mettre les villes dans une dépendance plus grande du pouvoir. Les villes n'ont plus de finances, puisqu'elles n'ont plus de revenus ; elles peuvent être administrées par commission avec plus de raison et beaucoup mieux que les villes de l'empire français. C'est un pas vers la centralisation gigantesque. La majorité des Belges a été complice du ministre. On ne citerait pas, je crois, dans les annales parlementaires

de toutes les nations, un fait de corruption aussi formidable.

Beaucoup de gens s'attendaient, l'octroi aboli, à une diminution proportionnelle du prix de tous les objets qui se vendaient en ville. Il n'en a rien été; les prix se sont universellement maintenus, en sorte que la remise des droits d'octroi a été un cadeau pour ceux qui étaient censés les payer. Le paysan, voyant cela, a élevé le prix de son bétail, argumentant de l'avantage procuré aux villes par l'abolition des octrois; le boucher a élevé le sien en conséquence, si bien qu'en dernière analyse la suppression de l'octroi a plutôt amené la cherté que le bon marché, en grevant les masses des campagnes.

Le Belge se pique d'être avant tout un *esprit pratique*, et de se moquer judicieusement des théories. Il ne faut pas prendre au sérieux cette jactance. Le Belge n'a l'esprit ni plus *pratique* ni moins spéculatif que les autres nations; on pourrait même dire que sa pratique est plus souvent qu'ailleurs de la pure

routine. Quant à l'esprit, il fournit autant d'inventeurs, de perfectionneurs, de spéculateurs, que les autres. En philosophie, les Pays-Bas ont produit Spinoza, nourri Descartes, créé Grotius, Jansénius, etc., etc.

Le fait est que la masse du peuple aime peut-être plus qu'ailleurs à se reposer dans ses habitudes, et à n'en point changer. Le peuple est routinier dans son industrie et assez laborieux dans sa routine.

C'est, je crois, à cette inertie spéculative chez les masses qu'il faut attribuer les dispositions artistiques si remarquables chez les peuples des Pays-Bas. Ce que l'on ne donne pas à la philosophie, à la politique, à la mode, à l'innovation incessante, on le reporte sur la rêverie idéaliste. — La France n'a point fourni d'école de peinture comparable à celle des Pays-Bas.

Les Belges chantent comme ils fument, comme les Orientaux prennent le haschich et l'opium.

Vanité très faible chez le Belge; bonhomie,

sociabilité. Très sensible seulement, si on a l'air de se moquer de lui, et gardant rancune aux mauvais plaisants.

Sexe amoureux, constitué pour la génération, provoquant, médiocrement délicat. Peu de figures de vierges. Petites filles de dix à douze ans insolentes. Je crois que la femme mariée est meilleure que la jeune fille.

XIV

BELGIQUE. — PAYS-BAS

Mal possédés par les ducs de Bourgogne, auxquels ils donnent autant de mal que ceux-ci en donnent à la France. Les Pays-Bas veulent être eux-mêmes. C'est une *marche* entre la France et l'Allemagne, indépendante et inviolable.

Pendant toute la période féodale, la France ne convoite que de loin la ligne du Rhin; elle a l'air de n'y penser point, elle revendique son droit de suzeraineté sur la Flandre, voilà tout.

Avec les ducs de Bourgogne, et après la guerre de Cent ans, commence une nouvelle série de manifestations antifrançaises.

En 1362, Jean le Bon, marchant au rebours de son siècle, crée en faveur de ses fils trois grands fiefs héréditaires : Anjou, Berri, Bourgogne.

Philippe le Hardi, son fils, succède à Philippe de Rouvre ; fait hommage à Charles V, en 1364, épouse en 1369 Marguerite de Flandre, qui lui apporte par hoirie, en 1384, les comtés de Bourgogne, Flandre, Artois, Réthel et Nevers.

Héritages et réunions successives :

1419, Philippe le Bon, comte de Flandre ;

1429, Philippe, comte de Namur ;

1430, Philippe, duc de Brabant ;

1436, Philippe, comte de Hainaut.

C'est une réformation de la Lotharingie ; un vrai contre-sens historique, qui fut également funeste à la France et au Pays-Bas.

Par les ducs de Bourgogne, la France est mise à mal. Quatre animaux de l'Apocalypse.

Que veulent-ils? Que signifient-ils? Quelle politique! Livrer la France aux Anglais; n'être ni Français, ni Germains, ni Flamands; eux qui ne peuvent s'entendre avec leurs sujets de Flandre, veulent gouverner la France. Si l'on veut un modèle de bigarrure, c'est le duché de Bourgogne, au quinzième siècle.

Cependant l'influence du Rhin se fait sentir: Philippe le Bon entreprend une croisade, autre idée rétrogade, qui n'aboutit à rien, bien entendu.

La gloire d'avoir détruit cette souveraineté malfaisante appartient tout entière à Louis XI.

Charles rachète les provinces situées sur les deux rives de la Somme, ce qui coupe la Bourgogne, 1462.

A la *Ligue du bien public*, il répond en excitant les Liégeois et Dinantois à la révolte, 1465.

1465. Destruction de la ville de Dinant, par Philippe le Bon. Bruges, Gand, Liége, Dinant, bloquées, saccagées, brûlées, par leur souverain.

Des batailles livrées aux sujets, comme celle de Gand.

Et cela continue sous Charles-Quint, Philippe II, etc.

1472. Charles le Téméraire songe à s'étendre en Allemagne, à se rendre maître des deux bords du Rhin; il veut réunir en un royaume toutes les seigneuries et États.

Tout cela échoue par l'influence du roi de France, qui lui suscite des difficultés partout, en Allemagne, en Suisse, en Lorraine, en Alsace, en Artois. Un moment, toute l'Europe déclare la guerre au Bourguignon. Le roi d'Angleterre vient pour le défendre, il cède aux paroles de Louis XI, et enfin Charles va finir misérablement, après avoir cumulé défaite sur défaite, honte sur honte, à Grandson, à Morat, à Nancy.

On a reproché à Louis XI d'avoir manqué l'occasion de réunir à la France les États du duc de Bourgogne, en obtenant pour son fils la main de Marie, fille du Téméraire. Il y pensa certes : mais le dauphin n'avait que

sept ans, et l'héritière en avait vingt; mais les Pays-Bas se prononçaient avec force contre ce mariage, c'est à dire contre la réunion à la France; mais la princesse elle-même, animée des sentiments antifrançais, que donne le pays du Rhin à ceux qui l'habitent, fiancée à l'archiduc d'Autriche Maximilien, ne voulait entendre parler d'un tel projet. Louis XI dut se contenter de reprendre la Bourgogne, et renonça à la Belgique. En mars 1477, il y eut une révolte à Gand, causée en partie par la crainte de ce mariage.

Notez ceci : les Pays-Bas ont horreur de la réunion à la France qui les touche, qui leur offre son marché, etc.—Ils ne craignent pas de risquer l'incorporation à l'Autriche, parceque l'Autriche est germanique, et plus leur parente.

1482, 23 décembre. — Traité d'Arras, par lequel la fille de Maximilien et Marie de Bourgogne, Marguerite, est fiancée au dauphin de France. C'est un jalon en vue de la Belgique. L'idée ne fut pas suivie; Charles VIII épousa ailleurs.

1486, 9 avril. — Maximilien couronné roi des Romains.

1488, 1er février. — Révolte de Bruges; guerre des Flamands contre leur souverain. Siége de Gand.

1496, 21 octobre. — Mariage de Philippe le Beau avec Jeanne la Folle qui lui apporte les États d'Espagne; mort le 25 septembre 1506.

1500, 25 février. — Naissance de Charles-Quint.

1514. — *Epistolæ obscurorum virorum*, par Ulricht de Hutten (1488-1523).

Elles brisent les Dominicains. — Fils du Rhin, dit Michelet; comme Mélanchton.

La critique naît en Suisse, en Allemagne, dans les Pays-Bas.

Hutten est un Franc.

Sickingen, héros du Rhin, le premier guerrier de la Réforme.

Où se fait le commerce des indulgences? Sur le Rhin.

Tetzel est aux gages de l'archevêque de Mayence.

Vénalité des électeurs de l'empire; elle ne fait pas que l'élection n'ait été faite par le Rhin contre la France. Ah! si l'élection s'était faite quinze ans plus tard; si l'on avait pu savoir en 1519 ce que serait Charles-Quint, né avec le siècle, à quarante ans, il n'eût pas été nommé. On ne vit de lui que le petit-fils de Maximilien Ier, le Flamand, l'ennemi juré de la France.

On sait ce que reçurent, pour cette nomination, les électeurs : mais ils n'obéissent pas moins à l'excitation populaire.

On disait « Que c'était fait de l'Allemagne;
« que les Welches allaient tout envahir; qu'au
« moment de l'élection, François Ier arriverait
« avec une armée à Francfort, ferait voter sous
« la terreur; qu'élu ou non, il irait se faire
« couronner à Rome; que sûr du pape et de
« l'onction pontificale, il s'imposerait à l'Alle-
« magne; qu'il réduirait les princes allemands
« à l'état d'obéissance où étaient les Français,
« qu'avec les armées allemandes et celle d'Ita-
« lie, il écraserait la Suisse et les Pays-Bas, etc.

« Les Suisses à qui pesait le souvenir de Ma-
« rignan criaient qu'il ne fallait pas laisser
« passer le Welche ; ils prièrent les Lorrains,
« les Alsaciens, de lui tomber dessus au pas-
« sage ; de leur côté les Allemands écrivaient
« à Marguerite qu'ils verseraient tout leur
« sang pour empêcher l'élection du Fran-
« çais. »

1519. — Compétition entre Charles-Quint et François Ier pour l'empire.

Idée absurde. Cf. Michelet.

1521-1598. — Guerre continuelle entre la France et la maison d'Autriche. Elle recommence sous Louis XIV, jusqu'en 1713.

1536, janvier. — Traité de François Ier avec les Turcs pour prendre l'Autriche, l'Empire à revers. Tout cela est absurde, c'est revenir au temps de *Charles le Chauve* et de *Charles le Simple*.

Le Rhin et la Réforme : Paysans de Mulhouse, d'Alsace.

Le *protestantisme* né à SPIRE ; Anabaptistes de Munster, de Leyde ; Hutten, Sickingen.

Les indulgences sur le Rhin prêchées à Mayence, Cologne, etc.

Luther, fils d'une mère rhénane, dit Michelet.

Luther, 31 octobre 1517. — Écrit à l'archevêque de Mayence.

Démêlés de Reuchlin avec les Dominicains et l'Inquisition ; né sur le Rhin, apprend l'hébreu à Bâle.

La Réforme, comme l'imprimerie, est indigène du Rhin.

« De 1495 à 1525, de la Baltique à l'Adriatique, en suivant le Rhin, l'Alsace et la Souabe, éclate le cri du paysan. »

« L'Allemagne ne repoussait pas la juridiction de ses évêques, elle repousse les moines, venus de Rome, la milice du pape. »

Reuchlin, 1455-1522, — s'oppose aux Dominicains; soutenu par la Saxe, la Bavière le Wurtemberg; 35 villes impériales écrivent pour lui au pape.

1462-1488. — Tentatives pour établir l'Inquisition dans les Pays-Bas, sur le Rhin et le Danube.

La Mark, le Sanglier des Ardennes; Sickingen, le chef des chevaliers du Rhin; Hutten, lui-même, tous les novateurs, le parti de la Réforme, sont contre le roi de France.

La haine du Rhin pour la France empêcha la réunion des Flandres à la mort de Charles le Téméraire.

La haine du Rhin pour la France fit l'élection monstrueuse de Charles V.

Enfin, le Rhin produisit la Réforme en haine de l'Église de Rome, que continua de suivre la France.

La haine du Rhin pour la centralisation unitaire repousse la France unitaire.

La France ne s'arrêtera pas à la Réforme; elle porte au delà, à la Révolution.

Guerre de François Ier avec Charles-Quint. — Stupide! Mais un si grand ébranlement ne s'arrête pas.

1548. — Après la bataille de Mühlberg, en Misnie, Charles V, par acte du 16 juin 1548, réunit les Pays-Bas à l'Empire, sous le titre de Cercle de Bourgogne.

A cette occasion pas de révolte : les Flamands sont contents.

1551. — Traité du 5 octobre; Henri II appuie la ligue des princes allemands.

Politique équivoque, infâme, qui écrase la Réforme en France, la protége en Allemagne.

1552, 2 août. — Charles V accorde la liberté de religion.

1555. —Trève de Vauxcelles entre la France et l'Empire.

1555, 25 octobre. — Charles V cède à son fils Philippe II, les Pays-Bas, l'Artois et la Franche-Comté, et (1556, 27 janvier) toute la monarchie espagnole.

La liberté communale est perdue.

L'effort va commencer pour conquérir l'indépendance.

Période de malheur pour les Pays-Bas.

Ce qui deviendra protestant sera affranchi.

Ce qui restera catholique sera soumis :

De plus, la partie libre sera la plus éloignée de France, la partie ralliée au roi d'Espagne la plus proche.

La France serrée par cette puissance, rompt la trève; elle est battue sous La Fère, par le comte d'Egmont, 1557.

Guillaume le Taciturne. La possession des Pays-Bas par l'Espagne est une dénaturation. Les princes, dans ce siècle, n'ont plus l'intelligence des choses. Temps d'arbitraire. Gouvernement de Marguerite de Parme, du duc d'Albe, de don Juan, du prince de Parme.

Rien de significatif, si ce n'est l'émancipation héroïque des *sept provinces*, qui commence l'indépendance du pays du Rhin.

Que peut vouloir de ce côté Napoléon III ? Prendre les provinces rhénanes, actuellement attachées à la Prusse et à la Bavière, comme il a fait la Lombardie? Pauvre résultat.

Fausse politique de François Ier, de Mazarin, de Louis XIV, de Louis XV, dans la guerre de la succession d'Autriche (1748). (Cf. chronolog). Les Pays-Bas vingt fois occupés, vingt fois rendus, tant sous Louis XIV que sous Louis XV (guerre inutile, *item* plus tard, guerre de Sept ans).

Une partie des Pays-Bas ne suivant pas Guillaume le Taciturne, il en résulte une séparation, et même une opposition fâcheuse, qui ajourne, pour un temps, l'indépendance de la Belgique. Ce qui prouve que tout tend à la séparation encore plus qu'à l'agglomération. Les municipalités conservant leur initiative, il n'y aura qu'une *fédération de villes :* ce qui ressort encore mieux de l'histoire italienne. Et pas même une *fédération*, car la paix et la liberté n'en ont pas besoin. La fédération suppose un ennemi qui ne doit pas exister, qui n'est pas donné dans un système complet.

La *féodalité* est le morcellement indéfini, opposé à l'unité ou concentration absolue.

L'Europe de Westphalie est un juste-milieu faux : de grands États, de moyens États, de petits États, pêle-mêle, des républiques, des monarchies, des protestants, des catholiques, tout cela doit s'annuler, et s'annule, en effet, devant le progrès de la Révolution.

Donc, la Hollande se sépare de la Belgique.

Dans la Belgique même, le pays wallon se sépare du pays flamand.

Séparation et distinction illimitée, sous une loi scientifiquement commune.

En deux mots, ma théorie de l'annulation de l'État par l'histoire.

Reprenons :

L'érection du duché de Bourgogne crée une nouvelle *Lotharingie* funeste à la France et aux Pays-Bas. Le Rhin agit subversivement.

A la mort du Téméraire, le Rhin s'oppose au mariage entre Marie de Bourgogne et le dauphin.

Plus tard on négocie un nouveau mariage, entre ce même dauphin et la fille de Marie, Marguerite, sœur de Philippe le Beau. C'était de nouveau, éventuellement, donner à la France la suzeraineté du Rhin. Mais Charles VIII épouse ailleurs, et renvoie sa petite fiancée. Déjà nous avons vu Carloman refuser la couronne de Lotharingie. Les rois de France sentent par moments qu'il y a incompatibilité matrimoniale entre eux et le Rhin,

La Réforme vient ensuite, et crée une antipathie de plus entre la France et le Rhin.

Aussi, en 1519, à l'élection de l'empereur, tout le Rhin se prononce pour Charles V, contre Francois Ier.

De là une fausse politique, misérable, condamnable de tous points, des rois de France : opiniâtreté contre la maison impériale : alliance avec le Turc; appui donné aux princes protestants d'Allemagne, contre l'Espagne, machiavélisme, guerre, sacrifices d'hommes et d'argent inutiles. Le *Père des lettres* prouve qu'il ne savait pas un mot de l'histoire de ses États.

Ces incursions abominables amenèrent l'acte du 26 *juin* 1548, dressé à la diète d'Augsbourg, par lequel Charles-Quint réunit tous les Pays-Bas à l'Empire, sous le nom de *cercle de Bourgogne*. Là Charles-Quint est dans la tradition; il ne manque aux Pays-Bas que d'être gouvernés par eux-mêmes, ou par un prince relevant de l'empereur, ce qui arrivera plus tard.

Henri II suit la politique de son père : par acte du 5 octobre 1551, sous prétexte de *défendre les libertés germaniques*, il entre dans la ligue des princes protestants, lui qui en France persécute la Réforme, dont la veuve, les fils, feront la Saint-Barthélemy. Mais qu'y gagne-t-il? Charles-Quint, par la transaction de Passau, du 2 août 1552, reconnaît la liberté de religion, et libre de ce côté, tombe sur le roi de France. La guerre continue plus furieuse, plus absurde que jamais du côté de la France, plus stérile jusqu'à la trève de Vauxcelles, 1555.

25 octobre 1555. — Cession des Pays-Bas à Philippe II. — Pays-Bas, Artois, et Franche-Comté.

17 janvier 1556. — Charles V abdique le royaume en faveur de Philippe II.

27 août 1556. — Il abdique l'Empire en faveur de Ferdinand.

Par ce partage, Charles V prépare de nouvelles difficultés.

Le Rhin ne peut pas plus être espagnol que

français : complication inextricable, et dont il faut maintenant sortir. — La France ne peut plus souffrir que la même puissance l'étreigne au midi par l'Espagne; au nord par les Pays-Bas; à l'est, par la *Franche-Comté* et l'Italie.

Là, la guerre redevenait juste de la part de la France, jusqu'à ce que le faisceau fût rompu. Mais en même temps, le Rhin était menacé de la conquête française : comment allons-nous sortir de là?

La solution est aisée à prévoir : le Rhin attaquera l'Espagne au nord, en la personne de Guillaume *le Taciturne*, et amènera le déchirement des Pays-Bas. — La France conquerra la Franche-Comté, l'Artois, une lisière sur la Flandre, le Hainaut et le Luxembourg; s'emparera de la Lorraine, donnera un roi à l'Espagne, ce qui amène la coalition de 1700 à 1713, et fait repasser les Pays Bas aux mains de l'Autriche.

La guerre continue, la paix est rompue, le roi d'Espagne attaqué en Italie et en Flandre.

10 avril 1557. — Défaite du connétable de Montmorency sous la Fère, par le comte d'Egmont.

23 août 1559.—Départ de Philippe II pour l'Espagne. Gouvernement difficultueux de Marguerite de Parme (de Granvelle).

Conspiration de Guillaume *le Taciturne* pour l'expulsion des Espagnols. Pour affranchir les Pays-Bas, il faut les décatholiciser. *Le Taciturne* lui-même indifférent au fond.

10 mars 1564. — Démission de Granvelle, premier succès de la résistance.

Progrès de l'hérésie dans les Pays-Bas. — C'est le Rhin qui souffle son esprit à ses enfants. — La Belgique réclame la tolérance religieuse.

Février 1566. — Protestation contre l'établissement de l'inquisition dans les Pays-Bas.

4 avril 1566. — Demande d'états généraux.

Mai et juin. — Invasion des Pays-Bas par les huguenots et protestants allemands. — Violences commises, pillage des églises, dévastation des couvents, etc.

1567. — *Le Taciturne* part pour l'Allemagne.

22 août 1567. — Arrivée du duc d'Albe, gouvernement de réaction sanguinaire, 1567-1573.

1568. — La guerre commence entre le Rhin et l'Espagne. On ne peut pas dire que c'est la Hollande, qui n'existait pas ; c'était un ramas de fugitifs de tous pays, et d'auxiliaires allemands rhénans.

Premiers succès du duc d'Albe, à Doelhem, et Gemminghen. — Tyrannie.

1572. — Les *gueux de mer*. Tout le protestantisme ardennais et allemand accourt sous le drapeau du *Taciturne*.

Prise de Brielle, à l'embouchure de la Meuse, berceau des Pays-Bas.

1573. — Reddition de Harlem. Succès et revers. Les États des Pays-Bas refusent les nouveaux impôts.

18 décembre. — Retraite du duc d'Albe.

1573-1576. — Gouvernement de Requesens.

14 avril 1574. — Défaite des insurgés à Moock, près Nimègue ; siége de Leyde.

3 octobre 1574. — Délivrance de Leyde.

1576. — Prise de Ziériksée par les Espagnols ; reprise quelques mois après.

28 avril 1576.—Acte d'union des deux provinces de Hollande et Zélande.

Tout le pays soulevé contre les Espagnols. — Sac de Gand et d'Anvers. Furie espagnole.

3 novembre 1576. — Don Juan d'Autriche.

12 février 1577. — *Édit perpétuel* qui accorde aux Belges tout ce qu'ils demandent Acclamations du peuple. Mais tout cela devient inutile.

23 septembre. — Le prince d'Orange à Bruxelles : flottement. La Belgique se débat.

31 janvier 1578. — Combat de Gembloux, défaite des confédérés. — Ces Espagnols gagnent des batailles, mais ils n'avancent pas.

La France appelée au secours des confédérés; mais bientôt le duc d'Alençon se retire.

1er octobre 1578.—Mort de don Juan d'Autriche. — *Gouvernement d'Alexandre Farnèse, prince de Parme.*

1578. — Parti des *mécontents :* provinces wallonnes, Hainaut, Artois et Flandre gallicante.

Ces provinces ne voulaient changer ni de religion, ni de constitution, ne demandaient que les anciennes libertés. — Elles eussent aimé un protectorat qui les aurait laissées maîtresses. En sorte que, à cette heure, la France appuyait les Hollandais protestants contre les provinces voisines d'elle. Ce n'était pas sa faute.

Gouvernement du prince de Parme.

23 janvier 1579. — *Union d'Utrecht.* Pacte constitutif de sept Provinces-Unies.

Hollande, Zelande, Gueldre, Frise, Over-Yssel, Groningue et Utrecht.

28 juin. — Traité opposé, entre le roi et les députés des provinces wallonnes. — Prise de Maestricht.

Janvier 1580. — Le prince d'Orange essaie de faire déclarer le roi d'Espagne déchu de la souveraineté des Pays-Bas; empêché par les catholiques de l'insurrection.

Mars. — Édit de proscription contre le prince d'Orange; réplique de celui-ci.

Août et septembre. — La souveraineté des Pays-Bas offerte au duc d'Alençon. Nul n'est prophète en son pays. — C'est *absurde;* c'était une trahison des révoltés envers leur propre cause, une ingratitude envers Orange.

19 février 1581. — Arrivée du duc d'Alençon et d'Anjou, frère unique du roi de France.

16 janvier 1583. — Le duc d'Alençon, qui s'aperçoit qu'il n'est qu'un fantôme de souverain, essaie de s'emparer par surprise d'Anvers; il est repoussé par les bourgeois, ses sujets, et perd 2,000 hommes *français!*... Le duc se retire.

10 juillet 1584. — Assassinat du prince d'Orange; gouvernement de Farnèse.

Juin-septembre 1588.—La grande Armada. — Défaveur du duc de Parme.

2 août 1589. — Avénement de Henri IV. Progrès des Hollandais. — Mort du duc de Parme.

Janvier 1595. — Déclaration de guerre de Henri IV à l'Espagne.

La politique de Henri IV fut ce qu'elle devait être. Il devait démolir cette monarchie si singulièrement formée; par le fait, il appuyait les protestants de Hollande; son édit de Nantes fut un pacte d'alliance : ce ne fut pas sa faute, s'il combattit, du côté du sud, les Pays-Bas. Malheureusement, Henri IV ne peut soutenir cette guerre dans l'état où était le royaume.

2 mai 1598. — Paix de Vervins entre la France et l'Espagne.

6 mai. — Les Pays-Bas espagnols érigés en souveraineté indépendante par Philippe II, au profit de l'archiduc Albert, mari de sa fille aînée.

15 septembre. — Mort de Philippe II.

1599. — Règne d'Albert et d'Isabelle. Campagne de 1599 sur le Rhin. Pour attaquer la Hollande, il faut passer le fleuve; ce que fit Albert, et son général Mendoza. Mais sans succès.

13 juillet 1621.—Mort de l'Archiduc Albert,

sans enfants ; gouvernement de l'archiduchesse Isabelle, sa veuve. — La guerre continue; progrès du prince d'Orange : perte de Venloo, Bois-le-Duc, Maestricht, Limbourg.

1633. — Proposition des Hollandais aux Belges de secouer le joug espagnol. — Mort de la princesse Isabelle.—L'occasion est manquée; arrivée de l'infante.

4 novembre 1634. — Ferdinand.

1635. — Politique de Richelieu; elle continue celle de Henri IV. Traité avec la Hollande. Par la conquête, on commence le partage des Pays-Bas espagnols. — Politique vraie, il s'agit de fixer la limite entre la France et le Rhin d'après la tradition.

Mais les Belges font cause commune avec les Espagnols et traitent Français et Hollandais en étrangers. Insuccès de la première campagne.

1640. — L'Espagne perd le Portugal. La Catalogne se révolte; les Français prennent Arras. — Puis le Roussillon.

9 novembre 1641. — Mort de l'Infant Fré-

déric. Gouvernement de don Francisco de Mello.

14 mai 1643. — Mort de Louis XIII.

19 mai. — Bataille de Rocroi, gagnée par Condé; paix de Dunkerque.

30 janvier 1648.—Fin de la guerre de quatre-vingts ans. Traité de Munster et de Westphalie. La France obtient la souveraineté de l'Alsace, moins Strasbourg.

A travers tout cela, on comprend la politique de Mazarin, cherchant une femme à Louis XIV en Espagne, à l'exemple de Louis XIII, qui y avait déjà la sienne. — On cherchait, par un mariage, à régler cette question des Pays-Bas.

7 novembre 1649. — Paix des Pyrénées : Elle cède à la France l'Artois, et une longue lisière, marquée par Gravelines, Bourbourg, Saint-Venant, Landrecies, le Quesnois, Avesnes, Marienbourg, Philippeville, Thionville, Montmédi, Dampvillers.

17 septembre. — Mort de Philippe IV.

1665. — Interprétation par Louis XIV du

Droit de dévolution; appuyé par deux armées.

2 mai 1668. — Paix d'Aix-la-Chapelle. — Nouvelle lisière : Lille, Courtrai, Tournay, Ath, Binche, Charleroi, Furnes, Bergues, Armentières, allant de la Manche vers le Rhin.

1672.—Attaque contre les Provinces-Unies.

12 juin. — Passage du Rhin.

1673. — La guerre s'engage alors directement avec l'Espagne et l'empire, qui reviennent appuyer la Hollande. — Conquête de la Franche-Comté.

10 août 1678. — Paix de Nimègue ; la Franche-Comté obtenue; plus une deuxième lisière à ajouter, de la Manche dans la direction du Rhin, qui rectifie la dernière : Cassel, Ypres, Werwick, Menin, Valenciennes, Condé, Bouchain, Cambrai, Saint-Omer, Maubeuge.

Chambre de réunion pour réclamer le pays d'Alost, tout le Luxembourg, la province de Namur en partie, des terres dans le Brabant.

1681. — Trève de vingt ans, signée à La Haye, qui assure à la France, Luxembourg,

Beaumont et Chimay. — Prise de Strasbourg.

Enfin, la prise de Strasbourg émeut l'Allemagne. Ligue d'Augsbourg, 1686, dans laquelle entrent l'Empereur, les rois d'Espagne et de Suède, les électeurs de Saxe et de Bavière, les cercles de Souabe et de Franconie, les électeurs Palatin et de Brandebourg, le duc de Savoie, et avant tous, Guillaume d'Orange qui, en 1688, devient roi d'Angleterre.

1689. — Au commencement de cette année, la guerre. Incendie atroce du Palatinat.

20 septembre 1697. — Paix de Ryswick. — Elle valut quelques lambeaux de terre, de plus que celle de Nimègue : à cela près, Louis XIV restitua tout.

Politique insolente, vaniteuse, mal motivée, sans principe, sans prétexte qu'une avidité de conquérant qui ne se connaît même pas.

1698-1700. — Traité de partage entre l'Angleterre, la France et la Hollande, pour le partage de la monarchie espagnole.

Cet acte de haute iniquité montre l'absence de principes qui régnait alors dans les cours, tout comme sous François I[er] et Charles-Quint. Il justifie ou excuse en partie ce qui arriva peu après, quand Louis XIV accepta (4 décembre 1700) le testament de Charles II. En effet, si les trois puissances avaient pu partager un royaume devenu vacant, à plus forte raison, Louis XIV, pouvait-il, en vertu d'un testament, en maintenir pour son fils l'héritage. Il ne prenait plus rien pour lui-même, pouvait-il dire. L'Espagne conservait sa nationalité. Soit, mais il aspirait toujours à la réunion de la Belgique, comme le prouva la guerre qui éclata bientôt.

Toutes les traditions sont perdues; toutes les têtes troublées. Les Francs qui, sous la première et la deuxième race, découpaient d'une façon si étrange pour nous l'héritage de Clovis et de Charlemagne, savaient parfaitement ce qu'ils faisaient; ils obéissaient à un principe, à la fois politique, national et stratégique; la tradition ne commença à se

brouiller qu'à la fin du moyen âge, à l'érection du nouveau duché de Bourgogne, qui refaisait, sans que personne s'en doutât, la Lotharingie.

Aujourd'hui, à part le prince d'Orange, personne ne sait ce qu'il fait.

Le traité de Westphalie, mu par de nouveaux principes, ouvre une porte sur le Rhin à la France, en lui cédant la souveraineté de l'Alsace; il laisse Strasbourg; puis on rêve de partage.

Actuellement que vont dire les Belges, qui naturellement doivent prendre la parole?

Les Belges, comme par un reste *d'esprit féodal*, sentent que, pour la partie à gauche de l'Escaut, ils relèvent du roi de *France; pour le pays wallon*, ils sont Français, ou du moins de langue française; pour le Luxembourg et l'Ardenne, de même. Ils tendent en conséquence à se rallier à la France. A ce moment le peuple et la noblesse sont portés pour le grand roi, dont la puissance et le voisinage leur paraissent mieux faits pour les protéger

que l'empereur, qui est trop loin. Ce sont des raisons.

Le lien féodal d'un côté, la langue et probablement le sang de l'autre.

Oui; mais la Flandre est germanique d'origine, et puis la féodalité n'existe plus; d'autre part, la partie à droite de l'Escaut, tout le Brabant, ne relève pas du roi de France et maintient son indépendance; le pays wallon et le Luxembourg font partie de l'ancien royaume de Lothaire, créé tout exprès contre la France.

La malheureuse Belgique est la plus étrange des nations; non seulement de race et de langue, mais de traditions. C'est un composé de tronçons, de fragments, d'éléments disparates.

Ajoutez que peuple et noblesse se trompent lourdement dans leur espérance. Ils ne demandent qu'un protectorat : et ils oublient que la France est le royaume unitaire, absorbant, destructeur de tout caractère, de toute franchise nationale. Sans doute les Belges

eussent bien voulu n'appartenir à personne; mais les puissances disposaient d'eux et sans eux!...

Une solution assez naturelle, ce semble, s'il y avait des solutions naturelles, eût été que la Flandre tout entière fût ralliée à la Hollande; le pays wallon et le Luxembourg à la France. De sorte que, prenant la nationalité pour frontière, non la mer ni le fleuve, la France eût fait une pointe vers le Rhin, partant de Lille, et passant à peu près par Tournay, Ath, Waterloo, Liége, jusque près de Maestricht; tandis que la Hollande se serait étendue le long de la mer.

Mais un État ne se laisse pas emprisonner. La partie française eût été dans un gouffre. Cela ne se pouvait plus. Il fallait, ou que la Flandre fût française avec les provinces wallonnes, ou que les provinces wallonnes devinssent hollandaises avec les Flandres; ou que toutes ensemble fissent un État indépendant, provisoirement sous la protection d'un grand État. Et comme on ne se fiait pas à la France,

contiguë, ce fut l'Autriche, de nouveau, qui succéda à l'Espagne.

1701-1713.—Guerre de la succession d'Espagne. Elle fut horrible pour la France; pleine de désastres, de défaites, d'humiliation. Cependant, telle est la nécessité des choses que la France, malheureuse par sa fausse politique, ne perdit pas grand'chose à la paix qui suivit. Paix de Rastadt, 6 mars 1714. — Douze ans de guerre, une suite de campagnes, comme celles de 1812, 1813 et 1814, en Espagne, Russie, Saxe et France.

L'empire garde les Pays-Bas espagnols, le Milanais, la Toscane, la Sardaigne et le royaume de Naples.

Donc guerre à peu près nulle, sans résultat. L'Europe soulevée pour la possession d'une province.

1713, 11 avril. —Traité d'Utrecht, stipule, par l'art. 7, que les Pays-Bas catholiques serviront de barrière et de sûreté aux Provinces-Unies contre la France.

Réglementation de ce traité qui assujettit

de fait les Belges aux Hollandais. Division de plus en plus profonde entre les deux pays.

1725.—Gouvernement de Marie-Élisabeth, morte le 27 août 1761.

1740. — Mort de l'empereur Charles IV. Marie-Thérèse.

Guerre de la succession d'Autriche. L'Autriche est mal formée, excessive, tout le monde prend les armes contre elle.

1744, 17 mai. — Les Français entrent en Belgique; continuation de la guerre de succession. *Guerre générale.*

La Prusse pas formée;

La France n'y gagnera que d'amoindrir l'Autriche.

1748, 13 octobre.— Paix d'Aix-la-Chapelle. La Pragmatique sanction reconnue. Les provinces belges à l'Autriche; la Silésie à la Prusse; les États d'Italie moins directement subordonnés à l'Autriche. La suprématie de la mer aux Anglais.

La France RIEN.

1780, 29 novembre. — Mort de Marie-Thérèse. Joseph II.

Ainsi la guerre faite par Louis XIV, de 89 à 97, pour appuyer sa prétention ridicule, aboutit à *néant*.

La guerre soutenue pour la succession d'Espagne, 1701-1713, *néant*.

La guerre pour la succession de Cologne, 1733-1735, *néant*.

La guerre pour la succession d'Autriche, 1741-1748, *néant*.

La guerre de Sept ans, 1756-1763, *néant*, moins que *néant*.

Guerres de Napoléon, de 1805 à 1814, *néant, néant, néant*.

Voilà la politique intelligente des empereurs et des rois !

En 1785, l'empereur, souverain des Pays-Bas, entreprend de faire ouvrir l'Escaut. Les Hollandais s'y opposent; la France les appuie. Le résultat fut que, moyennant 100 tonneaux d'or payés à l'empereur, l'Escaut resta fermé; et les Hollandais conservèrent leur monopole.

Ainsi voilà un souverain qui trafique de la fortune de ses sujets, qu'il livre à leur concurrents étrangers, voilà un roi qui, s'il tenait à reconquérir la Belgique, devrait la protéger, et qui la foule; voilà des Hollandais qui empêchent d'anciens *conationaux* de trafiquer sur mer.

Concurrence de l'*Escaut* et du *Rhin*.

1780-1790.—Réforme ridicule de Joseph II. Troubles. — Révolution en Belgique. — La Belgique libre.

Le parti *conservateur* ne l'entend pas ainsi.

20 février 1790. — Mort de Joseph II.

Décembre 1790.—Tout le pays rentré sous l'obéissance.

L'esprit belge ne va pas si vite.

Les mêmes raisons politiques, qui en 1830 firent la séparation, existaient en 1789.

Cependant on ne voulut pas de la liberté; et parce qu'on n'en voulut pas, on tomba sous la puissance française!...

92-93. — Exactions et pillages des commissaires de la République, qui ont oublié la

ligne du Rhin, et traitent la Belgique en pays conquis : soulèvement du Luxembourg ; retour offensif de Clairfayt ; défaite des Français à Aldenhoven et Nerwinden. Évacuation de la Belgique.

5 avril. — La guerre est déclarée à la Convention. 66,000 Anglais, 34,000 Hollandais.

Prise de Condé et de Valenciennes au nom de l'empereur.

Le duc d'York veut faire le siége de Dunkerque. La *cupidité* des alliés fait échouer leur plan.

1794, 30 avril. — Prise de Landrecies. Le plan de la Marck manque, parce que les Flamands ne veulent pas permettre qu'on inonde leur pays ; distraction de 50,000 *Prussiens*...

Prise de Ménin, Courtrai, par Pichegru.

22 juin. — Défaite de Turcoing.

26 idem. — Bataille de Fleurus.

17 août 1795. — Liberté de l'Escaut. — 19 janvier, prise d'Amsterdam. — Traité de paix entre la France et la Hollande ; la France garde la Flandre hollandaise.

La Hollande, devenant notre alliée, est attaquée par l'Angleterre, qui lui prend ses colonies de Ceylan, Bonne-Espérance et Malacca.

La France partout le long du Rhin.

1er octobre. — Réunion à la France : neuf départements : *La Lys*, *l'Escaut*, *Jemmapes*, *Dyle*, *Deux-Nèthes*, *Sambre-et-Meuse*, *Forêts*, *Ourthe*, *Meuse-Inférieure*.

1799. — Soulèvement du Luxembourg,

Les Belges résistent à la conscription.

1802. — Bonaparte plaît aux Belges par le concordat.

1806. — Le système continental leur est favorable.

1814-1815. — La Belgique sans initiative.

Le roi Louis-Napoléon, plus hollandais que français.

1796. — Montbéliard cédé par le duc de Wurtemberg.

1797. — Par le traité de Campo-Formio, l'empereur reconnaît la ligne du Rhin, et livre Mayence.

1798. — Révolution démocratique en Hol-

lande; réaction en sens modéré. La Hollande constituée comme république.

— Réunion de Mulhouse à la France.

— Deuxième coalition.

1799. — La guerre devient générale.

Défaite de Jourdan, de Schérer, de Moreau, de Joubert, de Macdonald.

17 août. — Débarquement des Anglais et des Russes, au Helder. Brune les bat. — La flotte hollandaise prise par les Anglais

1801. — Nouvelle constitution de la République batave.

1805. — Constitution plus monarchique de la Hollande.

— Le pensionnaire Schimmel-Penninck, troisième coalition.

1806, 5 juin. — Louis Bonaparte, roi de Hollande, quatrième coalition.

1809. — Cinquième coalition.

1810. — Réunion à l'empire du Brabant hollandais et de la Zélande : deux départements de plus :

Bouches-du-Rhin et *Bouches-de-l'Escaut*. La

frontière française du Rhin est alors complète.

3 juillet.—Louis Bonaparte, forcé d'observer le blocus continental, d'acquiescer au démembrement de son État, roi dépendant, abdique.

Réunion de la Hollande à la France, ce qui ajoute six départements : *Bouches-de-la-Meuse, Zuyderzée, Yssel-Supérieur, Bouches-de-l'Yssel, Frise, Ems-Occidental.* En tout, dix-sept départements pour la totalité des Pays-Bas.

Réunion des territoires maritimes : *Ems-Supérieur, Ems-Oriental, Bouches-de-Weser, Bouches-de-l'Elbe, la Lippe* : 5 + 17 = 22.

Napoléon fait en sens contraire ce que les races germaniques avaient fait en Belgique.

Ajoutez le long du Rhin, la *Roër, Rhin-et-Moselle, Sarre, Mont-Tonnerre* : 4 + 22 = 26. Vingt-six départements au Nord.

Du côté des Alpes et de l'Italie : Léman, Simplon, Mont-Blanc, Doire, Césia, Pô, Marengo, Stura, Alpes-Maritimes, Montenotte, Gênes, Taro, Apennin, Arno, Lucques, Médi-

terranée, Ombrone, Thrasymène, Tibre : $19 + 26 = 45$.

1811. — Réunion du duché d'Oldenbourg : terme extrême des agrandissements.

Il existe un projet de réunion de la Catalogne, il n'eut pas d'exécution.

Tout cela croule en rien de temps.

1812.—Sixième coalition. On peut compter l'entente de la Russie, de la Suède et de l'Angleterre. L'*ultimatum* de la Russie est que les Français se retirent derrière le Rhin. Si le Rhin ne se soulève pas, le Wolga se révoltera.

1813. — La coalition se complète et grandit chaque jour : la Prusse, l'Autriche, septième coalition.

1815. — Au commencement de la campagne, sur 95,000 hommes, 25,000 Hollando-Belges.

1814-1815. — Les traités stipulent expressément : le *Luxembourg*, partie de la *Confédération du Rhin*.

1830. — Révolution belge. Les puissances qui y ont adhéré ont considéré sans doute que,

attendu la profonde scission qui existait au sein du royaume des Pays-Bas, il y avait plus de sûreté pour l'Europe à rendre la Belgique indépendante, qu'à l'exposer à la tentation perpétuelle de se jeter aux bras de la France.

1831, février. — Louis Philippe refuse le royaume de Belgique pour son fils Nemours. Il fait comme Carloman et Charles VIII; non Louis XIV. Léopold roi.

1832, 8 août. — Mariage de Léopold avec la princesse Louise.

— 23 décembre.—Prise d'Anvers, défendu par Chassé. La Hollande ne cédera pas encore.

1833, 5 juin. — Préliminaire de paix entre la Belgique et la Hollande.

1838.—On dispute toujours sur le Luxembourg.

1839. — Solution définitive de la question hollando-belge, sous la garantie de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Prusse, de la Russie et de la Confédération germanique.

1841. — Projet d'association douanière

entravé par l'Angleterre. Conspiration orangiste.

En 1848, pas un mouvement. L'année précédente, 1847, le parti libéral avait obtenu un succès.

L'influence du clergé agit fortement sur les puissances, pour la cause belge.

Le roi de Hollande avait eu des torts.

La France appuyait énergiquement; l'Angleterre, par d'autres motifs, aussi.

Question qui n'est pas définitivement jugée.

En 1830, personne ne pense au Rhin : la question est partout *intérieure* et *constitutionnelle* ; on ne s'occupe que des libertés politiques et des institutions parlementaires. Le parti bonapartiste seul, corrompant dès lors la République, essaie d'égarer les esprits par le mirage des *gloires* et *conquêtes* du premier empire.

Mais l'opposition est unanime dans la bourgeoisie; et sur le peuple, la conspiration ne prend guère.

En 1848. — On ne s'occupe pas davantage du Rhin.

Un reste d'habitude fait crier *vive la Pologne;* les Anglais en font autant. Ce cri devient, au 15 mai, le prétexte d'une tentative désespérée, que fait échouer la division profonde des meneurs républicains. La question est toute économique : le bourgeois et l'ouvrier ne songent à autre chose. Puis il y a les travaux publics, les chemins de fer, etc.

Actuellement, la situation n'a pas changé. On ne parle plus du Rhin que dans les salons de l'Empire : la nation est à ses affaires; la République, par esprit d'opposition, et qui a eu le temps de se reconnaître, est opposée aux conquêtes; le peuple, la démocratie fait cause commune avec les démocrates de tous les pays.

Que craindraient donc aujourd'hui les puissances? Une dynastie sera toujours plus ou moins disposée à entretenir une maison militaire; la République ne veut plus d'armées.

XV

LIMITES NATURELLES DE LA FRANCE

Ce qu'on appelle limite ou frontière *naturelle* entre deux nations est chose littéralement imperceptible, sauf des exceptions assez rares, telles que la Manche, la Méditerranée, l'océan Atlantique, ou bien encore les hautes chaînes de montagnes, Pyrénées et Alpes : encore ces dernières sommités ne forment-elles pas toujours de vraies séparations.

D'abord, les nationalités ne se distinguent pas franchement sur le sol les unes des autres : les distinctions procèdent par nuances imperceptibles, et ce n'est qu'à de grandes distances et après de longs siècles que l'on finit par

trouver des différences marquées. Si la langue est parfaitement distincte *aujourd'hui* entre Paris et Amsterdam, on ne peut pas dire qu'il en ait été de même, il y a deux mille ans, entre tel village du Brabant et tel autre du Tornésis.

Voilà un premier point : c'est la *politique*, qui en formulant des groupes artificiels, éloignés, et créant des langues centrales, est venue marquer les différences.

Pour juger, donc, à quel groupe se réfère une population *douteuse*, il faut examiner de quel côté elle incline de préférence, chercher son objet d'attraction, son pivot orbitaire.

Or, en prenant ce principe, que la nature indique elle-même, par une sorte de nécessité mécanique et climatérique, on trouve que les populations tendent à se grouper d'après la délimitation des bassins qu'elles habitent; en sorte que leurs limites naturelles, *ethnographiques, linguistiques, climatériques*, *économiques,* seraient placées juste au point de partage des plateaux, où prennent leur source les cours d'eaux.

Appliquant ce principe à la contrée que les Romains nommaient les *Gaules*, voici ce que je trouve :

Du côté de la Manche, et de l'Océan, et de la Méditerranée, la question n'est pas douteuse : il y a là des barrières infranchissables, et qui ne peuvent faire la matière d'une confusion ou d'un conflit.

Mais les Pyrénées offrent déjà des doutes, malgré leur élévation.

Je n'examine pas ici si les *Vascones* peuvent être considérés comme des Gaulois : ils n'en sont pas, puisque cette partie de la Gaule paraît avoir été originairement peuplée par des autochtones pyrénéens, et que l'on peut soutenir que le bassin entier de la Garonne, celui de l'Adour, et de leurs affluents, ne font point primitivement partie de la Gaule. Mais passons : admettons que ce bassin ait dû former une partie de la Gaule (1).

(1) Basques de France et basques d'Espagne, identiques. Hautes-Pyrénées et Catalogne ou Aragon, identiques.

La chaîne alpine peut être considérée encore comme une frontière naturelle, mais avec cette réserve, que les habitants de ce pays montagneux (Suisse française, Savoie, Piémont) sont impossibles à distinguer *des Gaulois*, leurs voisins : tous parlant la même langue, le même patois.

C'est encore pis pour le Jura, dont les deux versants n'ont aucune dissemblance, que celle de la religion, et sont entièrement uniformes.

C'est surtout la frontière du nord et de l'est qui offre des difficultés. Ici plus de mer, plus de haute chaîne, qui puissent donner prétexte d'affirmer une frontière naturelle. Le pays est plat, ou d'une hauteur médiocre, si bien que les races ont pu se pénétrer.

Voici les conclusions auxquelles on arrive pour les Gaules (France actuelle). Ces conclusions peuvent servir de règles générales pour tout pays :

1. On peut considérer comme population homogène, distincte, et jusqu'à certain point autochtone, par conséquent comme popula-

tion destinée par la nature des lieux, le climat, la langue, etc., à former un État ou cité, toute population comprise dans un bassin défini.

Ainsi : 1° *l'Adour;* 2° *la Garonne;* 3° tout le bassin maritime de l'embouchure de la Loire à celle de la Garonne, sous le plateau de Gâtine, et comprenant les bassins secondaires de la Charente, de la Vendée, etc.; 4° les bassins d'Ille-et-Vilaine et Rance, depuis l'embouchure de la Loire à Avranche, Coutances; 5° le bassin de la Seine et de ses affluents, depuis Cherbourg, Saint-Lô, jusqu'à ***(?) et au plateau de Langres; 6° le bassin de la Loire et de ses affluents jusqu'au plateau de la Beauce; 7° le bassin de la Saône, depuis les Vosges jusqu'au Jura; 8° le bassin du Rhône; 9° le bassin de l'*Aude;* 10° le bassin de la Somme; 11° le bassin de la Durance; 12° le bassin de la Rance (Bretagne septentrionale).

1. Aude.
2. Adour.
3. Garonne.

4. Charente.
5. Vilaine (Bretagne méridionale).
6. Rance (Bretagne septentrionale).
7. Seine.
8. Somme.
9. Loire.
10. Saône.
11. Rhône.
12. Durance.

Douze foyers ou groupes de populations distinctes, mais fort inégaux en étendue superficiaire, et irrégulièrement délimités.

Ces douze bassins, ou groupes de populations, donnent logiquement lieu à une confédération ; ce qui est en effet prouvé par l'événement, les Gaulois au temps de César formant une confédération, et par le nom pluriel des Gaules.

A ces douze groupes je ne réunis pas les bassins du Rhin, ni celui de la Moselle, ni celui de la Meuse et de la Sambre, ni celui de l'Escaut.

Tous ces bassins, en effet, sont adossés aux

précédents, et leur pente est au nord, tandis que celle des bassins gaulois est au midi et à l'ouest. Ceux-ci sont convergents entre eux, tandis que ceux-là sont divergents; les populations de ces deux classes sont antipathiques, et se refusent au groupement, tandis que celles des vrais Gaulois obéissent à une attraction centrale; enfin le système des langues est totalement différent.

Cependant, comme la nature a ses libertés, ou caprices, et l'homme les siens, on trouve à faire ici une exception.

Le bassin de la Moselle, quoique appartenant au système du Rhin, est gaulois, jusqu'auprès de Thionville.

Celui de la Meuse et de la Sambre, celtique jusqu'à *Visé*.

Même correction à faire pour *Neuchâtel*, Fribourg et Vaud, etc.

Les bassins du Rhône supérieur et de l'Isère, appartiennent au système celtique : c'est à dire que la Savoie, Chambéry, Annecy, Genève et Sion, Lausanne, sont du même système.

La frontière actuelle tracée par la politique, après de longues guerres, a modifié ce système, le plus conforme à celui donné par la nature. Cette frontière a pris une partie de la Flandre et abandonné le pays wallon et le Hainaut. Elle a donné à la France l'Alsace, et lui a ravi la Suisse française; depuis un an, a rendu la Savoie.

Ce sont deux bassins à ajouter aux douze précédents, et formant la confédération gauloise. L'*Ardenne*, en Belgique comme en France, est tout entière *celtique*.

La nature des pays a été ici plus forte que la direction des *pentes*.

Moyennant cette correction, indiquée par la volonté de la nature créatrice, les limites de Gaule ou France peuvent être marquées, dans la partie litigieuse, par une ligne qui, partant d'auprès de Calais, laissant en dehors Dunkerque, Saint-Omer, Hazebrouck, Lille, embrasserait ensuite Tournay, Ath, le Mont-Saint-Jean, Wavre, Liége, Visé, Delhain, Limbourg, Malmédy, suivrait la frontière

belge jusqu'à Longwy, passerait à Thionville, et viendrait finir à Sarreguemines.

Toute l'Alsace en dehors.

De Sarreguemines, la frontière suivrait la crête des Vosges, jusqu'à Belfort, d'où elle gagnerait le Jura par Porentruy, le lac de Joux, pour s'arrêter à Genève.

C'est ce système de transaction qu'il faut expliquer aujourd'hui par l'histoire.

Tout le bassin de l'Escaut, à l'exception de quelques coins de l'Escaut supérieur, est flamand, antifrançais...

Tout le Rhin est germanique aussi bien sur la rive gauche, du côté de France, que sur la rive droite. Le point où il approche de plus près la limite celtique, aux environs de Sainte-Marie aux Mines, est à quatre myriamètres (40 kilom.) de sa rive gauche.

Ainsi l'on voit que la politique et la guerre, après deux mille ans de lutte, n'ont pas modifié d'une manière sensible la limite marquée par les bassins; si l'empire français actuel possède une fraction de la Flandre et toute

l'Alsace, il a perdu en revanche, tout le Tournaisis, le Hainaut, Namur, le pays wallon, l'Ardenne belgique, la Suisse dite française.

Il y a là une nécessité puissante, à laquelle les plus grands États ne peuvent se soustraire.

C'est partout, au surplus, que la nature des choses a été ainsi modifiée ; les groupes naturels ont été remaniés, travaillés ; un exemple frappant de ce remaniement est la formation de la Confédération helvétique.

La Suisse est un groupe de petits États, formés chacun d'un petit bassin formant la partie supérieure d'autres bassins plus considérables : ainsi les cantons de Vaud, Neuchatel, Sion ou Valais, Tessin, Grisons, Fribourg, Berne, Glaris, Saint-Gall, etc.

Chacun est un petit bassin, une *vallée*.

On aurait pu y joindre le Tyrol, l'Engadine, la Walteline, la vallée d'Aoste, celle de la Tosa, et la Savoie. Ce qui aurait porté le nombre des cantons de vingt-deux à vingt-huit.

De cette manière, la Suisse se serait trouvée composée de cinq ou six races, et d'autant

de nationalités différentes : des Celtes, des Germains, des Italiens; subsidiairement, des Piémontais, des Savoyards, des Tyroliens, etc.

Le centre de tous ces bassins et des nationalités qui les habitent est placé sur toute la chaîne des Alpes.

APPENDICE

I

CONSTITUTION EUROPÉENNE OU PROGRÈS DE PACIFICATION GÉNÉRALE

Influence sur la littérature.

A chaque grande pacification, il y a une influence sur la littérature.

Cette influence est marquée, à Rome, par le poème de l'*Énéide;* la conception du droit universel; la philosophie éclectique et de sens commun de Cicéron; les monuments

romains, aqueducs, ponts, cirques, théâtres, Panthéon.

Au *moyen âge*, architecture gothique, cathédrale et hôtel de ville, château fort; poèmes des *troubadours*, antagonisme guelfe et gibelin, Dante.

Renaissance. — Droit naturel, mouvement inverse; le monde païen avait passé au christianisme par le déisme; il abandonne le christianisme en repassant par le déisme.

Le poème épique tombe.

Ère constitutionnelle.—Obscurcit l'originalité et le radicalisme révolutionnaire.

Éclectisme, scepticisme, académisme, doctrinarisme, restriction de l'horizon sur tous les points; habit d'arlequin, hypocrisie.

Disposition à se tenir aux sommités du passé, *aux éternels modèles.* — Il n'y a pas d'éternels modèles, attendu qu'il n'y a rien d'éternel, et que l'univers change toujours.

L'époque actuelle incline vers cet *esprit.* C'est la corruption de l'entendement, l'extinction du génie et de la conscience.

On ne peut pas s'arrêter à cette cuisine de juste-milieu, qui doit avoir fait son temps.

Cf. Oudot, tome II, page 377, une citation de Hardouin Péréfixe, sur les projets de Henri IV (*Traité de Westphalie*).

II

NATIONS MESSIES

C'est une espérance légendaire qu'on retrouve plus ou moins formellement exprimée partout.

En fait, il y a eu, depuis la haute antiquité jusqu'à nous, les peuples Ariens, les Égyptiens, les Chinois, les Hindous, les Assyriens, les Perses, les Grecs, les Juifs, les Romains, les Arabes, les Francs.

Nous pouvons ajouter, *ex æquo*, pour les temps modernes, les Allemands (*Réforme et philosophie*), et les Français *(la Révolution)*.

Les Français se vantent encore d'être la

nation messie; les Allemands soutiennent qu'eux seuls peuvent continuer le mouvement; les Polonais, ou plutôt les Slaves, ont la même ambition. Le panscandinavisme ne peut pas affecter la même ambition.

Les races commerçantes ne sont pas missionnaires.

Les Phéniciens, Carthaginois, Marseillais, n'ont rien donné.

Venise, les villes hanséatiques, la Hollande, l'Angleterre, pas davantage.

L'Amérique ne donne rien : elle est dès sa naissance industrielle et mercantiliste, malthusienne, — Elle retourne à Israël, la Bible la rend folle.

L'Europe moderne, entraînée dans le mouvement mercantile, s'affaisse : la France n'a plus de fougue, plus d'énergie révolutionnaire; l'Allemagne joue avec ses idées.

La Révolution se poursuivra par une élite conjurée des nations, quand le prolétariat et la petite bourgeoisie, *las de misère, leur offriront le point d'appui nécessaire.*

III

RACES LATINES ET RACES GERMANIQUES

Opinions absurdes répandues sur cette question. Mépris affecté et très inconvenant des Anglo-Germains, les Flamands s'y mêlant, pour les Latins.

Une manie récente. Comment réunis? Par la révolution économique.

Qui a fait la civilisation moderne? Les Latins.

Qui a fait le christianisme? Les Latins, par l'Empire.

Qui a produit tout le mouvement du moyen âge? L'Italie.

Si possible que avec la *Révolution*, il y eût opposition de races, je dis que les Latins pourraient bien encore une fois triompher des Germains.

Charlemagne et ses Francs n'en sont que les serviteurs.

Qui a converti après les Francs, les Ostrogoths, Wisigoths, Lombards, Bourguignons, Allemands, les Saxons, Hongrois, Polonais, Prussiens, Bohêmes et Russes?

L'Allemagne qui n'a pas fini d'éplucher l'ancien Testament, nous fait sourire. L'Angleterre, qui le rumine encore, nous fait pitié.

La Germanie a fait la RÉFORME. — Admis. OEuvre de haute inconséquence.

Mais qu'a-t-elle duré cette réforme? Que vaut-elle en tant que religion?

A-t-elle su être démocratique, républicaine. sociale? Non. — Réaction de Luther.

Qui a fait la littérature moderne?

Qui a fait la révolution française?

Qui a posé la question économique?

Qui a ouvert la véritable ère des gouvernements constitutionnels, si ce n'est la France?

Qui a proclamé le droit *humain*, la morale *humaine*, l'abaissement de l'*État*.

Toute possibilité de décadence s'en va en présence des institutions futures.

Voici qui triomphera des défaillances latines :

Ère de 1789-93.

Ère de 1814-15.

Ère de 1848.

Tout esprit de centralisation, de césarisme, sera dompté par cela.

La révolution économique sauve tout, annule toutes les difficultés, nivelle tout.

IV

AUTRICHE

Il est de mode de déclamer contre cette puissance — haine universelle, peu raisonnée, sans portée.

Il est possible, la Révolution générale étant indéfiniment ajournée, qu'on voie arriver un grand changement en Autriche : mais cette révolution portera surtout sur la dynastie de Habsbourg, qui semble avoir hérité aujourd'hui de la haine qu'on avait pour les Bourbons.

Mais cette dynastie évincée ou réduite à ses États héréditaires, un autre État puissant se formera à sa place, ayant la Hongrie pour foyer, Pesth pour capitale. Alors, il n'y aurait rien de changé dans le système général : il y aurait une Autriche purement allemande, une petite puissance de plus dans la confédération germanique; et une nouvelle cinquième grande puissance, slave et magyare.

. . . .

... L'expédition d'Italie en 1859 a bien pu, comme la révolution belge en 1830, modifier la *carte politique* de 1815 : elle n'a pas changé le principe, qui est l'équilibre, fondé au dehors par l'équivalence et l'opposition des puissances; au dedans, par le système *constitutionnel*.

Ce n'est pas une province de moins que possède l'Autriche qui la fait déchoir du rang de grande puissance; et change ses rapports avec la France, la Prusse, la Confédération, la Russie, l'Angleterre.

Loin de là, le détachement de la Lombar-

die, motivé sur la nécessité de *libertés constitutionnelles*, est tout à la fois une application du traité de 1815 et une sanction pénale de leur droit. Il en a été ainsi de la révolution belge, et de l'abandon de Charles X en 1830.

Bien loin que le *droit international* de 1815 ait reçu aucune atteinte, il a été confirmé de plus en plus par tout ce qui a suivi.

L'Autriche tomberait, qu'une autre puissance se formerait à sa place, confirmant de nouveau le *droit actuel*.

V

CONSTITUTION ANGLAISE

Comment peut-on voir un signe de supériorité pour l'Angleterre dans sa *constitution représentative!*

Cette constitution a pu suffire à une noblesse terrienne, et plus tard à une bourgeoisie industrielle.

Elle a pu avoir une existence plus longue là où l'esprit *aristocratique* a été plus vivace; où la bourgeoisie à son tour est venue prolonger cette existence aristocratique : toutes conditions qui se réalisent en Angleterre.

Mais comment ne voit-on pas que le régime représentatif est insuffisant, sinon même incompatible dans une *démocratie?*

L'Angleterre est féodale, aristocratique, bourgeoise, le pays de l'exploitation humaine, du paupérisme, de l'inégalité. Donc, État ou gouvernement à formes représentatives; et, tant que durent l'aristocratie et la bourgeoisie, nationalité plus forte et liberté intérieure plus grande, compensées par une affreuse exploitation de la plèbe.

L'*infériorité* morale de la race anglaise, nonobstant sa richesse actuelle, est donc démontrée, par cela même qui fait son orgueil.

(Et quand je dis sa *richesse*, est-ce vrai? — Pour avoir la richesse d'une nation, il faut la comparer à sa *population*. Combien pour chacun, combien pour tous?)

Je dis que le système représentatif est incompatible avec une société démocratique. Pour sentir cela, il faut aller au *tréfond des idées*.

Le régime représentatif et parlementaire

est un régime de *bascule*, de *juste-milieu*, de *doctrine*, d'*eclectisme*, d'*équivoque*, d'*ambiguïté*, de *fictions légales et constitutionnelles*.

Ceci est le *fait*. Peut-il être amendé et devenir, par le *suffrage universel*, applicable à une démocratie telle que celle de 93 ou 1848?

Je dis non... Q. E. D.

Ce *rapport intime* du *système parlementaire* avec la distinction de bourgeoisie ou noblesse, ou (bourgeoisie et noblesse) et *prolétariat;* ce rapport, dis je, qui fait que l'application du système anglais ne peut servir à l'émancipation du peuple, et au développement de la Révolution, n'a jamais été démêlé; il ne saisit pas d'abord le regard ; il est profondément caché, masqué, enveloppé.

J'ai suffisamment montré ailleurs l'origine *protestante*, éclectique, doctrinaire, équivoque de ce régime ; son esprit bourgeois, moitié peuple, moitié aristocrate, par conséquent. Il est clair que ce régime s'est parfaitement adapté à l'esprit, aux mœurs, aux intérêts bourgeois. — Il y a donc lieu de présumer

déjà qu'il n'irait pas aussi bien à une démocratie, à un système de *suffrage universel, d'égalité politique* complète.

En effet, ce qui soutient l'égalité politique, c'est l'égalité de fortunes : on le voit par l'exemple du régime bourgeois, municipal, constitutionnel même. Une certaine égalité économique règne entre bourgeois et entre lords (marquée par le cens à 200 ou 300 francs, etc.). Si un bourgeois, un noble se ruine, il perd sa prérogative politique, et tout est dit.

Quid verò si une nation aspire à la *démocratie*, si affirme l'*égalité politique*, comme en 93 et 48? Évidemment, elle commet un contresens, elle se soumet à un régime d'instabilité, à moins que cette égalité politique ne soit l'instrument qui doit servir à créer l'égalité économique. Si cette dernière est niée, il est fatal que le système se disloque, soit par une chute en despotisme, soit par un retour au régime constitutionnel, à la prérogative bourgeoise.

On voit déjà par là que le système créé par la bourgeoisie et l'aristocratie, sous le nom de monarchie constitutionnelle ou à contrepoids, ne peut s'appliquer à une démocratie, à une société démocratique, telle que la nation française, qu'autant que dans cette nation on aurait créé une égalité de fortunes, analogue à l'égalité bourgeoise ou nobiliaire. Tant que cette dernière condition ne sera pas remplie, le système sera inapplicable. Il y aura contradiction.

Je dis maintenant que cette dernière condition remplie, le système représentatif est exclu lui-même; il ne convient pas.

En effet, l'égalité économique, étendue à tout un peuple, suppose l'abolition de tous priviléges nobiliaires et industriels, et une discipline nouvelle de la propriété. — L'anarchie économique est détruite pour faire place à la mutualité et à l'association ouvrière. Ceci posé, *la constitution politique se trouve la même que la constitution économique.* Cette identité des deux constitutions est le dogme

de la démocratie, de même que leur séparation est le dogme de la bourgeoisie, de même que la distinction du spirituel et du temporel, dans le pacte de Charlemagne, est le dogme du système féodal.

Plus de dynastie.

Plus de centralisation, plus de bascules ni de soi-disant contre-forces.

La *mutualité* partout, le *droit*, la *loi*.

Plus de distinction en pouvoir *législatif* et *exécutif*, — plus de chambre haute et basse, tempérées par un *roi*, etc.

VI

DIGRESSION ETHNOGRAPHIQUE

A propos des Américains, soi-disant peuple jeune.

Le naturaliste compte parmi les éléments principaux de classification la denture.

Comment on défend son pays contre les sarcasmes de l'étranger. C'est ainsi que nous défendent devant l'étranger ces proscrits que nous traitons quelquefois d'émigrés. Qu'ont donné au monde les mangeurs?

Et si on regarde la physionomie générale des animaux, poissons, reptiles, oiseaux, quadrupèdes, on est tout d'abord frappé de la grandeur de l'organe de la manducation, comestion et mastication. Quelle grandeur de gueule chez le brochet, le crocodile, le serpent! — Re-

Qu'ont fait les sobres? Comparaison des deux influences. Achever le portrait.

gardez les *becs-fins*, c'est menu à l'extérieur; mais ouvrez le bec, quelle capacité de gueule!... Et le singe, par quoi est-il le plus hideux, si ce n'est par l'énormité des mâchoires?

Parmi les peuples, on peut distinguer les dévorants et les *sobres;* les grosses mâchoires et les petites; les mangeurs de viande et les mangeurs de légumes.

Les peuples méridionaux sont peuples sobres; le Grec est très sobre, l'Arabe encore plus; l'Italien, l'Espagnol, les Gaulois du midi de la Gaule, sont très sobres. Le Juif ancien fut aussi peuple sobre : la cérémonie de l'agneau pascal l'indique suffisamment. Le Juif mangeait de la viande une fois l'an, à la fête; puis quelquefois, aux grandes occasions, quand on offrait un sacrifice. — L'idée d'offrir à Dieu un bœuf rôti, un mouton, un bouc, suppose que la viande était chose précieuse et rare, que l'on ne se permettait pas tous les jours.

Les Hindous ne mangent pas de viande : ainsi firent les pythagoriciens.

Les Juifs s'abstenaient de la chair de porc, d'anguille, et d'une multitude d'autres animaux.

Les anciens *Ariens*, sectateurs de Zoroastre, très sobres.

On distinguait encore chez les anciens, les galactophages, les ichthyophages, les lotophages, etc. — Le blé est une découverte des races sobres : ce ne sont pas des cannibales, ni des Anglais, ni des Flamands, qui eussent institué le culte de Cérès et Triptolème. Ces races aiment mieux consommer leur grain en boisson qu'en pain.

Aussi est-il à remarquer que le Grec, l'Italien, l'Espagnol, le Français du midi, de même que l'Hindou, se distinguent par une physionomie moins animale, le retrait des mâchoires, la médiocrité de la bouche et la saillie du front et du nez; tandis que c'est le contraire chez les Allemands, etc., comme chez les cannibales.

Cependant il y a à noter ici que des peuples qui consomment peu de viande, tels que les

Séquanais, ont la mâchoire forte; c'est que leur régime végétal, tel que le fournissait leur pays, se composait de graines dures, dont l'écrasement exigeait une certaine puissance. *Sic* chez l'*Arabe*, qui vit d'une poignée de grain.

Avant de juger une nation dans ses actes politiques, sociaux, industriels, il faut la reconnaître dans ses dispositions naturelles. Car tout a son point de départ dans la nature même.

Les races dévorantes, à peine de rester barbares, ou même de périr, ont dû travailler beaucoup plus que les autres, et par conséquent organiser mieux que toutes les autres l'exploitation humaine.

Les Anglais sont grands travailleurs, et grands exploiteurs; ce sont aussi les plus forts mangeurs du globe. Ce que dévore un Anglais suffirait à une famille grecque de six personnes.

De là nécessairement toute une série de différences dans le caractère, les mœurs, les

talents, les manifestations. De là, le *malthusianisme*...

Le mangeur est plus positiviste, plus sensualiste, plus matérialiste, plus utilitaire. — C'est en Angleterre que sont nées les théories de Malthus et de Bentham.

Le frugal sera plus idéaliste, plus artiste; il aura plus de besoins de vanité, d'esprit, d'âme : c'est en Grèce, en Italie, que sont nés les grands artistes, c'est de là que viennent les théories spiritualistes.

Le mangeur est plus farouche, le frugal plus sociable.

La liberté politique sera par moments plus faible chez le dernier, en raison même de sa tendance à l'union; — mais la liberté sociale sera toujours incomparablement plus développée chez lui que chez les races mangeuses.

Jusque sous les rois absolus et les empereurs, il y a en France un esprit de tolérance, d'indépendance d'opinion, d'action, qui n'existe pas en Angleterre.

Ce sont les races du Midi qui ont imposé leurs idées (christianisme, droit romain, politique italienne) à celles du Nord, — qui, en récompense, se préparent à exploiter et dévorer celles du Midi (Portugal, traité de Methuen).

Si la race sobre se contente de peu, vit en imagination autant qu'en chair et en os, elle sera moins disposée à sortir de chez elle, moins voyageuse, moins émigrante, moins colonisatrice : à moins cependant que, comme les anciens Grecs et les Romains, elle ne fasse ses entreprises en grande association, et par *essaims*, ce qui n'est pas le propre des Allemands, des Normands, ni des Anglais, bien qu'on puisse citer les grandes migrations des cinquième et sixième siècles des peuples du Nord.

Les races frugivores seront les premières civilisées. Les carnivores ne viendront que longtemps après.

Les premières inventeront les sciences, les arts, les métiers, la petite industrie ; les se-

condes, à qui le besoin de manger fait une loi d'exploitation humaine, organiseront la grande industrie. — Celles-ci sont plus bourgeoises; celles-là plus démocratiques. Dans tous les pays, quel animal plus mangeur, plus consommateur que le bourgeois?—Influence des races du Nord.

L'institution des fameuses *communes* dans le Nord n'est autre chose que l'organisation bourgeoise, plus naturelle, plus spéciale aux races du Nord qu'à celles du Midi.

L'Américain, grand producteur, parce que grand consommateur, ne sait pas vivre. Il est prodigue comme l'Anglais, parce qu'il est avide, avare, absorbant : ces deux vices, qui semblent contraires, sont au fond le même. La prodigalité n'est pas plus dans le naturel des peuples sobres que la gloutonnerie.

L'homme de race latine aime le combat et la victoire par orgueil, l'Anglais par esprit d'engloutissement.

L'homme, créature raisonnable, reste, il est vrai, toujours homme, il parvient à do-

miner sa nature et il jouit, sous tous les climats, dans les conditions d'existence et de tempérament les plus diverses, des mêmes facultés intellectuelles et morales; — mais ces facultés prennent dans leur exercice une nuance différente selon la race et le climat.

Les Anglais et les Allemands se sont montrés aussi pieux et superstitieux que les Latins et les Grecs.

Mais il y a plus d'opiniâtreté dans l'*intolérance* des Anglais, par exemple, dans leur bigotisme et leur hypocrisie biblique, que dans la religiosité des Français.

L'Angleterre a produit des philosophes aussi bien que l'Italie.

Mais le *positivisme empirique* de Bacon ne ressemble guère au platonisme de Giordano Bruno : l'un est toujours le fait d'une race qui a besoin de compter, d'acquérir, parce qu'elle a besoin de manger; l'autre est le fait d'un peuple que le vivre ne préoccupe pas, parce qu'il se contente de peu. — Bacon, dans sa philosophie, tend à ramener toutes les

connaissances à des doctrines positivistes, toute science à l'industrialisme; — Galilée, plus savant que Bacon, mais dominé par l'idéalisme de la race, veut faire servir la science à la démonstration de la religion. Ce besoin de faire servir la science à la foi est un des traits qui caractérisent la France actuelle : une multitude d'ouvrages ont paru depuis un siècle pour opérer cette conciliation, et paraissent tous les jours. Ce souci n'occupe pas l'Anglais ni l'Américain : il suit, sans se préoccuper de leur accord, deux principes opposés, deux lignes parallèles. Il adore la Bible qu'il lit tous les jours; il est à l'église le dimanche, et le reste du temps, il est à Malthus, il fait de la science libre, des applications utilitaires.

Aussi, l'Anglo-américain, comme le Flamand et le Hollandais, se pique-t-il d'être un *praticien* consommé; le *Latin* et le Grec ont besoin de voir le fond et la philosophie des choses; plus heureux de connaître le comment et le pourquoi de la chose, que de pro-

duire la chose même. On dirait des professeurs de physique, pour qui les expériences ne sont qu'un moyen de démonstration, non d'effectuation.

Exagération vaniteuse et bête des Anglo-Américains, dénués de sens esthétique. A Paris on applaudirait Jenny Lind; à New-York, on s'attelle à sa voiture. Et cela prouve que les Américains sont plus mélomanes, plus connaisseurs que les Parisiens!

Chez les deux races, la raison n'est pas la même : chez Locke, ce n'est que du gros bon sens, sans pénétration ni finesse : comparez-le donc à nos moralistes, La Bruyère, Fénelon, Montesquieu, Voltaire, Condillac.

Locke a fait, dit-on, la philosophie de la sensation, ce qu'il y a de plus pauvre en philosophie.

Condillac, lui, s'emparant de cette idée de sensation, LA TRANSFORME : il dit que l'idée est une *sensation transformée*. Or, regardez-y de près, sans vous effaroucher du mot sensation : vous verrez que rien n'est plus aisé que d'ac-

corder Cordillac avec Kant. Tout le mystère est dans cette TRANSFORMATION. — Comment, de nos impressions sensibles, faisons-nous ou extrayons-nous des idées? Par l'opération de notre entendement, dont la nature est de concevoir l'idée, aussitôt qu'il a reçu la sensation!...

Les Anglais jouissent depuis bientôt deux cents ans du gouvernement constitutionnel.— Mais ce gouvernement n'a jamais eu chez eux de principes bien arrêtés; il n'en a pas encore. Les Français ont fait de suite la théorie de ce gouvernement; et cette théorie est la seule philosophique.

Pourquoi ce gouvernement ne tient-il pas autant chez nous? C'est que l'essentiel n'est pas là; c'est que la France démocratique a compris que ce n'était pas le dernier mot de l'ordre politique; c'est que l'esprit bourgeois, qui fait l'essence de ce système, est un esprit d'exploitation, de race mangeuse, tandis que la France démocratique aspire à autre chose.

Or, que le suffrage universel s'établisse en

Angleterre, et tôt ou tard le régime doctrinaire tombera.

Aujourd'hui, c'est l'influence du Nord qui est prépondérante sur le globe : l'industrialisme est partout; la féodalité financière, les principes constitutionnels, triomphent sur tous les points, et commencent à se restaurer en France; ils règnent en Espagne, en Italie, en Grèce.

Ce mouvement, je n'hésite point à le déclarer légitime; et l'honneur principal doit en être rapporté à qui de droit. N'oublions pas que le dix-neuvième siècle est l'ère de la glorification du travail; et que le travail, considéré comme principe politique et de moralisation, entraîne avec lui le système des garanties constitutionnelles, certainement le plus libéral, le plus digne de notre nature, qui se soit réalisé dans le monde.

C'est pourquoi, dans cet ordre de faits, aujourd'hui prépondérant, la France, malgré ses victoires, ne joue en définitive que le second rôle; ni son idéal, ni son avenir, ne sont

vraiment là. — C'est pour cela que l'idée fondamentale de 89 dépasse les constitutions de 1814, de 1830 et de 1848 : il y a autre chose, dans la Révolution française, que des formules bourgeoises et doctrinaires de gouvernement.

Mais il n'est pas moins vrai que la France devait, quant au présent, s'emparer avec force de cette idée de constitution ; c'est le point d'appui à l'aide duquel il lui sera donné un jour de ressaisir cette influence prépondérante dont elle se sent digne, et dont le principe et l'idée ne sont certainement pas contenus dans la donnée anglo-américaine du parlementarisme.

Parmi les causes organiques qui ont assuré le succès du 2 décembre et déterminé la chute de la république, il faut bien avouer, malgré nos regrets, que l'idéalisme latin a figuré en première ligne.

Si la civilisation devait rester ce que l'a faite la notion pure de la production et des garantie politiques, façon anglaise, il faudrait dire que la domination du globe appartient aux races aux fortes mandibules, et que les peuples frugivores ont été livrés par Dieu en pâture aux carnivores.

Il faudrait dire que le bourgeoisisme, ayant

pour contre-partie le salariat, est le dernier mot de la civilisation et de la politique.

Cela ne peut pas être, et cela ne sera pas : la pensée de 1848 est immortelle.

L'homme n'est pas plus fait pour travailler que pour manger : il travaille et il mange, parce qu'il est fait pour autre chose, parce que sa destinée est supérieure, et que cette destinée est entre ses mains, et doit être son ouvrage.

Que l'Europe se calme et reprenne son assise; que les *affaires*, comme disent les bourgeois, reprennent franchement et vigoureusement leur cours : il ne s'écoulera pas cinq ans, à dater de cette reprise, avant que les peuples n'aient le sentiment vif et la claire intelligence de cette idée, qu'ils sont appelés à une condition meilleure, et que la prépondérance du travail, l'influence des races consommatrices, et le régime bourgeois qui en a été le produit, doivent céder la place à d'autres maximes.

. . . .

L'anglais, mangeur de *beef-teak* saignant. Les amateurs mangent *quasi cru*.

Dans la bible, défense de manger la viande crue, le sang, ou la chair cuite dans le sang.

L'Esquimau, mangeur de graisse, d'huile, de lard fondu, de blanc de baleine. La physiologie explique tout cela : il faut plus de CHALEUR à l'animal dans le Nord que dans le Midi, et la combustion de la chair, de la graisse et du sang en produit plus que celle des légumes.

Les habitants de Jersey et Guernesey sont les plus fidèles sujets de l'Angleterre.

Les Français, au Canada, libres, sont les plus doux et les moins tapageurs des hommes. En Europe, ils passent pour remuants, indociles, indisciplinables : c'est le contraire aux États-Unis. En revanche, ceux qui se donnent le plus de mouvement, les vaniteux, les *chauvins*, sont de race anglaise, des *Yankees*, des *Anglais*.

On traite le peuple français d'ambitieux, amoureux de conquêtes, agressif. — C'est le

contraire; sa sobriété, sa frugalité plus grande, l'en empêchent. Le vrai conquérant, c'est l'Anglais. Et la preuve, c'est qu'il possède plus de terre que tout autre.

Les faits ont prouvé, heureusement, qu'il n'est pas nécessaire de manger de la viande pour être brave. — Les soldats de la République et de l'Empire ont fait leurs campagnes *en trempant leur soupe;* ceux de Crimée, d'Afrique, en prenant du café.

VII

CONSIDÉRATIONS SUR LA NATIONALITÉ FRANÇAISE

Génération équivoque mêlée de Gaëls, Kimris, Aquitains ou Vascons, Suisses, Allobroges et Belges. — Caractère femmelin, léger, vaniteux, inconstant, peu de dignité, peu de caractère, servile, bavard, badaud, bêta.

Sort de son anarchie primitive pour tomber sous le joug romain; et depuis lors unitaire.

Après le joug romain, le joug germanique. Après la religion des druides, le culte italique, et enfin le christianisme.

Patriotisme et respect de la nationalité médiocre : domination anglaise à Bordeaux ; — domination impériale en Franche-Comté; — domination papale à Avignon.

Catherine de Médicis, Marie de Médicis et leurs Italiens, madame des Ursins, Concini, Mazarin, Law, Necker, Bonaparte, J. J. Rousseau; — popularité d'Alexandre, empereur de Russie ; faveur des Polonais ; — imitation anglaise.

(En ce moment, grande nouveauté : on défend, à l'imitation de l'Angleterre, de lire des discours écrits au *Corps législatif*).

La France eût pu, par position, continuer Rome : elle a été bien au dessous de la tâche. Après avoir combattu les Francs, sous Aétius, Aegidius, Syagrius, elle s'est donnée à Clovis, un roitelet qui ne disposait pas de 10,000 combattants.

La France n'a pas su, à la fin du moyen âge, conserver sa religion en la réformant, comme firent l'Allemagne et l'Angleterre, ni sauver ses mœurs. Elle est tombée dans le

libertinage du dix-huitième siècle, sans lequel elle n'eût point accompli sa révolution. Aussi, cette révolution s'est toujours sentie de son origine.

La France n'a pas su produire sa constitution propre : en a-t-elle seulement une?

Elle a abouti au despotisme par la seule force des choses ; nul lien entre le noble, le clerc et le bourgeois, comme en Angleterre ; une rage universelle du privilége ; une fureur de servilité.

La France n'a pas su former sa royauté pour sa fin propre, comme l'Angleterre. L'Angleterre aussi a mis à mort un roi ; l'Angleterre a expulsé une dynastie ; mais elle a fait preuve d'énergie, en disant : Je veux garder la royauté, et cette royauté sera telle que je la veux. Et la royauté est restée, et elle a été ce qu'a voulu l'Angleterre qu'elle fût, et elle l'est!

La France n'a pas su faire sa révolution de 89. — Turgot avait commencé; elle l'a repoussé. Mirabeau la conduisait bien : il est mort juste au moment où sa popularité était

perdue : ni l'assemblée, ni les jacobins ne surent l'appuyer. On l'a réduit à néant, à force de parler de ses vices !...

La France n'a su vivre ni avec la république, ni avec la monarchie constitutionnelle. C'est la bourgeoisie qui a renversé Charles X, qu'il suffisait de contenir ; c'est elle qui a abandonné Louis Philippe, qu'il était si aisé d'avertir.

La France ne comprend, n'aime que le *commandement*. — Elle n'a rien compris à la théorie constitutionnelle et parlementaire ; aussi 1815 lui est en horreur.

C'est bien la nation française qui cherche le pouvoir fort, le gouvernement ubiquitaire et *factotum*, la centralisation. — La race n'est pas entreprenante; il lui faut une armée, et un trésor public.

La France a applaudi Napoléon sans le comprendre : elle l'a abandonné tout simplement parce qu'elle était rassasiée de lui. — Elle se souciait médiocrement de l'empire universel. Cf. Thiers.

Il n'y a pas d'esprit public en ce pays. — Toujours on y donne raison au gouvernement!... Toujours le citoyen est sacrifié au pouvoir par ses citoyens.

La France ne périra pas; mais elle ne marchera que traînée par l'Europe, et à la suite de l'exemple des autres nations. — Sa vanité ne lui permettant pas de rester en arrière.

Le Français n'a pas réellement besoin d'être libre. Quelqu'un a dit que nous n'étions pas mûrs pour la liberté : c'est inexact. Nous ne serons jamais mûrs : cette liberté nous est inutile. Au surplus, tout est relatif. Le Français n'est pas un dévorant; il n'a pas des besoins d'orgueil et d'ambition : sa vertu n'est pas féroce et susceptible; sa fierté point rageuse. Pourvu qu'il ait de quoi vivre, qu'il *blague*, qu'il raille; pourvu qu'il glose sur le gouvernement, tout en lui obéissant, il est content.—Du vin, de l'amour, de petits vers; des dîners fins, des spectacles, des feux d'artifice, du tam-tam, il est content. — Après moi le déluge!

Cantarono, ma pagarono, disait d'eux Mazarin. Jamais rien de plus méprisant n'a été dit sur un peuple. — *C'est à coups de cravache qu'il faut mener les Français*, disait à ses familiers Napoléon. Il les connaissait bien.

La langue est fort belle; peu poétique, peu musicale : le Français a justement la manie des vers, et dédaigne l'éloquence. Ils ne connaissent ni leur instrument ni leur genre d'esprit.

Contrefaçon romantique de Shakspeare, des Espagnols, de Goethe, Schiller, etc.

La France a joué un rôle, non par son génie, mais par sa position. Ce grand groupe est si puissant que nécessairement il a pesé dans la balance.

Mais ce rôle est bien moindre qu'on ne l'a dit.

Il faut retrancher de l'initiative française tout ce qui appartient aux deux premières races, jusqu'à Charles le Gros, le troisième et dernier empereur et roi de France : tout est germanique.

Le *génie* de la France! Où donc est-il? C'est nous-mêmes qui le trahissons les premiers.

Nous avons produit Scaliger, Calvin, et nous les avons abandonnés : le premier en Hollande.

Nous avons produit Descartes, et il est allé en Suède. Abandonné. Une petite Église.

Nous avons produit Saint-Cyran, Arnauld, Pascal, Port-Royal, réformateurs, et nous les avons détruits.

Nous n'avons pas produit la Compagnie de Jésus; mais nous l'avons embrassée, elle nous gouverne encore.

Nous n'avons pas produit le *Contrat social;* et le jacobinisme nous empoisonne.

Nous avons produit Saint-Simon, Fourier, le *socialisme critique*, et nous avons fusillé les socialistes.

Nous n'avons pas produit Law; et Law a été adoré plus que Turgot, qui est des nôtres.

En théologie, nous sommes pélagiens ou semi-pélagiens, et nous jurons par *Augustinus*.

Voltaire a passé plus de quarante ans hors de France, à *Cyrey*, à *Berlin*, à *Londres*, aux *Délices*.

Nous avons fait la révocation de l'Édit de Nantes, et nous nous sommes partagé les dépouilles des proscrits.

Nous avons produit Richelieu, et il nous a fait peur.

Nous avons fait la Jacquerie, en 1356, et nous avons laissé mettre à mort Marcel; — Artevelde nous a appelés, et nous ne lui avons pas répondu : quelle belle occasion pourtant que celle de la captivité du roi Jean!... Nous avons fait le mouvement populaire de 1429-30, et nous n'en avons pas mieux profité; nous avons laissé prendre et brûler Jeanne d'Arc.

Notre rôle est un rôle de brouillon!

Lâchetés, indignités, de la presse soi-disant démocratique, 1861-62.

A propos du 21 janvier, la *Presse* et le *Siècle* manifestent leurs sentiments régicides et approuvent, dit-on, le jugement de Louis XVI.

—En même temps, satisfaction du régime actuel. La *Presse*, à propos du discours de la couronne, remarque que ce discours est loué en Angleterre, *foyer de liberté*, dit-elle, mais qu'il soulève la réprobation en Autriche, *centre de la réaction!...*

Jamais la maison de Habsbourg n'obtiendra la confiance : *point de liberté avec elle!...*

L'Autriche se plaint des attaques du Piémont, et demande l'exécution du traité de Zurich : le traité de Zurich n'est rien, lui dit-on : *allez-vous-en!* Vous n'avez rien à faire en Vénétie, rien à faire en Pologne!... Ils parlent comme en 93.

Applaudissements et félicitations à Fould; —tout le monde absorbé par la *conversion* du 4 1/2. Race agioteuse.

Hypocrisie à l'égard de la papauté.

Liberté, égalité, fraternité. — En 1802, Bonaparte fonde la Légion d'honneur, la décoration; en 1804, il crée une noblesse, et la nation applaudit.

En 92-93, on vend les biens du clergé, on

chasse les réfractaires, on ferme les églises, on adore la Raison; en 1801, Napoléon fait le concordat; la nation applaudit; en 1805, *sacre* de l'empereur; en 1815, on tombe à genoux devant le pape. — En 1825-29, on crie contre la mission; en 1830, on abat les orgies de mission; en 1848, on fait bénir les arbres de liberté; en 1852, tout le monde est jésuite. Le Français a peur du diable; il recherche l'impiété par fanfaronade; en fin de compte, il adore le bon Dieu et brûle des chandelles à la Vierge.

Comme les Athéniens, beaux parleurs, les Français sont un peuple *femme*.

Esprit français. — C'est, la plupart du temps, une calembredaine, un calembour, une baliverne, une impertinence, une bêtise même. La recherche du superficiel, aussi peu estimable que le sel attique. J'augure mal de ce génie hâbleur. Qu'est-ce que Rivarol, Chamfort, Duclos, et tant d'autres, cités pour leur esprit? Des médiocrités! Qu'est-ce que M. *About*, avec toutes ses gentillesses? Un farceur.

Le Français aime la farce, la charge, la bouffonnerie. *Sganarelle* lui fait plus de plaisir que le *Misanthrope*. Des pièces à *caractères!* cela ne lui va pas. Il n'a pas de caractère. Cf. Taine, portrait du Gaulois, dans son *Lafontaine*. Triste espèce.

Le Français hait le sérieux, la profondeur, le vrai en soi; il tend à rabaisser, à diminuer, à amoindrir tout, — à *vulgariser* ou plutôt à trivialiser les choses.

C'est parce que nous sommes des *gâteux* en fait d'idées, qu'il nous faut toujours du nouveau. Nos dramaturges le prouvent : il y a peu de drames, peu de comédies, dont on n'ait pu faire une œuvre de mérite, quelquefois un chef-d'œuvre; ils gâtent tout, parce qu'ils ne soignent rien, ne croient point à l'art, ni à eux-même.

Influence funeste, dont l'étranger est bien revenu, qui n'a pas eu prise sur l'Angleterre, que l'Allemagne rejette, dont l'Italien se gausse, car il peut en tout genre nous en revendre ; que le Moscovite, aujourd'hui, dédaigne.

Nationalité française. — Envahie par les Anglais, Allemands, Belges, Juifs, etc.

La déclaration des droits de l'homme, le libéralisme de 89, 1814, 1830 et 1848, n'a profité qu'aux étrangers. Qu'importe aux étrangers le despotisme gouvernemental ? Ils ne sont pas du pays; ils n'y entrent que pour l'exploiter; aussi le gouvernement a intérêt à favoriser les étrangers dont la race chasse insensiblement la nôtre.

— Quelques pages fortement accentuées sur les Juifs. — Une franc-maçonnerie à travers l'Europe. — Une race incapable de former un État, ingouvernable par elle-même, s'entend merveilleusement à exploiter les autres. — Son analogue dans les Bohémiens ou Tsiganes, et les Polonais émigrés, les Grecs, Arméniens, et tout ce qui vagabonde.

La loi du libre échange sera la déchéance du peuple français. Il sera vaincu chez lui par l'étranger. — A coup sûr, c'est la loi, je l'ai dit moi-même. Les luttes du travail doivent remplacer celles de la guerre. Mais qu'au

moins le Français soit averti; qu'il sache ce qu'il fait, et dans quelle position il est placé.

Le Français montre sa rétrogradation par son esprit militariste. Il lui faut des soldats quand même. — Il aime le soldat. — Le quart de son produit en soldats, fonctionnaires, et monuments publics !...

Quelle est notre tradition à cette heure? — Est-ce celle de 89 ou celle de 88? Sommes-nous de Louis XIV ou de la Constituante? Sommes-nous chrétiens ou philosophes? Nous sommes une confusion, une macédoine, un pêle-mêle, une promiscuité, un gâchis, une déliquescence. — Singulière politique qu'on nous impose, *de ressusciter les morts!*

Nous avons fait la guerre pour ranimer l'État turc, qui meurt de plus belle.

Nous avons fait la guerre pour rendre l'autonomie aux Italiens, qui sont dans le gâchis, plus malades qu'auparavant.

On veut nous faire faire la guerre pour la Pologne!

Il y a des politiques qui cherchent à s'ap-

puyer sur *le vif;* qui croient qu'il y a plus à faire, plus à gagner avec des États qui marchent, se développent, gagnent, travaillent, qu'avec des aristocraties défuntes. — Ces politiques-là sont déclarés des sots, des ineptes. — Nous sommes faits, nous autres Français, pour ressusciter les morts.

Cependant nous avons augmenté notre dette en dix ans de *trois milliards!* Elle va être de 12 milliards!... à force de nous frotter à la mort, nous gagnons la consomption, et nous mourons.

La gloire d'un peuple, c'est de faire de geandes choses, en conservant la pureté de son sang, de son individualité, de sa tradition, de son génie.

Est-ce la nôtre? — Nous avons manqué nos grandes entreprises; notre gloire est usurpée; nous sommes sans tradition et sans principe.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

LA LIGNE DU RHIN

NOTES ET FRAGMENTS

APPENDICE

